



7^{ème} REUNION DE LA COMMISSION MIXTE PERMANENTE

INSTITUEE PAR L'ACCORD DE COOPERATION,
SIGNE LE 6 NOVEMBRE 1998,

ENTRE

LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ET

**D'AUTRE PART, LA COMMUNAUTE FRANÇAISE DE BELGIQUE
ET LA REGION WALLONNE**

ET CHARGÉE ÉGALEMENT DE L'APPLICATION DE L'ACCORD DE COOPERATION,
SIGNE LE 17 JUIN 2003,

ENTRE

LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

ET

**LA COMMISSION COMMUNAUTAIRE FRANÇAISE DE LA REGION
DE BRUXELLES-CAPITALE**

Programme de travail 2021-2025

Bruxelles, Dakar, le 1^{er} avril 2021

TABLE DES MATIERES

PREAMBULE

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS

ANNEXE 1 : COMPOSITION DES DELEGATIONS

ANNEXE 2 : EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

ANNEXE 3 : PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2025

- 1.1 Protection et respect des droits des enfants y compris les enfants en situation de rue par la reconnaissance du travail social de rue au Sénégal
- 1.2 Professionnalisation du métier de Travailleur Social de Rue par la mise en place d'un certificat ou d'une attestation de suivi de formation qui tient compte de la valorisation des acquis de l'expérience
- 1.3 Protection, prise en charge et réinsertion des enfants auteurs ou victimes de violence
- 2.1 Formation de formateurs d'animateurs socio-éducatifs pour les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté
- 2.2 Communautés sénégalaises Amies des Adolescents
- 3.1 Renforcement des dispositifs d'évaluation et d'inclusion scolaire des enfants et adolescents avec handicap
- 3.2 Enfance et Vulnérabilités sociales : Un Appui Transversal et Interdisciplinaire à Dakar, Thiès et Mbour (EVATI)
- 3.3 Renforcement des équipes de néonatalogie et de pédopsychiatrie des Hôpitaux pour Enfants du Sénégal par la formation à l'observation du bébé et à la supervision clinique
- 3.4 Prise en charge pédagogique des enfants de l'INEFJA (Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles) adaptée à leur degré de malvoyance en vue de favoriser leur autonomie
- 4 Renforcement des capacités de la régulation et promotion de la diversité culturelle

- 5.1 Coopération bilatérale dans le domaine du sport

- 5.2 Formation et accompagnement de jeunes sportifs et précarisés pour l'intégration aux grands clubs et l'insertion professionnelle (Profaj)

- 6.1 Tisseuses d'avenir

- 6.2 Institut Mouso : Former une femme, c'est former toute une génération !

- 7.1 Batao Sénégal

- 7.2 Fotti-cultures - Fabrique d'expériences dans le secteur du film au Sénégal

- 7.3 Création d'une structure permanente de réalisation et production de courts-métrages d'animation ayant comme objet les Objectifs de Développement durables

- 7.4 La Charge du Rhinocéros : Tisser de nouveaux récits pour de nouveaux futurs

- 7.5 Partenariat numérique Belgique – Sénégal : AFRIKIKK

- 7.6 Projet d'appui à la professionnalisation et l'autonomisation économique du village touristique du Festival de Folklore et Percussion (FESFOP) de LOUGA

- 8.1 Co-développement de formations innovantes dans le domaine agro-alimentaire

- 8.2 Formation des étudiants et jeunes leaders en création et gestion durable d'entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation

- 8.3 Création de structures de soutien à l'entrepreneuriat

- 8.4 Préparer des Equipes Multidisciplinaires et Internationales à l'Entrepreneuriat dans le Digital au Sénégal

- 9.1 Appui à la gestion durable des ressources en eau pour l'AEP et l'agriculture dans la grande côte du Sénégal

- 9.2 Recherche-action pour protéger le lac de Guiers contre la pollution des pesticides d'origine agricole

- 10.1 Réseau pour la nutrition et la santé au Sénégal (Réseau FAGARU)

- 10.2 Des politiques de santé plus pertinentes et appropriées par la population sénégalais

ANNEXE 4 : COOPERATION BILATERALE INDIRECTE ET APEFE

ANNEXE 5 : DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

PREAMBULE

Le mercredi 1^{er} avril 2021 s'est tenue, en visioconférence, la 7^{ème} Réunion de la Commission mixte permanente entre la Fédération de Wallonie-Bruxelles Internationale et le Sénégal, sous la coprésidence de Madame Pascale DELCOMMINETTE, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI) et Administratrice déléguée de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) et Monsieur Moïse Diar Diégane SARR, Secrétaire d'Etat, chargé des Sénégalais de l'Extérieur.

Instituée par l'Accord de coopération, signé le 6 novembre 1998, entre la République du Sénégal, la Communauté française de Belgique et la Région wallonne, cette CMP est, également chargée de l'application de l'Accord de coopération signé le 17 juin 2003 entre la République du Sénégal et la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale.

A l'entame de son propos, Madame Pascale DELCOMMINETTE a présenté la délégation de Wallonie Bruxelles international, souhaité la bienvenue à la délégation sénégalaise, avant de procéder à l'ouverture solennelle des travaux.

A sa suite, Monsieur SARR a présenté la délégation sénégalaise, composée des Représentants des différents Ministères et services publics impliqués dans le nouveau Programme.

La composition des deux Délégations figure en annexe 1.

Les deux Parties ont tenu à rappeler, qu'en raison de la pandémie de Covid-19 et, à titre exceptionnel, elles ont convenu d'organiser cette CMP sous le format virtuel, conformément aux recommandations des Chancelleries concernant la limitation de la mobilité internationale. De même, après évaluation, elles examineront les modalités pour pérenniser ce mode d'organisation, plus souple avec une efficacité certaine.

PROCES-VERBAL DES DISCUSSIONS

La Partie Wallonie-Bruxelles a tenu à rappeler que le système fédéral belge permet aux entités fédérées de développer des relations de coopération et de signer des accords internationaux avec des pays partenaires, dont le Sénégal, en cohérence mais indépendamment de la coopération menée au niveau fédéral.

Mme DELCOMMINETTE a tenu à saluer la qualité des relations, à la fois institutionnelles et personnelles, qui se sont tissées entre les deux Parties, ces trois dernières décennies, à travers un partenariat sans cesse renforcé entre officiels de l'Etat sénégalais ou des entités francophones de Belgique, hauts fonctionnaires nationaux et internationaux, hommes et femmes d'affaires, artistes, étudiants, collègues diplomates etc.

Elle a salué que la vitrine démocratique ainsi que la balise politique, culturelle et économique que le Sénégal incarne dans une région troublée. L'évolution ascendante du pays est la preuve que la stabilité de la gouvernance, les institutions démocratiques et la volonté d'entreprendre conduisent à des progrès incontestables. Elle a particulièrement

magnifier la gestion efficiente de la crise sanitaire par les Autorités sénégalaises, ce qui a permis un contrôle strict de la progression de la maladie.

A ce sujet, la Partie sénégalaise a rappelé que, pour contenir les impacts néfastes de la pandémie sur la société, le Gouvernement du Sénégal a, de manière inclusive, mis en place un Programme de Résilience économique et sociale (PRES). Doté d'un fonds de riposte dénommé « Force Covid-19 », d'un montant de 1 000 milliards de francs CFA, soit 7% du PIB, il vise la mise en œuvre d'un ensemble d'actions sur le très court terme, en vue de soulager les ménages les plus affectés ainsi que les entreprises directement touchées par la crise y afférente. Il a par ailleurs procédé à l'ajustement du Plan d'Actions prioritaires (PAP) de la phase II du Plan Sénégal émergent (PSE), en vue d'atténuer les effets négatifs de la crise, de relancer les activités socioéconomiques et de se mettre sur la trajectoire de l'émergence.

Tenant également compte du contexte actuel de lutte contre la propagation du virus Covid-19, des priorités du Plan Sénégal émergent, du PAP2A et des notes de politique internationale de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles, les parties ont identifié les cinq axes prioritaires suivants :

- **L'aide à la jeunesse**, en particulier, la protection des mineurs et les droits de l'enfant, l'éducation et la formation professionnelle, l'insertion socioprofessionnelle des jeunes victimes de maltraitance ou auteurs de violence, l'entrepreneuriat féminin et celui des jeunes
- **L'enseignement/entrepreneuriat**, en particulier, la formation pour le soutien au secteur et métier de la culture, l'éducation sanitaire (hygiène, encadrement, contrôle alimentaire) et au développement durable ;
- **La filière agroalimentaire** et les métiers qui en découlent avec, en parallèle, un accent particulier consacré à la gestion durable des ressources naturelles, notamment l'eau ;
- **La santé**, en particulier la prévention et la surveillance des maladies infectieuses ;
- **Le sport**, en particulier l'encadrement des jeunes et la formation des sportifs de haut niveau ;
- **Une collaboration culturelle** est également maintenue avec la possibilité de prévoir des soutiens à des événements culturels sur des bases ponctuelles (soutien à la biennale, etc.).

Les parties soulignent que l'édition 2020 de l'Appel à projets de coopération indirecte a intégré la préoccupation spécifique d'assurer la réhabilitation du processus de développement, pour une sortie résiliente de la crise pandémique.

Illustrant la pleine convergence de vues sur les urgences de l'heure, la Partie Wallonie-Bruxelles a rappelé quelques initiatives qu'elle a menées en soutien à la gestion de la pandémie, notamment :

- Subvention au nouveau projet ULG/UCL/IRESEF qui vise à :
 - Accroître les capacités de diagnostic de l'IRESEF dans un contexte pandémique marqué par la pénurie des réactifs habituellement utilisés ;
 - Assurer le maillage du territoire national sénégalais afin de permettre de développer des réponses locales, à temps.

- Partage du protocole scientifique de l'Université de Namur permettant de multiplier les tests Covid-19 à l'Institut Pasteur et l'IRESEF, avec un stock limité de réactifs ;
- Organisation avec la Délégation Générale de l'Union européenne à Dakar et ses partenaires du cluster *European Union National Institutes for Culture/EUNIC* que la WBI préside (Institut Goethe, Cervantes, Institut français, Institut italien etc.) un appel à projet pour soutenir le secteur culturel dont 08 ont été retenus.
- Subvention à un consortium de professionnels de la chimie, issus des métiers scientifiques pour la fabrication du gel hydro alcoolique en coopération avec l'Ecole Polytechnique de Thiès. Il s'agira d'une prise en charge des frais d'approvisionnement des intrants et de la distribution du produit pour une production de 3000 flacons de 500ml soit 1500 litres.
- Subvention à *Sensorial Handicap Cooperation* pour la prise en charge des frais visant à apporter une assistance en matière de fourniture de produits hygiéniques et alimentaires ainsi qu'un soutien aux actions de sensibilisation aux bonnes pratiques en la matière dans les établissements scolaires, sous la supervision de l'Institut National d'Enseignement et de Formation pour Jeunes Aveugles (INEFJA).
- Organisation d'un appel à projets pour les jeunes entrepreneurs. A ce titre, 5 TPE (très petites entreprises) du secteur de la transformation agroalimentaire vont bénéficier, chacune, d'une aide.
- Dans le cadre de son programme d'appui à l'Entrepreneuriat féminin, l'APEFE a financé , les projets suivants :
 - Le projet multi partenarial « Paniers-ramadan » destiné à soutenir les activités économiques des entrepreneures en transformation agroalimentaire (filières fruits et légumes, lait, halieutique) ;
 - L'achat, de 200 rations de denrées alimentaires complémentaires auprès des transformatrices appuyées, dont la distribution s'est faite en synergie avec SHC à Thiès, au profit de 100 familles vulnérables identifiées et soutenues dont sont issus des talibés à Linguère et Dahra en partenariat avec le MFFGPE ; et
 - La dotation de kits de bonnes pratiques d'hygiène.
- Dans le cadre de son programme d'appui à la formation continue à distance des maîtres-adjoints de l'élémentaire, la Délégation a également financé :
 - la formation à distance des Tuteurs en subventionnant la connexion Internet ;
 - la formation à distance de 1200 maîtres, en réaménageant des contenus adaptés à la modalité et en offrant une connectivité importante au démarrage pour la prise en main de la tablette.

Dans le même ordre d'idées, les deux Parties ont relevé que les programmes de travail existants (APEFE et WBI avec la République du Sénégal) constituent une contribution décisive à l'émergence du Sénégal.

A cet égard, Monsieur SARR s'est félicité du soutien constant de la Wallonie Bruxelles aux ambitions de développement au Sénégal, à travers l'accompagnement de la mise en œuvre du PSE.

Par ailleurs, les deux Parties ont salué la fréquence des visites de haut niveau ainsi que la tenue régulière d'activités bilatérales, comme l'a notamment rappelé son Excellence, Monsieur l'Ambassadeur Amadou Diop tout en évoquant la venue prochaine en Belgique du Président de la République du Sénégal, son Excellence, Monsieur Macky SALL.

Au titre des visites, Madame Pascale DELCOMMINETTE a rappelé les échanges fructueux qu'elle a eu, lors de sa dernière visite au Sénégal, tenue en décembre 2019, avec Madame l'Ambassadeur Geneviève FAYE MANEL, Directeur Europe, Amérique et Océanie et Madame Fatou Isidora Mara NIANG, Conseillère diplomatique du Président de la République. Elle s'est réjoui de cette visite qui lui a permis d'évaluer la richesse du partenariat qui lie les deux Parties.

Les deux Parties ont également évoqué les visites pertinentes des Ministres en charge de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion, Monsieur Dame DIOP, et de celui en charge de la Jeunesse, Madame Néné Fatoumata TALL Ministre qui ont rencontré leurs homologues Mmes Christie MORREALE et Valérie GLATIGNY. De même, la mission du Professeur Souleymane MBOUP (Directeur IRESSEF) et du rectorat de l'Université Amadou Mahtar MBOUW a été évoquée.

S'agissant des activités bilatérales, les deux Parties ont salué la tenue régulière des Commissions mixtes de Coopération ainsi que les Sessions d'évaluations y relatives, notamment la dernière réunion d'évaluation du programme de coopération entre le Sénégal et Wallonie-Bruxelles pour la période 2017-2020, tenue à Dakar, le 06 décembre 2018. Elle a été l'occasion de passer en revue les différents projets relatifs dans les domaines de l'Agriculture et les industries agroalimentaires, l'Éducation, la Formation et la Protection des Jeunes, ainsi que la Culture. Elle a également permis d'identifier les forces, faiblesses et les marges de progression de certains projets dont il est tenu compte dans la sélection des nouveaux projets et leur déploiement.

Les partenaires se sont également félicités de la cohérence des projets avec les priorités des différents ministères, fruit des consultations en amont entre les services de Wallonie-Bruxelles international et ceux-ci. Une attention particulière sera accordée au suivi des projets dans ce nouveau cycle de coopération, notamment dans le domaine de l'enfance, et en coordination étroite entre les autorités sénégalaise – qu'elles soient centrales ou décentralisées, la Délégation générale Wallonie-Bruxelles et les porteurs de projets.

Le projet de l'opérateur de Wallonie-Bruxelles Echo Communication associé au Conseil départemental de Kaolack dans le domaine de l'agroalimentaire fera – à la demande de la représentante du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural – l'objet d'un réexamen dans le respect du cadre budgétaire pour qu'il puisse trouver sa place dans le programme de travail 2021-2025.

En définitive, les deux Parties ont relevé, avec satisfaction, la qualité du travail d'identification, de formulation, d'analyse et de sélection de projets qui a été réalisé de part et d'autre. Madame DELCOMINNETTE et Monsieur SARR ont adressé de vives satisfactions à

l'endroit des experts des deux côtés, tout en plaidant pour une plus grande intégration du Ministère de l'économie, du Plan et de la Coopération, afin d'opérer un relèvement technique dans le processus de sélection des projets.

Dans une ambiance cordiale, empreinte de professionnalisme et de pragmatisme, les deux délégations ont échangé sur les projets, tout en se soulignant la nécessité d'une mise en œuvre effective des engagements pris à cet effet.

Enfin, elles ont convenu de tenir prochainement une session d'évaluation à mi-parcours, à une date qui sera retenue par voie diplomatique.

EVALUATION DU PROGRAMME 2017-2019

Conformément aux décisions de la sixième (6ème) session de la Commission mixte permanente entre le Sénégal et Wallonie Bruxelles, le Comité de suivi paritaire de la coopération, s'est réuni, le 06 décembre 2018, à Dakar, pour procéder à l'évaluation à mi-parcours du Programme de travail 2017-2019, en vue d'examiner les résultats obtenus ou les contraintes de mise en œuvre à lever.

La rencontre a été co-présidée par SEM Amadou DIOP, Ambassadeur du Sénégal en Belgique et Monsieur Fabrice PRIMONT, Directeur de la Coopération bilatérale directe et Task Force à Wallonie-Bruxelles International-WBI.

Pour l'évaluation finale du programme notamment pour la dernière année du programme (2019), face aux difficultés de réunir les deux parties (Bruxelles et Dakar) à Dakar, l'analyse des rapports d'exécution des projets, transmis par les porteurs sénégalais Wallonie-Bruxelles des projets ainsi que l'avis de terrain de la Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar ont été mis à contribution.

Sur base donc des diverses sources évoquées, une évaluation synthétique du programme 2017-2019 a pu être partagée et validée par les parties (**Voir Annexe 2**).

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2025

Sur la base des conclusions de l'évaluation de la programmation précédente, et tenant compte des priorités définies par la Partie sénégalaise (Plan d'actions prioritaires du PSE, PSE Priorité Jeunesse 2035, PSE vert, PSE Economie sociale et inclusive, PSE société numérique et inclusive, PAP, plan d'actions prioritaires de septembre 2020), des priorités de la Fédération Wallonie-Bruxelles, de la Wallonie et de la Commission communautaire française de la Région de Bruxelles-Capitale (NPI), de l'expertise antérieurement développée, les Parties conviennent des priorités suivantes pour le présent programme de travail.

Le Programme visera à :

- appuyer la promotion des droits humains et plus particulièrement la protection de l'enfance et l'autonomisation des femmes ;
- participer à la lutte contre la pauvreté et le désespoir qu'elle entraîne, pouvant mener à l'immigration illégale et au radicalisme violent, en offrant des perspectives d'avenir aux jeunes ;

- Participer à la diversification des activités économiques, à l'innovation et au développement des chaînes de valeurs ;
- soutenir les projets décentralisés et la réplique de résultats déjà obtenus à d'autres régions du pays ;
- participer au renforcement des capacités de certains services publics ;
- participer au renforcement des partenariats entre acteurs publics, académiques et privés ;
- participer utilement aux activités s'inscrivant dans les priorités de la Francophonie, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la Jeunesse ;
- participer à la réalisation conjointe des Objectifs de développement durables fixés par l'agenda 2030 du Programme des Nations Unies pour le développement.

Conformément à l'option arrêtée lors de l'évaluation conjointe du Programme de travail 2016-2018, les deux Parties ont convenu de définir comme secteurs prioritaires :

- **La jeunesse ;**
- **L'alimentation ;**
- **La santé ;**
- **L'enseignement/entrepreneuriat ;**
- **Le sport.**

Ces cinq secteurs prioritaires se déclineront au sein de 3 axes stratégiques interconnectés dont la description détaillée, les objectifs spécifiques, les résultats opérationnels, les modalités et les moyens de mise en œuvre sont repris sous forme de fiches détaillées ci-après.

Outre ces 5 secteurs, des enjeux transversaux seront également joints au programme dans le domaine de l'égalité des genres, de l'économie, de la lutte contre le réchauffement climatique, de la culture et du tourisme ainsi que du numérique.

Par ailleurs, les projets non retenus mais néanmoins pertinents en vue d'une collaboration future seront gardés en réserve, voire réorientés vers d'autres outils ou partenaires de coopération (indirect, APEFE, CASIW) tandis que les projets non reconduits feront l'objet d'une analyse au cas par cas permettant de déterminer la nécessité ou non de prévoir une période de désengagement préalable (phasing out).

Les Parties conviennent donc de retenir le Programme de Travail 2021-2025 et ses 3 axes stratégiques détaillés ci-dessous.

AXES STRATEGIQUES

Les 3 axes stratégiques ont été déclinés en 10 programmes avec 28 objectifs spécifiques menant à autant de résultats opérationnels. Les projets (propositions reçues) sont les activités qui contribuent à l'atteinte de ces résultats stratégiques, permettant eux-mêmes la réalisation des objectifs des Deux Parties. Ces axes sont consacrés respectivement à :

- 1) **Jeunesse/Droits de l'enfant :**
 - Programme Protection des enfants (PROMES)

- Programme Jeunesse et citoyenneté
 - Programme Enfants et santé
 - Programme Enfants et médias
 - Programme Jeunesse et sport
- 2) **Croissance inclusive/industrie culturelle/entrepreneuriat** :
- Programme Entrepreneuriat féminin
 - Programme Industrie culturelle et créative
 - Programme Formation professionnelle
- 3) **Eau/alimentation-santé** :
- Programme Gestion durable des ressources naturelles
 - Programme Nutrition-santé

ENJEUX TRANSVERSAUX

La pandémie Covid-19 a mis en lumière la nécessité de renforcer la place du numérique dans le quotidien de la population et de réduire la fracture numérique existante. A ce sujet, l'utilisation des Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) pour assurer la continuité des apprentissages reste très limitée du fait du faible accès, des inégalités et des coûts. Les Parties s'engagent à mettre leur savoir-faire en commun pour contribuer utilement à la résolution de cette problématique en appui des programmes existants (PAP).

La pandémie a également permis de mettre en évidence les nombreuses possibilités qu'offraient les nouvelles technologies en matière d'échanges de connaissance et bonnes pratiques qu'il conviendra d'utiliser dans un souci de recherche constant d'efficacité des programmes, en remplaçant des missions par des échanges virtualisés lorsque cela est possible et en tirant les meilleurs enseignements de la crise sanitaire actuelle concernant les nouvelles manières d'opérationnaliser les projets.

Enfin, cette crise sanitaire a rappelé la nécessité de soutenir le secteur de la culture et ses acteurs, privés de ressources en période de confinement. En lien avec la formation professionnelle relative aux métiers de la culture (arts de la scène, cinéma, littérature, etc.), les Parties s'engagent à soutenir les événements à caractère culturel de manière ponctuelle et renouvelée (ex : Biennale de Dakar, Fesop, etc.). En complément de ces initiatives, un soutien à la participation d'artistes aux stages de formation de la Royale Académie Internationale d'été de Wallonie sera mis en place par l'octroi de deux bourses par an. Soulignons également la signature prochaine d'un accord de coproduction dans le domaine cinématographique entre le Sénégal et la Fédération Wallonie Bruxelles qui facilitera les créations communes et contribuera au développement du secteur cinématographique au Sénégal en complément des projets de coopération dans le domaine.

En matière d'autonomisation des femmes, le présent programme s'inscrit dans la continuité avec les projets menés par l'APEFE au Sénégal et plus particulièrement le programme « Jigeeen Ni Tamit » (entrepreneuriat féminin) et « Ifadem » (formation de maîtres à distance). De manière générale, l'action conjointe de WBI et des autorités sénégalaises

veillera à compléter utilement l'action de l'APEFE en adaptant le cas échéant notre action au cadre stratégique commun 2022-2026 actuellement en cours d'élaboration.

En matière de lutte contre le réchauffement climatique et la nécessaire adaptation à ses conséquences (sociales, économiques, sanitaires et environnementales), le programme veillera à travers ses projets à contribuer à l'effort universel à fournir en vue d'arriver à une société décarbonisée à l'horizon 2050.

Par ailleurs, la coopération économique sera également au centre du programme de façon transversale tout en se voulant un appui à l'AWEX notamment dans le cadre de la mission commerciale princière prévue en juin 2022 sous l'égide des 3 régions (Wallonie, Flandres et Bruxelles-Capitale).

Le programme opérera également un rapprochement avec d'autres acteurs de la coopération, notamment au niveau belge avec l'agence fédérale de coopération au développement Enabel dans le cadre de son projet d'agropole dans la région de Kaolack.

Enfin, les possibilités d'un accord cadre (MOU) dans le domaine de la coopération académique ainsi qu'en recherche et innovation seront examinées par les parties. Des domaines tels que le partage d'expériences en termes d'interfaces entre université et l'industrie, mais aussi avec le marché du travail semblent particulièrement pertinents.

DUREE, SUIVI ET EVALUATION DU PROGRAMME

Les Parties proposent de fixer à cinq ans la durée du programme de coopération, soit de 2021 à 2025.

Conformément aux prescriptions des notes de politique internationale de la Fédération Wallonie-Bruxelles et de la Wallonie, le programme fera l'objet d'un suivi et d'une évaluation permanente par les Parties. L'état d'avancement du programme sera évalué régulièrement localement par les autorités sénégalaises et par la Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar, avec le concours du service géographique Sénégal de la Coopération bilatérale directe et du service Bourses de Wallonie-Bruxelles international.

Concrètement, les partis proposent la mise en place d'un Comité conjoint d'accompagnement qui se réunira chaque année. En outre, le programme fera l'objet d'une évaluation de l'atteinte des résultats tous les deux ans par les Parties ainsi que d'une évaluation finale qui sera assortie d'une évaluation selon des modalités à définir par les partenaires. Par ailleurs, des ateliers de réflexion thématique seront envisagés à intervalle régulier avec les partenaires.

Le programme de travail 2021-2025 étant arrêté, les deux Parties conviennent de favoriser une coopération de proximité en vue de mettre en œuvre les projets détaillés ci-après sous forme de fiches détaillées (**Voir Annexe 3**).

Les dispositions générales et financières applicables au programme de travail 2021-2025 sont décrites en annexe (**Voir Annexe 5**).

Le programme de travail 2021-2025 étant arrêté, les deux Parties conviennent de favoriser une coopération de proximité en vue de mettre en œuvre les projets détaillés ci-après.

Fait à Bruxelles et Dakar, le 1^{er} avril 2021, en deux originaux, en langue française, les deux faisant également foi.

Pour la Fédération Wallonie-Bruxelles, la
Wallonie et la Commission communautaire
française de la Région de Bruxelles-Capitale

A handwritten signature in black ink, consisting of a series of loops and a long horizontal stroke at the end.

Pascale DELCOMMINETTE
Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles
International

Pour la République du Sénégal,

A handwritten signature in blue ink, featuring a large, stylized 'A' shape with a long horizontal stroke extending to the right.

SEM Amadou DIOP
Ambassadeur de la République du Sénégal
au Royaume de Belgique

Annexe 1

COMPOSITION DES DELEGATIONS

COMPOSITION DE LA DELEGATION DE LA REPUBLIQUE DU SENEGAL

- **M. Moïse Diar Diégane SARR**, Secrétaire d'Etat auprès du Ministre des Affaires étrangères et des Sénégalais de l'extérieur, en charge des Sénégalais de l'extérieur ;
- **Son Excellence Monsieur Amadou DIOP**, Ambassadeur du Sénégal au Royaume de Belgique ;
- **Son Excellence Madame Geneviève Faye MANEL**, Ambassadeur, Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement, précédemment, Directeur Europe, Amérique, Océanie ;
- **Monsieur Ousmane DIOP**, Ministre-Conseiller, Directeur Europe, Amérique, Océanie ;
- **Monsieur M. Germain COLY**, Directeur de la Cinématographie et Conseiller Technique, en charge de la Coopération au Ministère de la Culture et de la Communication ;
- **Monsieur Youssoupha NDIAYE**, Directeur de la, au Ministère de la Santé et l'Action sociale ;
- **Madame Marème Kane DIALLO**, Directrice de la Formation et du Développement Sportif au Ministère des Sports ;
- **Monsieur Théodore Adrien Sadio NDIAYE**, Directeur de la Jeunesse et des Activités Socio-éducatives au Ministère de la Jeunesse ;
- **Monsieur Monsieur Siré BA**, Conseiller Technique au Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion ;
- **Madame Fatou Cheikh SANE**, Directrice DIPA, au Ministère de l'Elevage et des Productions animales ;
- **Monsieur Olivier SAGNA**, Directeur des Etudes et de la Coopération (DEC), Directeur Général de l'Enseignement supérieur au Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ;
- **Monsieur Amadou DIALLO**, Coordonnateur PCER au Ministère de l'Eau et de l'Assainissement ;

- **Monsieur Niokhobaye DIOUF**, Directeur DPDE au Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants ;
- **Monsieur Amadou Tidiane SY**, Conseiller Technique au Ministère Garde des Sceaux, Ministre de la Justice ;
- **Monsieur Ahmed Tidiane DIA**, Conseiller Technique au Ministère du Commerce et des Petites et Moyennes Entreprises ;
- **Monsieur Papa Samba DIACK**, Chef de Division à la Direction Europe, Amérique, Océanie ;
- **Monsieur Elhadj Yabsa DIOP**, Chargé de Coopération au Ministère de l'Economie, du Plan et de la Coopération
- **Madame Khady DIOP**, Géographe, Agent en service à Direction Europe, Amérique, Océanie.

COMPOSITION DE LA DELEGATION WALLONIE-BRUXELLES

- **Madame Pascale DELCOMMINETTE**, Administratrice générale de Wallonie-Bruxelles International (WBI) et Administratrice déléguée de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) ;
- **M. Christian CARETTE**, Inspecteur général auprès de Wallonie-Bruxelles ;
- **M. Yann Gall**, Délégué général de Wallonie – Bruxelles à Dakar ;
- **M. Stephan PLUMAT**, Directeur de l'Association pour la Promotion de l'Education et de la Formation à l'Etranger (APEFE) ;
- **M. Fabrice SPRIMONT**, Directeur de la Coopération bilatérale directe auprès de Wallonie-Bruxelles ;
- **Madame Mylene Laurant**, Attachée principale, chargée des Relations internationales au Secrétariat général du Service Public Francophone Bruxellois (SPFB)
- **M. Pierre DU VILLE**, Chef de service Sénégal auprès de Wallonie-Bruxelles ;
- **Mme Zohra BOUAZZA**, Assistante principale au service Sénégal ;
- **Mme Marysol Michez**, Responsable AWEX pour l'Afrique de l'Ouest
- **M. Mamadou KANE**, Conseiller à la Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar ;

- **Mme Mélanie SADIO**, Conseillère à la Délégation Wallonie-Bruxelles à Dakar ;
- **Madame Joséphine KANDE**, responsable administrative de la Délégation générale Wallonie-Bruxelles à Dakar
- **M. Michel-Ange Vinti**, Assistant au Service des bourses internationales de Wallonie-Bruxelles.

Annexe 2

Liste des projets programme 2017 – 2019

- PROJET 1 : Renforcement des capacités de développement durable d'un système de production d'huiles essentielles de plantes aromatiques locales du Sénégal**.....
- PROJET 2 : Appui institutionnel à la mise en place du Réseau sous régional de laboratoires : composante Sénégal**
- PROJET 3 : Appui à la mise en œuvre du plan de gestion des ressources en eaux dans la zone des Niayes**.....
- PROJET 4 : Appui à la protection du Lac de Guiers**.....
- PROJET 5 : Amélioration de la productivité du bovin Ndama au Sénégal et assurer un élevage familial compétitif**.....
- PROJET 6 : Implantation du Festival AlimenTerre au Sénégal**
- PROJET 7 : Développement de l'enseignement des Sciences et de la Technologie du Préscolaire au Supérieur et de l'apprentissage des Sciences et de la technologie au niveau des BST et des Collèges**.....
- PROJET 8 : Perfectionnement de la formation des enseignants de stylisme - modélisme**.....
- PROJET 9 : Enseignement inclusif : Appui à l'Institut National d'Enseignement et de Formation pour Jeunes Aveugles (INEFJA) comme école de référence pour la scolarisation des enfants avec un handicap visuel**.....
- PROJET 10 : Enseignement inclusif : Appui au Centre Verbo-tonal comme école de référence pour la scolarisation des enfants avec un handicap auditif**.....
- PROMES Programme d'appui à la Protection des Mineurs et aux Droits de l'Enfant au Sénégal**
- PROJET 11 : Renforcement de la protection juridique des mineurs auteurs/victimes de violence**
- PROJET 12 : Sensibilisation de la société civile et des services publics aux droits de l'enfant**....
- PROJET 13 : Renforcement d'un dispositif d'aide psychosociale aux enfants en danger dans les rues, aux jeunes et aux femmes en situation de précarité ou d'exclusion**.....

PROJET 14 : Formation à la Thérapie Familiale et à l'Intervention systémique dans le champ psychosocial.....

PROJET 15 : « Médialabre »

PROJET 16 : FOTTI – Accompagnement à la professionnalisation des artistes, techniciens et producteurs Formation artistique (cinéma, audiovisuel, arts de la scène) - Phase 3

PROJET 17 : « LABO DEKK DEM » Laboratoire de recherche artistique dans la ville

PROJET 18 : Soutien au développement d'une plateforme en photographie d'auteur et documentaire

PROJET 19 : Carrefour des ressources Hip Hop Bruxelles-Dakar

PROJET 20 : Appui au Festival international de Folklore et Percussion de Louga (FESFOP) pour le développement durable et intégré du Village Touristique.....

PROJET 21 : « Go4Heritage » : formations à la Maison de l'Amiral à Gorée. Vers la certification des professionnels du Patrimoine et leur valorisation au travers des Journées nationales du Patrimoine

PROJET 22 : Citoyennetés postcoloniales : Responsabilité et réparation

PROJET 23 : Appui aux politiques culturelles

EVALUATION DU PROGRAMME DE TRAVAIL 2017-2019

1. AGRICULTURE ET FILIERES AGRO-ALIMENTAIRES

PROJET 1 : Renforcement des capacités de développement durable d'un système de production d'huiles essentielles de plantes aromatiques locales du Sénégal

Ce projet a démarré durant le programme 2012/2014 avec la recherche agricole sur des espèces locales et l'implantation d'une unité pilote de production d'huiles essentielles locales destinée à servir ensuite de modèle pour les privés.

Durant cette phase, des activités diverses ont pu être menées comme la recherche agronomique, la composition d'huiles essentielles (8 plantes aromatiques), la définition des axes d'applications, sécurité sanitaire, essais, valorisation, application aux pesticides, des publications scientifiques et la soutenance de deux doctorats avec perspectives de développement intéressantes

La deuxième phase du projet (2017-2019) a permis la stabilisation d'une collection de 8 plantes aromatiques servant de base pour la production pilote semi-industrielle d'huiles essentielles et des essais d'applications à l'échelle de

laboratoire (alimentaires, cosmétiques et insecticides) ont pu être effectués.

Un cadre de renforcement de groupements de femmes a été aménagé à l'UGB pour le développement de la synergie des actions avec les potentiels partenaires privés pour la mise en marchés des produits issus d'essais concluants de valorisation.

Le consortium UGB (Université Gaston Berger), ITA (Institut de technologie alimentaire) et ULG (Université de Liège) est en voie de bâtir une chaîne de valeur économique des huiles essentielles sur la base des résultats de recherche obtenus et par le biais d'un partenariat public-privé.

L'appartenance des deux universités de Liège Gembloux Agro-Biotech et UGB de Saint Louis, au projet Dafrali, coordonné par l'AUF de Bruxelles, a permis d'établir une synergie d'actions entre les deux projets qui ont en commun les aspects de sécurité sanitaire et la diversification de la valorisation des agro-ressources et la promotion de l'innovation technologique. Ainsi les équipements acquis dans le cadre du projet Dafrali pour le renforcement du laboratoire de microbiologie alimentaire implanté à proximité de l'unité de distillation ont pu aider au volet hygiène du procédé de distillation.

En fin novembre 2020, seize (16) entreprises (dont des jeunes) se sont engagées à participer au capital de la nouvelle société SEN HE (28.700.000 FCFA soit 43.750 EUR) en acquérant 504 actions sur le total de 970 (dont 242 actions détenues par les trois institutions publiques UGB, ITA et ULG).

Durant l'exécution du projet, les partenaires ont accusé un manque de suivi des procédures d'accès aux subventions et aux bourses qui a fait perdre au projet une subvention (2019) et 2 bourses (en 2018).

Le passage à la viabilité économique reste cependant un défi important. La poursuite éventuelle de ce projet pourrait mettre cette dimension au centre du soutien

PROJET 2 : Appui institutionnel à la mise en place du Réseau sous régional de laboratoires : composante Sénégal

Pour rappel, ce projet est né des recommandations issues du séminaire international (2013) sur la qualité sanitaire des aliments (laboratoires belges, sénégalais, Afrique de l'ouest), organisé par WBI. Ce projet visait d'abord à mettre en réseau les laboratoires nationaux puis ceux de la sous-région pour des synergies d'actions fortes sur des problématiques similaires concernant la santé des populations (des consommateurs).

Le projet boucle ainsi sa 2^{ème} phase de 3 ans de mise en œuvre. Il a pu bénéficier d'une année tampon 2019.

Les activités menées en réseau par les trois laboratoires nationaux, le LANAC, l'ITA et le CERES-Locustox, ont véritablement contribué au renforcement technique et institutionnel des laboratoires.

Parmi ces activités réalisées, on peut noter :

- la création d'une centrale d'achat de matériel et de consommables critiques
- la création d'un site Web réseau de laboratoires ;

- l'acquisition de réactifs, consommables et matériel de laboratoire ;
- l'organisation d'ateliers de renforcement des capacités techniques en matière d'analyses des agents des laboratoires du réseau ;
- la participation des agents aux essais d'inter-comparaison de laboratoires et aux séminaires de maintenance préventive et curative des équipements ;
- l'organisation de 2 ateliers (2018 et 2019) sur le suivi de la qualité sanitaire des aliments et des produits géo localisés (Veille normative et réglementaire) notamment le niveau de contamination des produits maraîchers en résidus de pesticides, de l'arachide et des produits à base d'arachides en aflatoxines et enfin la problématique de la qualité des eaux potables conditionnées en sachets.

L'exécution de ces diverses activités ont eu un impact positif sur la stratégie d'accréditation aux normes ISO/CEI 17.025 des laboratoires d'analyses et d'essais de produits alimentaires, a permis entre autres :

- au LANAC de passer avec succès ses audits de surveillance S2 et S3 du COFRAC et d'étendre la portée de son accréditation initiale aux dosages de l'iode dans le sel alimentaire et de l'histamine dans les produits de la pêche ;
- à la Fondation CERES-Locustox de maintenir et d'étendre la portée de son accréditation COFRAC ;
- à l'ITA d'obtenir son accréditation initiale COFRAC pour les mycotoxines.

Avec l'expérience ainsi acquise en 6 ans, le noyau des 3 laboratoires initiaux devrait pouvoir s'élargir progressivement à d'autres laboratoires nationaux (universitaires, Ministère des pêches, Ministères des ressources animales, laboratoires ISRA, etc.)

Concernant les missions en Wallonie-Bruxelles, il a été noté une primauté du personnel administratif et managérial sur celui technique alors que ce dernier dispose de plus de compétences pour rentabiliser les missions et impacter les travaux de laboratoires.

Ce projet peut être considéré comme ayant atteint les objectifs fixés et que les autorités pourront s'en inspirer pour élargir le réseau avant de le déployer au niveau sous-régional.

Pour maintenir le partenariat interuniversitaire sur ce domaine stratégique de l'agro-alimentaire, WBI pourrait instituer un système de bourses thématiques (comme celles de l'ARES) qui pourraient être octroyées aux techniciens des laboratoires sénégalais, sur base d'un dossier de candidature à examiner.

PROJET 3 : Appui à la mise en œuvre du plan de gestion de ressources en eaux

Ce projet inter-universitaire est mené par le partenariat entre d'une part, le Département des Sciences et Gestion de L'Environnement (Uliège), celui de l'Hydrogéologie & Géologie de L'Environnement de (Uliège), la Direction générale Agriculture, Ressources Naturelles et Environnement (D GARNE) du Département de l'Environnement et de l'Eau Service Public de Wallonie (SPW)

d'autre part, a Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eau (DGPPE) du Ministère sénégalais de l'Hydraulique et l'École Nationale Supérieure d'Agriculture/ Département Génie Rural/Université de Thiès.

Le projet a accusé un important retard à son démarrage (février 2018), le temps de boucler le processus de sélection du/de la doctorant (e) qui doit être la cheville ouvrière du projet. Son travail de recherche reflète entièrement les objectifs du projet.

Mme DIOR Diallo Diarra, enseignante-chercheuse à l'ENSA/UT est la doctorante/coordonnatrice du projet au Sénégal.

C'est effectivement en février 2018, qu'une première mission de l'Université de Liège a permis de : (i) de s'imprégner de la problématique de la gestion intégrée des ressources en eau dans la zone des Niayes ; (ii) d'identifier des synergies avec d'autres projets et initiatives(comme ENABEL); (iii) d'organiser les entretiens de sélection de doctorant(e); (iv) et de lancer les activités (organisation de la structure de gestion du projet et identification des investissements nécessaires au bon déroulement du projet).

L'inscription de doctorante à l'Université de Liège en juillet 2018 marque le démarrage du projet dans sa phase de formation et de recherche (télédétection, SIG, hydrogéologie et de modélisation).

La libération de la première tranche du budget du projet a accusé un retard (après avril 2019) par le manque de coordination entre les partenaires. Ensuite, quand le budget a été transféré, les procédures de gestion entre ENSA et Université de Thiès ont rallongé le retard.

Deux agents de la DGPPE ont pu bénéficier chacun d'une bourse de stage de 2 mois à l'Université de Liège. Par la faute de la DGPPE, 2 mois de bourse de stage ont été perdus pour le projet.

Deux étudiantes en Master de l'université de Liège ont été en stage au Sénégal dans le cadre de leur TFE (mars-mai 2019). En rapport avec certains résultats attendus du projet, leurs travaux ont porté respectivement sur : « La Gestion Intégrée des Ressources en Eau : Un guide de recherche participatif à l'encontre des pressions et des vulnérabilités exercées sur les usagers de l'eau Cas à Mboro-Darou Khoudoss au Sénégal » et sur l'«Utilisation des engrais chimiques et des produits phytosanitaires dans l'agriculture maraîchère, et son impact sur l'environnement et la santé des citoyens dans la zone des Niayes au Sénégal

Deux étudiants du Département Génie rural de l'ENSA), élèves ingénieurs (en 5ème année de formation) sont mis à la disposition du projet et bénéficient de bourses de mobilité Sud-Sud pour réaliser un stage à la DGPPE.

La zone de Mboro, Notto Gouye diama a été choisie comme zone d'études du projet avec l'implication des acteurs (Résultat 3 du projet) dans la dynamique de participation à la mise en œuvre du projet.

Au niveau du site pilote de la Commune de Darou Khoudouss (Mboro), 08 périmètres irrigués ont été identifiés pour les expérimentations.

Le contrôle qualité et du niveau de la nappe, s'effectue sur le réseau d'observation et de suivi des eaux souterraines du projet. Ce réseau est composé

30 puits déjà nivelés dans le cadre du projet en plus des 19 puits de la DGPRE (soit au total 49 puits).

En août 2019, s'est tenu à la mairie de Darou Khoudous, un atelier de concertation et de formation des producteurs sur la GIRE Niayes, animé par Dr Lamine DIOP de l'Université Gaston Berger et de la Doctorante Mme Dior DIALLO, avec la participation d'une quarantaine d'acteurs dont des représentants des unions de producteurs, des associations des jeunes, des femmes présidentes de GIE, des collectivités et des agents de l'ANCAR.

L'atelier avait pour objectifs d'abord de sensibiliser et d'orienter les producteurs sur l'approche GIRE ; ensuite de les former sur quelques outils de la GIRE ;

Lors de la seconde phase de la formation doctorale de la coordonnatrice à Liège (septembre -décembre 2019), la thématique de recherche a été réorientée, en accord avec son encadrement.

En effet, face aux difficultés de collecte des données auxquelles la doctorante était confrontée au Sénégal, il a été procédé à un changement notable de la thématique de recherche. Initialement focalisée sur la caractérisation du profil de vulnérabilité des eaux souterraines de l'écosystème côtier des Niayes du Sénégal, la thématique s'oriente présentement sur l'estimation spatialisée d'un des paramètres clef du bilan hydrique notamment, l'évapotranspiration et le suivi de sa dynamique saisonnière par télédétection.

Lors de son séjour en décembre 2019, la Délégation de la mission WBI d'évaluation à mi-parcours, malgré une demande insistante, n'a pas pu rencontrer, ni le partenaire sénégalais, ni visiter le projet.

Globalement, hormis les rapports annuels, la Délégation WB est très peu informée de l'exécution sur le terrain du projet et apprécie difficilement l'atteinte des résultats visés par le projet:

- Caractérisation et suivi des ressources en eau (du matériel pour le suivi des eaux souterraines : sonde multi-paramètre et sondes de profondeur d'eau a été implanté par le projet) ;
- Cartographie de l'évolution des ressources en eau et ses usages et identification de la vulnérabilité de la ressource (collecte régulière d'images satellitaires) ;
- Appui à la mise en place d'un cadre de concertation et PLGIRE (un atelier d'information et de formation a été réalisé) ;
- Amélioration des pratiques hydroagricoles

PROJET 4 : Appui à la protection du Lac de Guiers

Ce projet porte sur l'amélioration de la gestion de l'eau du Lac de Guiers, à travers la protection des captages des eaux de surface, la protection des incidents polluants et le contrôle de la qualité de l'eau. Sur les trois missions, les réalisations suivantes sont notées : la protection du lac portée sur le développement de connaissance sur les ressources en eau, l'identification des risques environnementaux et un examen de la réglementation des eaux de surface.

Pour la deuxième année d'exécution (2019), du matériel et des équipements de laboratoire pour l'analyse de la qualité de l'eau ont été acquis.

Les visites des partenaires en Wallonie, ont été annulées par 2 fois, faute d'obtention d'un visa pour les agents de l'OLAC. Il faut dire aussi qu'ils n'avaient pas bien maîtrisé la procédure lors du premier dépôt (fourniture complète de dossiers).

On notera le manque de communication du projet vis-à-vis de la DWB aussi bien de la part du partenaire WB (la SWDE) que de l'OLAC.

PROJET 5 : Amélioration de la productivité du bovin Ndama au Sénégal et assurer un élevage familial compétitif.

Ce projet intervient dans le cadre de renforcement des capacités scientifiques et techniques des éleveurs pour l'amélioration de la productivité du bovin Ndama notamment un élevage familial compétitif.

Le coordonnateur du projet a bénéficié d'une bourse de spécialisation, qui lui a permis de soutenir une thèse de doctorat en décembre 2019 sur le sujet « Analyse socio-technique et organisationnelle du programme de sélection du bovin N'Dama au Sénégal ».

En outre, deux (2) bourses de stage à l'Uliège ont été accordées aux agents de l'ISRA.

Trois membres de l'association des éleveurs ont également bénéficié de bourses de stage dans des fermes en Wallonie.

L'impact de ses formations sur l'organisation des éleveurs pourra être mesuré bien après le projet.

PROJET 6 : Implantation du Festival AlimenTerre au Sénégal

LE CNCR (organisation fédérale des ruraux du Sénégal), partenaire de l'ONG SOS Faim (Belgique), dans ce projet, a su s'approprier avec succès le concept du « Festival Alimenterre » qui sensibilise les populations sur l'environnement, les changements climatiques, la production et la consommation durable.

La 1^{ère} édition (2018) du festival, organisé dans le cadre de la FIARA (Foire agricole) a mobilisé beaucoup de monde (agriculteurs, étudiants en agro et environnement, acteurs culturels) autour des projections de films, des débats, des forum-théâtres et concours culinaires.

Lors de la 2^e édition (2019), le Délégué général WB, a eu l'heureuse initiative de faire intervenir M. Déogratias NIYONKURU, ingénieur agronome burundais et fondateur de l'organisation burundaise Appui au développement intégral et à la

solidarité sur les collines (ADISCO), pour présenter et débattre sur son ouvrage « POUR LA DIGNITE PAYSANNE. Quel modèle de développement pour l'Afrique ? Quel financement pour son agriculture ? Quels défis pour les petits paysans » ?

La 2^{ème} édition a été marquée par des initiatives de décentralisation des activités dans Dakar et dans les régions.

L'activité du festival est désormais intégrée dans le calendrier annuel du CNCR qui l'organise par ses moyens propres en diversifiant les partenariats.

EDUCATION, FORMATION ET PROTECTION DES JEUNES :

PROJET 7 : Développement de l'enseignement des Sciences et de la Technologie du Préscolaire au Supérieur et de l'apprentissage des Sciences et de la technologie au niveau des BST et des Collèges

Pour rappel, ce projet qui promeut la pédagogie situationnelle, comme approche plus adaptée à l'enseignement des sciences et technologie, a débuté en 2006 avec le Ministère de l'éducation nationale comme partenaire institutionnel, le Comité national de pilotage du projet de développement de l'enseignement des sciences et de la technologie (CN-PDEST) et la CNBST (Coordination Nationale des Blocs scientifiques du Sénégal) comme partenaires opérationnels. La première phase du projet a été bouclée en 2010 avec la remise au Président de la République du rapport de l'étude globale sur l'enseignement des sciences et de la technologie au Sénégal (étude commanditée par le Ministre de l'éducation Pr M. Sourang à l'Académie des sciences et techniques du Sénégal).

La phase 2 du projet, à partir de 2012, a porté sur la mise en œuvre des recommandations de l'étude notamment pour le volet pédagogique (formation de formateurs, applications dans les BST) à l'académie de Dakar.

Ce projet s'inscrit dans les priorités du PSE, consistant à orienter l'enseignement dominé par les disciplines littéraires (70%) vers les disciplines des sciences et la technologie. Cette ambition gouvernementale s'est traduite par la construction de 20 nouveaux BST, implantés dans les 14 régions, renforçant l'existant à savoir les 8 BST implantés dans les années 70 avec le concours de la Banque Mondiale.

La 3^{ème} phase du projet (2017-2019) visait la poursuite de la formation de formateurs de formateurs, l'extension géographique de l'expérimentation/formation à la nouvelle pédagogie à trois académies d'éducation et l'ouverture des formations aux enseignants des 20 nouveaux BST et la finalisation du guide méthodologique qui capitalise toutes les expérimentations menées depuis 2006 en vue de la diffusion de la pédagogie situationnelle.

Durant cette dernière phase, un seul séminaire a pu être déroulé. Le guide méthodologique a été édité. Projet un peu théorique (beaucoup d'énergie sur le guide méthodologique d'apprentissage des sciences) et loin des réalités.

L'élargissement du partenariat à l'Académie nationale des sciences et

techniques du Sénégal (ANSTS) a donné au projet plus de visibilité et de moyens budgétaires (l'ANSTS ayant des partenariats avec d'autres PTF).

Cependant, il y a lieu de relever quelques difficultés apparues dans l'exécution du projet notamment, le retard accumulé dans le démarrage des activités en raison de la lenteur de la mise à disposition des subventions attendues de la partie wallonne, auquel s'ajoute la faible coordination des activités du côté wallon (les 2 personnes ressources sans appui institutionnel).

Par ailleurs, on a noté une baisse d'intensité (voire une rivalité) de la collaboration entre l'ANSTS et la CNBST. Le nouveau Coordinateur de la CNBST se plaint de voir le volet expérimentation pédagogique et la formation de son personnel technique délaissé en faveur d'activités de recherche pédagogique plus théoriques.

On peut noter aussi, que la décision administrative de confier désormais la gestion des 20 nouveaux Blocs scientifiques et technologiques aux Académies (niveau région), a été un facteur d'affaiblissement de la cohésion du projet, car ôtant à la CNBST sa compétence de coordination nationale.

Le CNPDEST, constitué de Professeurs bénévoles, directement rattaché à l'ANSTS, n'a plus sa légitimité (créé en 2004 par décret ministériel) et par conséquent ne dispose plus de bureaux, ni de budget, et n'est plus sollicité par le Ministre.

Ce projet, bien que pertinent, a souffert de son faible portage par le Ministère de l'éducation contrairement à d'autres projets pédagogiques (l'enseignement des mathématiques (Japon), la main à la pâte de la Coopération française, etc.). Ainsi l'année 2019 a été presque blanche pour le projet. Les missions prévues ainsi que le séminaire de formation n'ont pu être réalisés en raison de problèmes de santé du Pr Deketele, cheville ouvrière du projet et du décès du Coordinateur du CN-PDEST, M. Samb, animateur principal des séminaires de formation pédagogique.

PROMES Programme d'appui à la Protection des Mineurs et aux Droits de l'Enfant au Sénégal

Pour rappel, c'est après que les projets, n°11 à 15 soient retenus individuellement par la 6ème réunion de la CMP, que WBI a eu l'initiative de les regrouper dans un sous-programme dénommé "PROMES- Programme d'appui à la Protection des Mineurs et aux Droits de l'Enfant au Sénégal » dans l'objectif de susciter plus de synergie et de mutualiser leurs activités, vu qu'ils traitent de la même problématique des droits de l'enfant sous des angles divers,

Mais ce projet de mutualisation n'a pas pu se réaliser, faute de mise en place préalable des organes communs de gouvernance (Comité technique réunissant à Bruxelles les opérateurs des 5 projets, Comité de pilotage du programme à Dakar). Ainsi ni le budget programme, ni les activités prévues n'ont pu être réalisés notamment trois ateliers sur la thématique de « La prise en charge de la violence » en 2017 ; un atelier d'échanges en Belgique entre professionnels sénégalais et de la FWB sur le thème « Violence et Multiculturalité » ; deux ateliers de perfectionnement au Sénégal (2018) ; un colloque international sur

le thème : « L'embrigadement des jeunes » et l'édition des actes du colloque (2019).

En 2019, un atelier d'échanges entre professionnels sénégalais et de la FWB sur le thème « Violence et Multiculturalité » s'est tenu en Belgique pour à la fois tirer le bilan et élaborer les axes du PROMES 2 pour le prochain programme de travail.

Ainsi donc chacun des 5 projets du programme a dû dérouler ses activités séparément.

PROJET 8 : Perfectionnement de la formation des enseignants de stylisme -modélisme

Ce projet a fait l'objet d'un projet d'exposition commun à Dakar et à Bruxelles avec pour thème, *"Le sac à dos"*, une synthèse des influences Europe-Afrique.

Les missions de formation ont bien eu lieu de part et d'autre.

Un problème de coordination s'est posé les deux premières années avec la programmation des formations au Sénégal durant les congés scolaires.

Les relations tendues entre partenaires ont été gérées avec des compromis dans la dernière phase avec la formation des apprenants en lieu et place d'une formation des formateurs initialement prévue.

Perspective : changer d'opérateur sénégalais si toutefois le projet devait être reconduit

PROJET 9 : Enseignement inclusif : Appui à l'Institut National d'Enseignement et de Formation pour Jeunes Aveugles (INEFJA) comme école de référence pour la scolarisation des enfants avec un handicap visuel

Le Décret 2020 portant création et fixant l'organisation et le fonctionnement de l'INEFJA sous la tutelle du Ministère de l'Education nationale

Ce projet est très bénéfique pour les éducateurs qui ont bénéficié de formations, pour les Enfants déficients visuels (EDV) et leurs parents à titre informatif.

De plus, leurs enseignants **pour aveugles/malvoyants** dispensent des cours en braille dans deux lycées d'intégration accueillant des EDV.

Le maillage et l'intégration de la communauté s'étendent au niveau des écoles maternelles (12 EDV) et élémentaires (27 EDV).

Procédé : formation de 10 jours des éducateurs sur le braille, la mobilité-orientation et les adaptations pédagogiques notamment la mise à disposition du matériel, l'accueil et l'installation de l'EDV. Il y a des enseignants qui sont détachés pour le suivi du programme des élèves en intégration

Dans ce cadre, le modèle WBI est en train d'être implanter dans la région de Ziguinchor avec le détachement d'un enseignant bénéficiaire sur une durée de 3 ans (2019-2021)

Recommandations :

communiquer davantage sur le modèle WBI afin d'intéresser les autorités locales des autres régions du Sénégal au bénéfice de cette communauté souvent laissée à elle-même malgré une forte demande de formation et d'implication d'autres écoles et enseignants, également une plus ample implication des ophtalmologues/services médicaux pour l'identification des causes de la cécité.

PROJET 10 : Enseignement inclusif : Appui au Centre Verbo-tonal comme école de référence pour la scolarisation des enfants avec un handicap auditif

L'exécution du projet dans sa phase initiale a connu quelques lenteurs suite au départ à la retraite de l'Administratrice. Autre conséquence : les bourses sont sous-utilisées.

Les missions pour le Sénégal ont été effectives avec la formation de formateurs, l'appropriation de nouveaux procédés sur le curricula de formation et les séances d'informations pratiques aux enfants appareillés et leurs parents. On peut cependant s'interroger sur la pertinence de la méthode même (verbo-tonale) plutôt que la langue des signes (qui ne nécessite pas d'appareillage).

PROJET 11 : Renforcement de la protection juridique des mineurs auteurs/victimes de violence

Ce projet initié au début des années 2000 avec des moyens importants de l'APEFE (humain, financiers et matériels) a eu des résultats probants en matière de formation et sensibilisation des acteurs intervenant sur la problématique des droits de l'enfant. Après le désengagement de l'APEFE (2008), WBI a repris le projet avec les mêmes partenaires sénégalais (CFJ comme tête de file), l'asbl la POMMERAIE prenant la place de la Délégation générale des droits de l'enfant (DGDE).

Durant la période, 10 missions d'experts de part et d'autres et 5 mensualités de bourses de stage ont contribué aux objectifs tous azimuts (sans indicateurs objectivement vérifiables) :

- promouvoir la transdisciplinarité par une amélioration de la collaboration entre les différents intervenants ;
- former et mettre en réseau les acteurs institutionnels ou d'associations intervenantes en matière de prévention, de diffusion d'information, de poursuite et de restauration des auteurs et victimes de violences ;
- Accompagner le processus d'élaboration du Code de l'enfant et de mise en place du défenseur des droits de l'enfant ;
- mettre à disposition le curriculum de formation des intervenants de rue, adapté au contexte local ;
- promouvoir le respect des droits de l'enfant dans la procédure judiciaire concernant des mineurs auteurs ou victimes de violence ;
- promouvoir et contribuer à la mise en place d'un cadre légal pour la justice restauratrice ;

- promouvoir la coopération sud-sud entre le Sénégal, le Bénin et le Burkina Faso en matière de protection des droits de l'enfant en général et des violences faites par et contre les enfants en particulier.

A l'avenir, si ce projet est reconduit, la Direction de la protection des droits de l'enfant (Ministère de la Famille) ou la DESPS (Direction de l'éducation surveillée et de la protection sociale) devraient être les têtes de pont de ce projet tout en impliquant le CFJ (Centre de formation judiciaire (magistrats et juristes) pour le volet formation juridique des acteurs.

PROJET 12 : Sensibilisation de la société civile et des services publics aux droits de l'enfant

Le COSAED (Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et Jeunes en difficulté au Sénégal) et son partenaire belge l'asbl Dynamo international ont opté pour l'intervention sur le terrain aux côtés des enfants de la rue.

Les objectifs spécifiques/opérationnels visés sont larges et il manque des indicateurs de mesure des résultats :

- Les acteurs de la société civile et des services publics sont renforcés dans la défense des Droits de l'enfant ;
- Les communautés sont impliquées dans tout le processus de défense des droits de l'enfant ;
- Les enfants talibés et/ou en situation de rue bénéficient d'un acte d'état civil leur conférant une existence légale ;
- Une meilleure visibilité de l'approche méthodologique en travail social de rue est assurée

En raison du retard accusé dans l'exécution du projet, un seul le Résultat sur les a pu être obtenu : R1 : Les acteurs de la protection des enfants sont imprégnés des systèmes et dispositifs de prise en charge et de protection de l'enfant (

- Organiser 14 ateliers régionaux de partage et d'identification des systèmes et dispositifs de protection des enfants (50 participants par atelier et par région) ;
- Organiser 14 forums thématiques de consultation régionale des populations sur les mécanismes endogènes de protection des enfants (50 participants par atelier et par région) ;
- Organiser un atelier national de partage et de validation des systèmes et dispositifs de protection des enfants (75 personnes dont 28 délégués des 14 régions).

Cette activité a pu être financée par une subvention exceptionnelle de WBI dans le cadre de la Covid19.

1 mensualité de bourses de stage en Belgique a pu être réalisée tandis que les 2 autres ont été annulées faute de visa pour les candidats (ne disposant pas de bulletin de paie).

PROJET 13 : Renforcement d'un dispositif d'aide psychosocial aux enfants en danger dans les rues, aux jeunes et aux femmes en situation de précarité ou d'exclusion

Ce projet de l'asbl bruxelloise « Terres Rouges » vise l'amélioration qualitative et quantitative des prises en charge d'enfants en danger et de jeunes en voie de désocialisation ou de rupture de liens à St-Louis.

Sans ancrage institutionnel local (mairie, centre de santé), les objectifs de cette structure sont démesurés par rapport à la demande sociale :

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- Renforcement et formation de l'équipe du centre d'accueil et d'écoute afin de répondre aux nombreuses demandes notamment pour l'accompagnement des jeunes filles en matière de sexualité et de santé de la reproduction ;
- Constitution et formation d'une équipe chargée de la maraude, de l'ouverture et du fonctionnement d'un dortoir de nuit avec une capacité d'accueil dans un premier temps de 10 jeunes enfants talibés en danger dans les rues ;
- Augmentation de la capacité d'accueil du dortoir de nuit de 10 à 20 jeunes par nuit.

La structure fonctionne en réalité comme un centre autonome d'aide sociale dont les ambitions dépassent celles de la Mairie et des autorités sanitaires et les capacités de l'opérateur.

PROJET 14 : Formation à la thérapie familiale et à l'intervention systémique dans le champ psychosocial

Fruit d'un partenariat entre une structure bruxelloise, l'Institut d'Études de la Famille et de Systèmes humains (IEFSH) et Association sénégalaise de Thérapie Familiale et Systémique (ASTFAS), ce projet est handicapé par un manque d'ancrage institutionnel de part et d'autre. Les formations dispensées à des professionnels psycho-médico-sociaux, n'ayant pas certainement respecté les curricula et le contenu adéquat, ne bénéficient pas de reconnaissance officielle (certification) ni du Ministère de la santé, ni de l'Ecole nationale des travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS).

Il s'agit plutôt de sessions de renforcement des capacités et connaissances en thérapie familiale.

En termes de réalisations, le projet a permis de dispenser trois (03) cycles de formation (2 ans) au Sénégal et dans ce cadre six (06) personnes ont terminé leurs mémoires et sont devenues psychothérapeutes familiaux systémiques (via le cursus de formation, mais qui n'est pas reconnu par les autorités, ce qui est problématique en termes d'ancrage).

Aussi, un nouveau groupe de formateurs est en train de se constituer et permettra à certains de suivre une formation de deux (02) ans. Une nouvelle association de psychothérapeutes familiaux systémiques du département de Mbour a été créée cette année. A Saint-Louis, un groupe de vingt (20) personnes qui, au départ, a eu quelques difficultés à se constituer, a démarré sa première session. Comme perspective, il est prévu la création d'un master à l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar.

Des publications des expériences cliniques interculturelles et les actes des colloques, des réflexions ou recherches entreprises durant le projet ont été publiées

Quatre missions d'experts et 3 accueils de professionnels ont permis d'enrichir les échanges et les formations.

Ce projet gagnerait à intégrer son volet « formations » dans le pool de projets intervenant dans la protection de l'enfant et trouver un ancrage institutionnel au ministère de la santé.

PROJET 15 : Médialabre

L'objectif principal de ce projet est de promouvoir le concept et la pratique de la "Medialabre" comme une forme innovante de médiation alliant la pratique occidentale avec les pratiques traditionnelles africaines de l'arbre à palabre, qui peut constituer un instrument adéquat de prévention et de résolution des conflits dans le domaine de la protection des mineurs.

On peut noter que c'est l'un des projets qui totalise les plus de missions (9 missions au Sénégal et 9 accueils en FWB en plus de 2 x 2 mensualités de stage professionnel mais dont le résultat est douteux, sans résultats tangibles connus.

Le partenaire principal de ce projet de recherche-développement devrait être l'École Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS) qui dispense des formations de médiations familiales et sociétales.

PROJET 16 : Accompagnement à la professionnalisation des artistes, techniciens et producteurs. Formation artistique (cinéma, audiovisuel, arts de la scène)

Sur la base de sélection à l'échelle nationale, une série de jeunes ont pu bénéficier de plusieurs sessions de formation entièrement gratuites autour des métiers du cinéma (fiction, documentaire, montage, production, jeux d'acteurs, casting). Certains ont bénéficié de bourses et parmi eux, un a su intégrer le Conservatoire royal de Liège pour une année, à la fin de son stage initial de deux mois (dont il n'est malheureusement pas revenu, étant passé en séjour irrégulier en Belgique).

Chaque promotion (16 participants par an) a su développer un projet artistique. Durant la crise sanitaire, ce projet a fait l'objet d'une subvention spéciale axée sur la 1^{ère} étape du schéma de la chaîne du film, la création à savoir :

- Choix du film, synopsis, écriture du scénario ;
- Phase de développement, pré-production, réécriture ;
- Production, tournage (**étape actuelle du projet**) ;
- Postproduction, finalisation du film

Recommandation : favoriser la démultiplication des acquis par les bénéficiaires et leur mise en réseau.

PROJET 17 : « Labo Dekk Dem » Laboratoire de recherche artistique dans la ville

Ce laboratoire a permis des résidences croisées et des formations.

Les parties et la population du quartier Niayes Thioker ont réussi à s'approprier du projet ; objet d'une 1^{ère} restitution en 2018 à Bruxelles et à Dakar. A cela s'ajoutent, la production de films et la publication du livre "Niayes Thioker, lieu commun" (une création collective de 10 auteurs)

En raison de la crise sanitaire, l'exposition-restitution prévue en mai 2020 à la Biennale de Dakar (annulée), n'a pu être organisée.

Toutefois, le projet a bénéficié d'une subvention spéciale Covid. Il s'agit d'enrichir les résultats du laboratoire Dekk Dem dans un contexte de crise sanitaire mais surtout d'anticiper sur les nombreux phénomènes imprévisibles capables de compromettre et détruire "*le commun vouloir de vie commune*" et "*le vivre ensemble*" à Niayes Thioker.

Le projet se développe jusqu'en juin 2021.

PROJET 18 : Soutien au développement d'une plate-forme en photographie d'auteur et documentaire

Ayant rencontré quelques difficultés les deux premières années, le projet a bien été repris avec le changement de partenaire (formateur) et la tenue effective de deux ateliers de formation (suite à une revue de portfolios) dans un cadre adapté (autre partenaire).

Ce projet a bénéficié de ressources financières additionnelles pour une exposition-restitution, initialement prévue à la Biennale de Dakar mais qui finalement, se tiendra du 11 décembre 2020 au 10 janvier 2021. Le thème du "Littoral" est choisi avec neuf sous-thèmes : Sport, Pollution, Île de Gorée, Erosion côtière, Quartiers anarchiques, Pêche, Rituels culturels, Rituels religieux, Postures et Perspectives.

Recommandations :

La démultiplication du projet d'initiation à la photographie documentaire est fortement souhaitée dans d'autres régions du Sénégal.

Le projet initial axé autour de la création d'une plateforme collaborative sur le web et d'une revue journal de photojournalisme, mérite d'être développé.

PROJET 19 : Carrefour des ressources Hip Hop Bruxelles-Dakar

Les Parties se félicitent du prolongement du projet, fruit d'une fructueuse et ancienne collaboration autour d'Echanges artistiques à travers leurs Festivals respectifs, Festa2H et Sessions urbaines ; donc des voyages effectués dans les deux pays.

Le partenariat est fécond avec la création du premier Centre de documentation des Cultures urbaines, l'acquisition de matériels audiovisuels (vidéo, photos),

l'octroi de bourses à des techniciens Son et photo-vidéo et l'effectivité d'une tournée artistique de la Compagnie Le Duo en Belgique.

PROJET 20 : Appui au Festival international de Folklore et Percussion de Louga (FESFOP) pour le développement durable et intégré du Village Touristique

Un projet pérenne et crédible avec l'implantation d'un village touristique, la création de douze emplois permanents, l'électrification solaire et l'érection d'un forage équipé de pompe solaire.

Un budget de 35 000 EUR a été octroyé pour l'aménagement du village (électrification solaire, un puits, une pompe solaire, un château d'eau, des enseignes lumineuses et la réhabilitation de 11 cases du village).

Au titre des perspectives 2019, il était fait mention d'une foire culturelle décentralisée mais cela n'a pas été effectif.

Recommandation : Aide à la mise en place de mécanismes d'autofinancement en présence de l'ensemble des partenaires financiers du Fesfop et accent sur la pérennité de la gouvernance (vu la perspective de retraite à court terme des fondateurs).

PROJET 21 : Go4Heritage : Formations à la Maison de l'Amiral de Gorée(MAG). Vers la certification des professionnels du Patrimoine et leur valorisation au travers des Journées nationales du Patrimoine

Pour rappel, la phase initiale du projet (2012-2014) a permis de finaliser un plan architectural de l'ouvrage (MAG) et de stabiliser le bâtiment qui tombait en ruine grâce aux interventions des formateurs de l'IPW (école-chantier).

La phase 2 du projet (2017-2019) visait à renforcer les professionnels des métiers du patrimoine avec des formations certifiées.

Après le déroulement d'un atelier de formation (ferronnerie d'art, toiture et maçonnerie) par les formateurs de l'IPW en faveur des professionnels des métiers du patrimoine, en début 2017 à Dakar, le projet est resté sans résultats connus.

Les raisons de ce blocage sont de deux ordres :

- Au Sénégal, les budgets 2017 et 2018 de la DPC affectés à la réhabilitation de la Maison de l'Amiral de Gorée n'ont pas été disponibles et donc le projet d'école-chantier non faisable. La DPC s'est affaiblie entretemps, étant vidée de ses techniciens en faveur du Musée des Civilisations noires et même, elle s'est vue dépossédée de l'autorité sur la MAG (Maison de l'amiral de Gorée).
- En Wallonie, le processus de réorganisation administrative de l'opérateur IPW devenue AWAP a tiré en longueur jusqu'en 2019.

Sollicité par la DWB, l'ONFP (Office national de la formation professionnelle) était bien disposé à rejoindre le partenariat du projet en vue d'aider à l'élaboration de programmes de formation professionnelle qui pourront être

certifiés. Il s'est proposé d'établir un référentiel des métiers du patrimoine au Sénégal mais n'a pas trouvé d'interlocuteur national (la DPC).

PROJET 22 : Citoyennetés postcoloniales : Responsabilité et réparation

Le projet fait l'objet de contentieux.

Les Ateliers réflexives féminins de Dakar "Sabbar artistiques" se sont tenus du 19 au 24 mars 2019.

Deux difficultés majeures

- L'opératrice de la partie sénégalaise vit en Belgique.
- La Délégation générale W-B à Dakar n'avait aucune information par rapport à la programmation et à l'exécution des activités prévues. Cela a déjà été relevé en 2018 dans le PV de réunion d'évaluation conjointe à mi-parcours

Recommandations valables pour l'ensemble des projets CMP

Que la partie sénégalaise informe régulièrement la DGWB à Dakar des activités programmées et présente un compte-rendu de chaque activité. La partie belge pourrait en faire autant avec le pupitre ;

Que la DGWB prenne part aux activités pour être en mesure de conforter ou de nuancer les conclusions de chaque rapport sectoriel : est-ce que les activités se sont déroulées tel que prévu ? Qu'elles sont les séries d'ajustements apportés ? Apporter notre expertise et aider les parties à des compromis pour le bon déroulement du projet ... ;

Pour être proche des réalités de chaque pays, il est judicieux que les opérateurs retenus pour la prochaine CMP résident effectivement dans le pays représenté.

PROJET 23 : Appui aux politiques culturelles

Ce portefeuille est ouvert à différentes opportunités de soutien (de WBI durant le triennat) aux initiatives culturelles et artistiques organisées par les acteurs culturels au Sénégal ou leur participation à des événements artistiques au Sénégal (opérateur belge) et à l'étranger (opérateur vivant et travaillant au Sénégal).

A ce titre, il est important de souligner l'appui institutionnel et technique apporté à l'organisation de la Biennale en 2018 ; l'édition 2020 étant annulée.

RECOMMANDATIONS

En suite de cette évaluation, de manière globale et transversale et pour l'avenir, **des recommandations ont été formulées.**

Il conviendrait de :

- Veiller à la mise en place de conditions générales favorables à l'exécution des projets, ce qui suppose la réalité des engagements de part et d'autre, non seulement des autorités de tutelle mais aussi des acteurs opérationnels, en ce compris des opérateurs Wallonie-Bruxelles ;
- Adopter un système de rapportage des activités semestriel ou annuel
- Organiser là où c'est pertinent, un Comité technique de suivi (CTS) impliquant les parties institutionnelles et opérationnelles du projet pour noter à temps les contraintes d'exécution ou les opportunités d'élargissement des synergies
- Créer un comité paritaire de suivi du programme impliquant des Ministères sectoriels.
- Mener des interventions plus structurantes sur des échelles financière et humaine plus conséquentes et un examen plus réaliste des capacités d'engagement des partenaires locaux (expérience sectorielle, moyens techniques et financiers, motivation et degré d'autonomie dans l'action notamment).
- Favoriser la dimension régionale des projets ou des opportunités et les possibilités de collaborations multilatérales et Sud-Sud (lutte contre le changement climatique ; enseignement supérieur; formation en santé ; agronomie et économie agraire; coopération cinématographique ; droits et protection de l'enfance ; etc). Sans perdre de vue les opportunités de collaboration à saisir avec le Maroc et la Tunisie au regard de nos interventions sectorielles communes et des expertises mobilisables par ces pays en Afrique de l'Ouest.
- Viser la professionnalisation réelle de structures culturelles indépendantes qui bénéficient d'une notoriété et d'une aide internationale importante. Maintenir notre coopération en leur faveur en recherchant les mécanismes de certification de la valeur ajoutée et de validation des acquis
- De veiller, pour les partenariats inter-universitaires, à promouvoir des sujets de doctorats ayant des applications de développement transposables aux acteurs.

Annexe 3

PROGRAMME DE TRAVAIL 2021-2025

Jeunesse/Droits de l'Enfant

PROJET 1.1

Protection et respect des droits des enfants y compris les enfants en situation de rue par la reconnaissance du travail social de rue au Sénégal. (PROMES)

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

- Wallonie-Bruxelles International (WBI)
- Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Dynamo International, représenté par Mme Mathilde Dufranc et Mme Annick Niyonzima

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des enfants

Opérateur sénégalais :

Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés (COSAED), représenté par Mr Siaka Coulibaly

Résumé :

Ce projet vise à changer les perceptions de la société sénégalaise à l'égard des Travailleurs Sociaux De Rue (ESDR) pour que les droits des ESDR soient garantis et contribuer à atteindre 5 objectifs (3, 4, 5, 10 et 16) de l'Agenda 2030 pour un développement durable. En effet, l'Agenda 2030 est construit autour du principe « leave no one behind » et pour y parvenir, plus d'efforts doivent être fournis afin d'inclure les personnes les plus vulnérables et parmi elles, on retrouve souvent les ESDR. Le changement souhaité est que les ESDR puissent avoir plus facilement accès à leurs droits, voient leurs droits respectés et leurs besoins satisfaits. Ce projet permettra également à la coordination nationale sénégalaise assumée par le COSAED de poursuivre sa mission d'accompagnement des ESDR et à faire du plaidoyer auprès des autorités sénégalaises en vue d'une reconnaissance du statut de travailleur social de rue.

Contexte :

A l'issue de la dernière CMP qui avait mis sur pied le programme de protection des mineurs et des enfants au Sénégal (PROMES) et après l'évaluation dudit programme, il a été convenu de poursuivre le programme (PROMES 2.0). Les acteurs de PROMES I ont donc défini les grandes lignes de PROMES II 2021-2025 autour des objectifs généraux et spécifiques communs. PROMES II s'inscrit donc dans une logique de continuité qui vise à améliorer globalement les droits de l'enfant au Sénégal. Ainsi, le présent projet a été élaboré sur base des objectifs généraux de PROMES II et en réponse aux conclusions et recommandations issues des ateliers régionaux organisés dans le cadre du Projet 12 de la CMP 2017-2019 intitulé « **Sensibilisation de la société civile et des services publics aux droits de l'enfant** ».

Objectifs généraux :

OG1 : Contribuer à la protection de la jeunesse et au respect des droits des enfants au Sénégal ;

OG2 : Contribuer à la mise en œuvre de la convention CIDE, des protocoles additionnels et des observations générales ;

OG3 : Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant au Sénégal.

Objectif spécifique/opérationnel :

Améliorer significativement et durablement la protection et la prévention des cas d'enfants en

situation de rue qui sont parfois victimes et/ou auteurs de violences au Sénégal ainsi que leur insertion/réinsertion socioprofessionnelle, familiale et communautaire.

Résultats stratégiques attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

RS1 : La population et les autorités publiques ont été sensibilisés/conscientisés à la problématique des ESDR auteurs/victimes de violences et s'impliquent dans des dispositifs communautaires de protection de l'enfant.

RS2 : Les compétences des acteurs de première ligne dans la chaîne de protection de l'enfant ont été significativement et durablement renforcées (éducateurs, assistants sociaux, enseignants, policiers, associations et acteurs de quartier personnel) ; ils disposent d'un renforcement de leurs compétences en approche méthodologique du travail social de rue (TSR).

RS3 : Le cadre politique et légal en matière de protection et de respect des droits de l'enfant a été renforcé au niveau national et international.

RS4 : Le travail social de rue (TSR) est légalement et institutionnellement reconnu via la certification, la diplomation et la Valorisation des Acquis d'Expérience (VAE) : les effectifs des travailleurs sociaux de rue augmentent.

RS5 : Les enfants en situation de rue dans au moins 7 régions de Dakar, Thiès, Kaolack, Kolda, Tambacounda, Saint Louis et Ziguinchor sont harmonieusement accompagnés au plan social, professionnel et/ou familial.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 1 accueil de courte durée en Wallonie-Bruxelles et 2 missions de courte durée au Sénégal, frais divers
- 2023 : 1 Mission de courte durée au Sénégal, frais divers
- 2024 : 2 Missions de courte durée au Sénégal et 1 mission de courte durée dans un pays d'Afrique, frais divers
- 2025 : 1 Mission de courte durée au Sénégal, frais divers

Bourse de stages professionnels : 1 bourse de stage professionnel pour une période d'un mois par année.

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

Mise à la disposition des locaux et ressources humaines et matériels de Dynamo International pour assurer le suivi-évaluation du projet.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Mise à disposition des locaux du COSAED pour les sessions de formation, de concertation et mise à disposition de la logistique pédagogique.

Autres sources de financement :

Appui du Réseau International des Travailleurs Sociaux de Rue de Dynamo International et du Street work training Institute (SwTI).

Reconduction

Oui.

PROJET 1.2

Professionnalisation du métier de Travailleur Social de Rue par la mise en place d'un certificat ou d'une attestation de suivi de formation qui tient compte de la valorisation des acquis de l'expérience (PROMES)

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> - Wallonie-Bruxelles International (WBI) - Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) <u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u> - Haute Ecole Provinciale de Hainaut – Condorcet, représentée par Mme Sylvie De Paoli - Dynamo International, représenté par Mme Mathilde Dufranc et Mme Annick Niyonzima	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de La femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants <u>Opérateur sénégalais :</u> - Ecole Nationale des Travailleurs Sociaux Spécialisés (ENTSS), représenté par le Dr Amadou NDOYE - Centre de Formation judiciaire (CFJ), représenté par Mr Amadou BAAL - Collectif des Structures d'Appui aux Enfants et jeunes en Difficultés (COSAED), représenté par Mr Siaka Coulibaly
--	---

Résumé :

La HEPH-Condorcet en partenariat avec l'ENTSS et le CFJ entend par ce projet renforcer les capacités des travailleurs sociaux de rue en vue d'améliorer la prise en charge des enfants en situation de rue. Il sera ainsi question de former spécifiquement des travailleurs sociaux de rue (TSR). Des TSR sont actuellement sur le terrain, ils sont soutenus par la société civile mais ils ne sont pas reconnus par un certificat ou un diplôme. Ces TSR ont développé des compétences qu'il faut valoriser. C'est pourquoi ce projet vise la mise en place d'un groupe de travail sur la valorisation des acquis de l'apprentissage (VAE) au sein de l'ENTSS. Les TSR qui auront suivi et validé la courte formation proposée par l'ENTSS se verront remettre une attestation ou un certificat qui leur permettront d'accéder plus facilement à un emploi. En effet, la HEPH-Condorcet, forte de son expérience en VAE, soutiendra méthodologiquement la mise en place de cette cellule VAE. De plus, afin d'assurer l'adéquation entre la formation des TSR et les réalités du terrain, un comité de pilotage sera créé avec pour mission de superviser la mise en place de la formation des TSR.

Contexte :

Ce projet s'inscrit dans la continuité de deux projets en partenariat avec le COSAED, Dynamo International et l'ENTSS. La problématique de la prise en charge des enfants en situation de rue a été abordée lors d'un forum de discussion organisé en novembre 2018. Ce projet est donc axé sur la mise en place d'une cellule Valorisation des Acquis de l'Apprentissage au sein de l'ENTSS.

Le contexte est marqué par une recrudescence de la présence des enfants en situation difficile dans la rue à Dakar mais également sur tout le territoire sénégalais. La prise en charge de ces enfants pose problème du fait du faible taux d'encadrement de Travailleurs sociaux diplômés. Ceci explique la forte présence de volontaires ou acteurs communautaires présents sur le terrain, depuis plusieurs années, appelés aujourd'hui Travailleurs Sociaux de Rue (TSR). Leur intervention reste limitée par le manque de qualification. Ceci nécessite un renforcement de capacités par des structures formelles telles l'ENTSS pour les accompagner dans la certification, la valorisation et validation de leurs expériences. Ceci répond aux objectifs du développement durable en termes d'accès à l'éducation et d'inégalité envers les populations les plus vulnérables.

Objectifs généraux :

OG1 : Contribuer à une éducation de qualité pour tous ;

OG2 : contribuer à améliorer la justice, le respect des droits humains et le rôle de la vigilance de la société civile.

Objectif spécifique/opérationnel :

Améliorer significativement et durablement la protection et la prévention des cas d'enfants en situation de rue qui sont parfois victimes et/ou auteurs de violences au Sénégal ainsi que leur insertion/réinsertion socioprofessionnelle, familiale et communautaire.

Résultats stratégiques attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

RS1 : un comité de pilotage a été créé et a assuré le suivi de la création de la formation courte durée des TSR ;

RS2 : les compétences professionnelles des TSR ont été reconnues institutionnellement via la Valorisation des Acquis de l'Expérience ;

RS3 : des TSR ont obtenu un certificat ou une attestation de validation de la formation courte durée (3 mois).

Moyens requis :**A charge de WBI :**

- 2021 : 4 Missions de courte durée, frais divers
- 2022 : 2 Missions de courte durée, frais divers
- 2023 : 2 Missions de courte durée, frais divers
- 2024 : 4 Missions courte durée, frais divers

2 Bourses de stages professionnels en Wallonie-Bruxelles pour la HEPH-Condorcet et l'ENTSS chaque année

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

La HEPH-Condorcet s'engage à mettre à disposition les enseignants experts pour les différentes activités. Elle assurera le lien entre les différents partenaires tout au long du projet.

A charge de l'opérateur sénégalais :

L'ENTSS sera notre partenaire principale, ils s'engagent donc à libérer du temps pour les enseignants qui participeront activement à ce projet.

Autres sources de financement :

Afin de renforcer l'aspect formation des travailleurs sociaux de rue, un projet de formation sud pourrait venir en complément de celui-ci. Cet appel PFS est un appel concurrentiel lancé par l'ARES.

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 1.3

Protection, prise en charge et réinsertion des enfants auteurs ou victimes de violence (PROMES)

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> - Wallonie-Bruxelles International (WBI) - Délégué général aux droits de l'enfant (DGDE) <u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u> - La POMMERAIE asbl, représentée par Mr Denis RIHOUX et Mr Benoit Richard - SOS-Enfants asbl de l'ULB, représentée par Mme Brigitte Van Thournout et Mr Thierno Sagna	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de La femme, de la famille, du genre et de la protection des enfants Ministère de la Justice <u>Opérateurs sénégalais :</u> - Centre de Formation judiciaire (CFJ), représenté par Mr Amadou BAAL - Ecole nationale des Travailleurs sociaux spécialisés (ENTSS), représenté par le Dr Amadou NDOYE - Direction de l'Education Surveillée et de la Protection Sociale-DESPS, représenté par Mr Abibatou YOUM SIBY - Direction de la Promotion et de la Protection des Droits des Enfants, représenté par Niokhobaye DIOUF
--	--

Résumé :

La Pommeraie, en partenariat avec le CFJ, la DESPS, l'ENTSS et la DPPDE entend par ce projet renforcer la protection des mineurs et les droits des enfants avec une attention particulière pour les enfants auteurs et/ou victimes de violences. Le projet entend aboutir, par les formations et le renforcement des capacités, le partage et la mutualisation des outils, à la mise en place d'un système multisectoriel de protection des enfants, caractérisé par l'interdisciplinarité des interventions, les complémentarités des paquets de service, la synergie des acteurs et la gestion holistique des cas, pour éradiquer la violence faite ou subie par les enfants sous toutes ses formes. Par ailleurs, pour s'attaquer aux facteurs qui suscitent la violence et pour réagir efficacement quand elle survient, le projet articule son activité autour de la stratégie optée par le Sénégal de se doter de mesures et de programmes fondés sur des données probantes et motivées par l'intérêt supérieur des enfants.

Contexte :

Dans un contexte marqué par la recrudescence des violences de toutes formes notamment de maltraitance, de négligence, d'abus, d'exploitation que subissent les enfants dans les familles, les daaras et dans la rue, le projet 11 du PROMES se veut le plaidoyer auprès des décideurs de l'élaboration et de l'application de la loi, un vecteur de renforcement de la protection et de la promotion des droits de l'enfant conformément aux objectifs de la stratégie nationale de protection des droits de l'enfant. Il s'agit d'offrir à travers un système de protection intégré, un environnement politique, institutionnel et légal protecteur. Ainsi, le Sénégal a adopté en 2013 une stratégie nationale de protection de l'enfant (SNPE) avec deux objectifs spécifiques à savoir la mise en place d'un système national intégré de protection et l'appui et la promotion au changement social.

Objectifs généraux :

OG1: Contribuer à la protection de la jeunesse et au respect des droits des enfants au Sénégal ;
OG2: Contribuer à la mise en œuvre de la convention CIDE et des protocoles additionnelles et des observations générales ;

OG3: Contribuer à la mise en œuvre de la Stratégie Nationale de Protection de l'Enfant au Sénégal.

Objectif spécifique/opérationnel :

Par l'amélioration des capacités d'intervention des acteurs en termes d'aptitudes, d'outils et de cadres d'intervention, le projet vise à améliorer de manière significative et durable, la protection et la prise en charge multidimensionnelle ainsi que la prévention des violences exercées ou subies par les enfants en situation de vulnérabilité en vue de leur parfaite insertion ou réinsertion socioprofessionnelle, scolaire, familiale, et communautaire.

A ces objectifs spécifiques, on peut ajouter des objectifs opérationnels qui visent à capitaliser les expériences et les bonnes pratiques dans le domaine des interventions de protection des enfants.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

RS1 : Lutter contre la violence sous toutes ses formes pour diminuer le nombre d'enfants victimes et auteurs ;

RS2 : La formation des acteurs et la mise en place d'un dispositif multisectoriel de gestion des cas peuvent contribuer à la réalisation d'un environnement protecteur pour les enfants auteurs ou victimes de violence.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 3 missions de longue durée par an, frais divers
- 3 accueils de longue durée par an, frais divers
- 2 missions sud/sud de courte durée par an, frais divers

1 bourse de stage professionnel de 3 mois par an

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

Piloter le programme de missions ; Organiser les différentes activités ; Faciliter la mise en réseau ; Garantir une communication à l'ensemble des opérateurs quant au programme des missions ; Encadrer les missions d'accueil et faciliter les déplacements ; Maintenir une veille permanente et rendre compte au pouvoir subsidiant.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Se charger des aspects logistiques en mettant à disposition des salles de cours : matériel, sono, vidéoconférence ; Faciliter les déplacements ; Rechercher d'éventuels bailleurs pour cofinancer des activités.

Reconduction

Oui.

PROJET 2.1 (Programme Jeunesse et citoyenneté)

Formation de formateurs d'animateurs socio-éducatifs pour les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Jeunesse

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Bureau International de la Jeunesse (BIJ) représenté par sa directrice, Mme Laurence Hermand

Opérateur sénégalais :

Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives), représenté par le Directeur de la Jeunesse et des actions socio-éducatives, Mr Théodore Adrien SADIO NDIAYE

Résumé :

Le projet vise à former des formateurs d'animateurs socio-éducatifs pour les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté au Sénégal. Notons que les formateurs à former sont au nombre 35 et que ceux-ci sont issus de différentes régions du Sénégal : Dakar, Thiès, Louga, Saint-Louis, Matam, Tambacounda, Kédougou, Kolda, Sédhiou, Ziguinchor, Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel.

Il s'agit d'un projet qui mobilise deux opérateurs. Du *coté Wallonie-Bruxelles*, on retrouve le Bureau international de la Jeunesse, qui envisage un partenariat avec l'Interfédérale des Centres de Jeunes (ICJ) (à confirmer !). Et du *coté sénégalais*, on retrouve le Ministère de la Jeunesse, et plus particulièrement la Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives.

Contexte :

Le « PSE priorité jeunesse 2035 » matérialise la volonté du Gouvernement d'investir massivement et qualitativement dans la **prise en charge des besoins et aspirations des jeunes**, en accordant une priorité à la mise en œuvre de mesures-phares dans les domaines de l'éducation, la formation professionnelle, l'enseignement supérieur, l'entrepreneuriat, l'emploi, l'inclusion sociale par le sport et la santé, la créativité, la culture et la construction de la citoyenneté sénégalaise. L'une de ces mesures-phares concerne la **Maison de la Jeunesse et de la Citoyenneté**, que le Chef de l'Etat souhaite créer dans chaque département pour aider les jeunes à développer leurs talents, en mettant à leur disposition des outils créatifs et d'éveil.

Le succès de ce projet gouvernemental dépend en grande partie de la disponibilité de ressources humaines capables d'assurer l'animation de ces maisons. C'est pourquoi la présente proposition est formulée en vue de la mise en place d'un dispositif de formation des formateurs appelés à encadrer les animateurs de ces Maisons.

Objectif général :

Mettre en place les ressources humaines nécessaires pour assurer une formation de qualité aux animateurs socio-éducatifs des Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté des 45 départements du Sénégal.

Objectif spécifique/opérationnel :

Assurer la formation et l'accompagnement pédagogique de 35 formateurs d'animateurs socio-éducatifs entre 2021 et 2024.

Concrètement, le projet consiste en l'organisation de **sessions de formation à distance**, de **stage pratiques** et **d'ateliers de renforcement d'acquis** et **d'ateliers thématiques** dans le but de doter le Sénégal de ressources renforcées en matière de prise en charge des besoins et aspirations des jeunes à

travers l'animation des Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- **R1** : les ressources humaines spécialisées du Sénégal en matière d'administration, de gestion et d'animation des centres de jeunesse sont significativement renforcées ;
- **R2** : la formation des animateurs des Maisons de la jeunesse est convenablement assurée par des formateurs de formateurs dont les compétences en matière d'animation de centres de jeunesse sont attestées ;
- **R3** : les Maisons de la Jeunesse et de la Citoyenneté mises en place dans les différents départements du Sénégal sont fonctionnelles et répondent aux besoins et aspirations des jeunes grâce à la compétence de leurs animateurs.

Moyens requis :

A charge de WBI :

Frais divers chaque année du projet

A charge de l'opérateur sénégalais : Prise en charge des coûts d'accueil des formateurs et des frais d'intendance liés aux formations.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

Le BIJ s'engage à prendre en charge :

- Coûts des formateurs et billets de transport international 3x 5 jours en 2021 et 2022
- Coûts des intervenants et billets de transport international 1x 5 jours en 2023 et 2024

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 2.2 (Programme Jeunesse et citoyenneté) *Communautés sénégalaises Amies des Adolescents (CSAA)*

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :
Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur sénégalais :
Ministère de la Jeunesse

Opérateur Wallonie-Bruxelles :
Bureau International de la Jeunesse (BIJ) représenté par sa directrice, Mme Laurence Hermand

Opérateur sénégalais :
Direction de la Jeunesse et des Activités socio-éducatives), représenté par le Directeur de la Jeunesse et des actions socio-éducatives Théodore Adrien SADIO NDIAYE

Résumé :

Le projet vise à **améliorer la situation des adolescents** (confrontés à des problèmes d'inadaptation sociale, victimes de violence, rencontrant des difficultés liées à leur santé sexuelle et reproductive/leur insertion socio-économique, exposés à des extrémistes) dans 10 communes sénégalaises ciblées à travers l'octroi du **label « Communauté Amies des Adolescents »** qui se base sur plusieurs critères spécifiques : mise en place d'un programme de formation des parents, réalisation d'une enquête-diagnostique, mise en place d'un programme d'éducation entre pairs, Il s'agit d'un projet qui mobilise : a) du côté **Wallonie-Bruxelles**, le **Bureau international de la Jeunesse (BIJ)**, en partenariat avec **Dynamo International**, la **Délégation générale aux Droits de l'Enfant** et **Yapaka**. b) du côté **sénégalais** : le **Ministère de la Jeunesse**.

Contexte :

Le contexte de la proposition est marqué par une dégradation évidente de la situation de la jeunesse, qui a beaucoup ressenti les **effets socio-économiques de la crise sanitaire** lié au covid-19. Beaucoup de jeunes, surtout **les filles fortement exposées aux VBG** durant les périodes de confinement, se sont retrouvés dans une insécurité économique et sociale préoccupante, nécessitant aujourd'hui des interventions susceptibles d'aider à éviter que les déficits engendrés par la crise ne le soient à vie, surtout concernant les adolescents et adolescentes en situation de vulnérabilité du fait des transformations physiques, physiologiques et psychologiques liées à leur âge critique et **les risques d'exclusion sociale** auxquels ils sont souvent confrontés.

Objectif général :

Améliorer la **prise en charge holistique et intégrée des besoins et aspirations des adolescentes et adolescents** au sein des communautés de base.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Renforcer les capacités, les compétences de vie et les responsabilités des adolescentes et des adolescents de façon à leur permettre de mieux faire face aux difficultés auxquels ils peuvent être confrontés dans leur progression vers l'autonomie et l'âge adulte.

Concrètement, la stratégie du projet s'articule autour de trois axes :

- **l'identification des villages et quartiers** candidats (appel à candidature) à l'obtention du label « communauté amie des adolescentes et adolescents » (Label C3A);
- **l'accompagnement des candidats** retenus dans l'élaboration et la mise en œuvre de leurs activités ;
- **suivi et évaluation des activités** des différents candidats et attribution du label aux

communautés méritantes.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- **R1** : les besoins et aspirations des adolescentes et des adolescents sont mieux compris par les adultes (parents) de chaque communauté candidate au label ;
- **R2** : la situation des adolescentes et adolescents de chaque communauté candidate au label est décrite dans un document de diagnostique ;
- **R3** : des adolescentes et adolescents sont formés en animation socioéducative et sur les techniques d'éducation entre pairs, les compétences de vie et le curriculum aflatoun ;
- **R4** : les adolescentes et des adolescents formés assurent le renforcement des capacités d'autoprotection et d'autopromotion de leurs pairs ;
- **R5** : un canal de communication est établi, à travers un agenda de dialogue périodique, entre les adultes et les adolescents au sein de chaque communauté candidate au label ;
- **R6** : l'insertion socioéconomique des adolescentes et adolescents de chaque communauté candidate au label est favorisée à travers la mise en place d'un programme de promotion de l'entrepreneuriat junior.

Moyens requis :

A charge de WBI :

Frais divers chaque année.

A charge de l'opérateur sénégalais : Prise en charge par le Ministère de la Jeunesse des coûts liés à l'accueil des formateurs et à l'intendance des formations.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : Prise en charge par le BIJ du coût des formateurs et des déplacements internationaux.

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 3.1 (Programme Enfants et santé)

Renforcement des dispositifs d'évaluation et d'inclusion scolaire des enfants et adolescents avec handicaps

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Association Européenne de Psychopathologie de l'Enfant et de l'Adolescent – Section Belge (AEPEA – Belgique asbl), représenté par le Pr. Alain MALCHAIR (Président) et le Dr. Jean Paul MATOT (trésorier)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la santé et de l'Action sociale,
Ministère de l'Education nationale

Opérateur sénégalais :

Unité de Pédopsychiatrie Kër Xaleyi du Centre Hospitalier National Universitaire de Fann (KX – CHNU Fann), représentée par le Pr. Lamine FALL (Médecin Chef)

Résumé :

Globalement, ce projet vise à **renforcer les dispositifs d'évaluation et d'inclusion scolaire des enfants et adolescents avec handicap au Sénégal**. Il s'agit d'un projet qui cible, en premier lieu, les professionnels de la santé et de l'enseignement (pédopsychiatres, infirmiers, éducateurs, etc.) mais l'objectif est, in fine, de viser à travers eux l'ensemble des enfants et adolescents dans la région de Dakar présentant un handicap ou un problème chronique pouvant impacter transitoirement ou durablement les capacités cognitives et scolaires. Ainsi, ce projet a un impact sur trois des cinq axes prioritaires : santé, enseignement et aide à la jeunesse.

Ce projet mobilise la collaboration de **deux opérateurs** : 1) **l'AEPEA – Belgique asbl** qui rassemble les trois universités belges francophones (ULB, ULg, UCL), deux instituts de formation (IFISAM, Chapelle-aux-champs), trois associations scientifiques et professionnelles et plus de dix institutions de soins de santé mentale et 2) **L'Unité de Pédopsychiatrie Kër Xaleyi du CHNU Fann**.

Contexte :

Au Sénégal, les enfants et adolescents porteurs de handicaps et de maladies ayant un impact cognitif notable sont souvent exclus du système scolaire, ce qui constitue un lourd fardeau pour leur avenir, pour leurs parents et familles, et pour la société. **L'absence d'évaluation satisfaisante est un des obstacles majeurs à l'inclusion scolaire**, car elle ne permet pas d'orienter de manière adéquate des enfants et adolescents et de mettre en place les adaptations nécessaires des dispositifs scolaires et la formation ad hoc des personnels enseignants et éducatifs. Ainsi, l'unité KX - CHNU Fann a engagé depuis plusieurs années une collaboration avec l'ensemble des structures publiques et privées dans une perspective d'inclusion scolaire de la majorité des enfants et adolescents concernés. Cependant, constatant toujours l'absence de structures de formation spécifiques, ce projet désire renforcer les acquis par la formation continue des agents et la capacitation de certaines catégories de personnel.

Objectifs généraux :

OG1 : Renforcer les capacités des professionnels qui s'occupent des enfants et des adolescents porteurs de handicaps ou souffrant de maladie à impact cognitif important.

OG2 : Mieux évaluer les enfants et adolescents porteurs de handicaps ou souffrant de maladies à impact cognitif important en vue d'une meilleure inclusion scolaire.

Objectif spécifique :

Ce projet vise à favoriser l'inclusion scolaire en contribuant à améliorer significativement l'accès au système éducatif des enfants et adolescents présentant un handicap, par une évaluation pluridisciplinaire optimale de leurs capacités et limites cognitives, notamment scolaires, permettant de mieux identifier leurs besoins et de les orienter plus efficacement en fonction des ressources des dispositifs scolaires et de soutien (**ODD 4**).

Concrètement, les professionnels de santé seront **formés selon leurs spécialités** à une meilleure évaluation des capacités cognitives (notamment scolaires) et **sensibilisés** aux différents aspects des handicaps en relation avec les apprentissages scolaires. Des stages professionnels de 1 mois en Belgique sont également prévus chaque année pour des formateurs sénégalais.

Notons que les formations se dérouleront dans des locaux prévus dans les structures sanitaires, mais aussi partiellement à travers des **conférences et colloques internationaux** en d'autres lieux (universités, écoles de formations, etc.).

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : Les **effectifs de professionnels formés et disponibles pour l'évaluation** et la prise en charge des enfants et adolescents dans le cadre de l'inclusion scolaire doivent être significativement améliorés pour un meilleur accès des services.

R2 : Les **capacités d'évaluation des enfants et adolescents** doivent être améliorées pour permettre une identification plus fine de leurs besoins spécifiques et à partir de là de leur orientation plus efficace vers des dispositifs d'enseignement et d'éducation les mieux à même de rencontrer ces besoins.

R3 : Les **échanges d'expériences et le renforcement des capacités et acquis** doivent être développer, aussi bien individuellement que collectivement, entre les différents partenaires.

Moyens requis :**A charge de WBI :**

Chaque année (de 2021 à 2025) :

- 1 accueil de 1 mois et 1 mission de 7 jours, frais divers
- 4 bourses stages professionnels (1 mois)

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Accueil et encadrement des stagiaires dans les institutions du réseau rééducatif, de l'enseignement et de l'éducation spécialisée, ainsi que du réseau socio-sanitaire et associatif, avec lesquels collaborent habituellement les membres, en particulier institutionnels, de l'AEPEA-Belgique
- Fourniture de supports et matériels didactiques aux partenaires sénégalais
- Enseignement et inter vision à distance par vidéoconférence dispensés par les formateurs belges à un rythme trimestriel dans le projet de coopération avec les formateurs-stagiaires sénégalais
- Suivi par les coordonnateurs belges de la continuité et de l'évaluation régulière du projet

A charge de l'opérateur sénégalais :

- Organisation pratique des trois colloques internationaux et des cinq semaines de formations prévues dans le projet
- Mobilisation des équipes et des partenaires de l'éducation et de l'enseignement, ainsi que des autorités administratives et politiques, dans le cadre du projet
- Participation des formateurs-stagiaires sénégalais aux enseignements et inter visions à distance par vidéoconférence à un rythme trimestriel
- Coordination et évaluation continue du projet par les coordonnateurs sénégalais

Autres sources de financement : Engagement, contribution financière de soutien et lobbying politique de la part des associations de parents partenaires de l'Unité de pédopsychiatrie Kër Xaleyi, ainsi que des associations équivalentes des partenaires de l'Hôpital de Thiaroye et de l'Hôpital d'enfants de Diamniado

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 3.2 (Programme Enfants et santé)
Enfance et Vulnérabilités sociales : Un Appui Transversal et Interdisciplinaire à Dakar, Thiès et Mbour (EVATI)

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> Wallonie-Bruxelles International (WBI) <u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u> • Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine (HELB-IP), représenté par Mr Michael ROBERT (responsable Relations Internationales) • SimLabS – Laboratoire d'apprentissage des métiers de la santé par simulation, représenté par Mme Marie JACQUET (Directrice) • ULB-Coopération asbl (ULB-C), représenté par Mr Alain WODON (Directeur)	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de la Santé et de l'Action Sociale <u>Opérateur sénégalais :</u> • Institut Supérieur de Santé à Mbour (ISS Mbour), représenté par Mme Oury KA • Ecole National de Développement Sanitaires et Social (ENDSS) à Dakar, représenté par Mr Daouda FAYE
---	--

Résumé :

Ce projet vise à **renforcer la formation du personnel soignant** de l'Institut Supérieur de Santé (Mbour) et de l'Ecole National de Développement Sanitaire et Social (Dakar) **en matière de soins néonataux ainsi qu'en matière de réadaptation spécifique des enfants en situation de handicap sensori-moteur.**

Ce projet mobilise la collaboration de **plusieurs opérateurs et partenaires.** Du côté *belge*, le porteur du projet est une haute école belge francophone **la HELB –Ilya Prigogine.** Deux co-commandeurs sont également impliqués : **le laboratoire d'apprentissage des métiers de la santé par simulation (ULBxHELB-IP) et ULB-coopération asbl.** Il y a aussi un partenaire belge associé : **l'Institut Supérieur Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine.** De côté *sénégalais*, on identifie deux codemandeurs : **L'ISS Mbour et l'ENDSS.** Un partenaire sénégalais est également associé au projet : le Groupe de Recherche et d'Appui aux Initiatives Mutualistes (**GRAIM**), actif à Thiès.

Par ailleurs, des synergies sont envisagées avec : l'ONG Sensorial Handicap Cooperation (**SHC**), l'Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles (**INEFJA**) et **la Haute Ecole de Vinci (projets 3.1. et 3.3).**

Contexte :

On estime que 20% des maladies dominantes chez les enfants sénégalais de moins de 5 ans sont liées à la situation précaire de la mère en matière de santé (**soins insuffisants pendant la grossesse, l'accouchement et les premiers jours de la vie**) et à la nutrition. Une solution à ce problème se trouve dans la mise en application des soins néonataux d'urgence et en particulier la réanimation du nouveau-né, efficaces pour réduire les risques de déficiences ou handicaps d'origine périnatale.

De plus, on constate également qu'il y a **un manque d'offre de formations en matière de réadaptation spécifique des enfants en situation de handicap sensori-moteur** alors que la

clientèle neuro-pédiatrique est bien présente. A l'heure actuelle, il n'y a pas de formation consacrée à cette approche spécifique au sein de l'ENDSS, partenaire public des formations paramédicales à Dakar.

Objectifs généraux :

OG1 : Renforcer les capacités du personnel soignant (renforcement en matière de détection précoce de certains risques et handicaps pour les nouveau-nés)

OG2 : Renforcer l'accompagnement des enfants en situation de handicap et leurs familles. En cela, le projet contribue à l'ODD 3 (santé et bien-être), l'ODD4 (éducation de qualité) et l'ODD 10 (inégalités).

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Le projet est fondé sur un double axe de travail :

D'une part, contribuer à l'amélioration de la prise en charge du nouveau-né à la naissance et limiter les déficiences et/ou handicaps d'origine périnatale (AXE 1). En particulier, le projet vise la formation du personnel de santé à la réanimation du nouveau-né par simulation. **D'autre part, renforcer la formation du personnel de santé à la réadaptation fonctionnelle de l'enfant en situation de handicap sensori-moteur (AXE 2).** L'idée est de mettre en place un curriculum de formation spécialisée en réadaptation fonctionnelle de l'enfant en situation de handicap sensori-moteur par le biais d'un contenu de formation qui se veut innovant via l'implémentation de plusieurs modules basés sur un modèle pédagogique « hybride » (explication théorique et entraînement pratique).

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

AXE 1 :

- **R1** : Des formateurs sont aptes à former le personnel de santé à la réanimation du nouveau-né par la simulation
- **R2** : La réanimation par la simulation est intégrée à la formation initiale
- **R3** : La réanimation par la simulation est intégrée à la formation continue

AXE 2 :

- **R4** : Des modules de formation spécifiques en réadaptation fonctionnelle de l'enfant en situation de handicap sensori-moteur sont créés au sein d'une formation certificative en kinésithérapie
- **R5** : Le contenu de formation créé et validé auprès des autorités locales au sein d'une formation certificative en kinésithérapie est mis en œuvre

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 4 missions de 7 jours
- 2022 : 3 accueils de 7 jours
- 2023 : 3 missions de 7 jours
- 2024 : 3 accueils de 7 jours
- 2025 : 4 missions de 7 jours

Autres frais : Ateliers, frais de transport locaux, communication, consommables et fonctionnement divers, 1 PC + grand écran + système audio.

A charge de l'opérateur sénégalais : Les partenaires locaux (ISS Mbour, GRAIM et ENDSS) mettront à disposition leurs expertises ainsi que leurs ressources humaines et matérielles.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : la HELB-Ilya Prigogine s'engage à mettre à disposition des ressources humaines significatives, que ce soit au niveau de la gestion du projet (administratif et financier) mais également en dégageant des attributions à des collègues sur le plan pédagogique.

Autres sources de financement : ULB-Coopération mettra à disposition son système de contrôle interne et de suivi-évaluation et facilitera la redevabilité administrative et financière au Sénégal via son bureau de représentation.

Reconduction

Nouveau projet

PROJET 3.3 (Programme Enfants et santé)

Renforcement des équipes de néonatalogie et de pédopsychiatrie des Hôpitaux pour Enfants du Sénégal par la formation à l'observation du bébé et à la supervision clinique

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la santé et de l'Action sociale

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Haute Ecole Léonard da Vinci (HE Vinci)
représentée par Mme Gertrude CROE

Opérateur sénégalais :

Hôpital pour enfants de Diamniadio (HED)
représenté par le Pr. Ndeye Ramatoulaye
Diagne Gueye

Résumé :

Le projet vise à **renforcer les équipes de néonatalogie et de pédopsychiatrie** de l'Hôpital pour Enfants de Diamniadio (et d'autres hôpitaux pour Enfants des régions de Dakar et Thies) à **l'observation du bébé et à la supervision clinique**. Ainsi, bien que ce projet cible le personnel médical, l'objectif est, in fine, de viser à travers lui les enfants sénégalais (et leurs familles) en offrant à ces derniers des soins de santé plus adaptés.

Il s'agit d'un projet qui mobilise 2 opérateurs (la **Haute Ecole da Vinci** et l'**hôpital pour enfant de Diamniadio**) mais 12 autres partenaires ont été associés au projet (le CEA-SAMEF, le service de psychiatrie du CHNU Fann à Dakar, le service de Pédiatrie de l'Hôpital Abbas Nadao, etc.)

Contexte :

Au Sénégal, face à une demande qui ne cesse d'augmenter, les spécialistes de la petite enfance et de la santé mentale de l'enfant et de l'adolescent sont confrontés à une forte exigence de formation et à des structures largement insuffisantes. Les formations qui ont comme objet la petite enfance et l'adolescence sont **extrêmement rares** et les professionnels sont **en demande d'outils** qui leur permettent une réflexion et un approfondissement à partir de leurs pratiques. Un élément de réponse à cette demande a été apporté par la mise en place de la **formation à l'Observation du Bébé dans sa famille**, avec une attention particulière au contexte culturel sénégalais. Cette formation, soutenue par WBI, a ensuite acquis le statut de Diplôme Universitaire (2017-2019) et a permis de jeter les bases pour le **développement de nouveaux projets professionnels pour la petite enfance au Sénégal**.

Objectifs généraux :

OG1 : Participer, par une contribution à son échelle, au développement de la santé publique au Sénégal grâce à la **valorisation des professionnels de la petite enfance, de l'enfance et de l'adolescence**.

OG2 : Contribuer ainsi à un des aspects centraux des objectifs du développement durable, à savoir **le droit des enfants**.

Plus spécifiquement, le projet s'inscrit dans **l'ODD 3** (santé et bien-être), **l'ODD 4** (éducation de qualité), **l'ODD 5** (égalité des sexes) et **l'ODD 10** (réduction des inégalités).

Objectif spécifique/opérationnel :

Les professionnels de la petite enfance, l'enfance et l'adolescence **bénéficient de dispositifs efficaces et simples dans leur mise en place mais nécessaires à leur pratique professionnelle**.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

La formation, sanctionnée par un certificat, débouchera sur un **changement bénéfique de comportements** voire de pratique dans l'unité de néonatalogie et de psychiatrie.

- **R1** : L'observation du bébé est une compétence acquise dans l'unité de néonatalogie de l'HED.
- **R2** : La supervision est un dispositif acquis et appliqué au sein du service pédopsychiatrique et de l'unité de néonatalogie du HED.
- **R3** : L'intervision est un dispositif acquis et appliqué au sein du service pédopsychiatrique et de l'unité de néonatalogie du HED.
- **R4** : L'expertise en psychologie interculturelle des partenaires belges et sénégalais est consolidée.
- **R5** : Des pratiques actualisées concernant la clinique de l'enfant et de l'adolescent sont mises en application concrète.

Moyens requis :**A charge de WBI :****Chaque année de 2021 à 2025 :**

- 2 accueils de 14 jours
- 4 missions de 7 jours (HE VINCI)
- 3 missions de 14 jours (Expert senior)
- 4 bourses d'un mois (stages professionnels)

Frais divers : honoraires expert senior, soutien organisation journée d'étude/colloques

A charge de l'opérateur sénégalais :

- Frais de personnel et frais administratifs
- Mobilisation de l'équipe du service de néonatalogie et de pédopsychiatrie de l'HED : préparation des thèmes et questions à aborder en supervision en lien avec les cas clinique, participation active lors des modules d'observation et de supervisions
- Mise à disposition d'équipement et de matériel au sein des différentes infrastructures
- Mise à disposition de boursiers psychologues pour effectuer un stage professionnel en FWB
- Frais de transport Sénégal → Belgique

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Envoi d'experts en observation du bébé et supervision, préparation de méthodologie d'observation et de technique de supervision ajustées à l'environnement sénégalais
- Accueil de professionnels sénégalais et mise en lien avec des services de santé mentale wallons et bruxellois pour observation et participation à la supervision.
- Frais de personnel et frais administratifs
- Frais de coordination du projet et des réunions préparatoires.

Autres sources de financement :

- Contribution de **l'unité de formation et de recherche en sciences de la santé de l'université de Thiès**
- Contribution du **Centre d'Excellence Africain Santé de la Mère et de l'Enfant (CEA-SAMEF)**

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 3.4 (Programme Enfants et santé)

Projet pilote sur la malvoyance : Prise en charge pédagogique des enfants de l'INEFJA (Institut National d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles) adaptée à leur degré de malvoyance en vue de favoriser leur autonomie

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Sensorial Handicap Coopération asbl (SHC)

- Responsable : Mme Valérie DE BRIEY (Directrice Exécutive)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de l'Education nationale

Opérateur sénégalais :

L'Institut national d'Education et de Formation des Jeunes Aveugles (INEFJA)

- Responsable : Mr Sacoura GUEYE (Directeur)
- Coordinateur du projet : Mr Ali DIA (Educateur et enseignant spécialisé)

Résumé :

Ce projet vise à **mettre en place des pédagogies différenciées adaptées aux différents degrés de malvoyance** dans le but, in fine, de rendre les enfants porteurs de handicap visuel davantage autonomes. Il s'agit donc d'un projet qui vise, dans un premier temps, à renforcer les compétences de l'équipe éducative de l'INEFJA mais l'objectif final est de viser à travers eux les enfants aveugles et malvoyants et ainsi améliorer la prise en charge de ces derniers.

Ce projet mobilise la collaboration de **deux opérateurs** (une asbl belge francophone – la SHC et un institut sénégalais – l'INEFJA) mais envisage des **synergies** avec la **Haute Ecole De Vinci**, la **Haute Ecole Ilya Prigogine** (notamment ses sections optique et optométrie) et l'Institution Royale pour Sourds et Aveugles (**IRSA**) pour la mise à disposition d'experts pour les missions SUD qui seront réalisées pour former les enseignants de l'INEFJA à une prise en charge pédagogique adaptée aux enfants malvoyants

Contexte :

Au Sénégal, un nombre important de personnes handicapées est **exclu du système éducatif** bien que le droit à l'éducation pour tous, soit reconnu par la constitution. Face à cette problématique, plusieurs initiatives ont été prises par les autorités étatiques (programme Décennal pour l'Education et la Formation (PDEF) ; programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Equité et de la Transparence ; loi d'orientation sociale de 2010 pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées ; ...).

Selon le RGPHAE (Rapport définitif sur le Recensement Général de la Population et de l'Habitat, de l'Agriculture et de l'Elevage au Sénégal) de 2013, parmi les 5,9% des six types de handicap identifiés par rapport à la population totale, les handicapés visuels sont, avec les handicapés moteurs, **les plus représentatifs**.

Objectif général :

En offrant la possibilité à ces enfants malvoyants d'être scolarisés malgré leur handicap et de bénéficier d'un encadrement pédagogique et de conditions d'apprentissage qui tiennent compte du degré de leur malvoyance, ce projet contribue à **l'ODD 4 (éducation de qualité)**. De plus, en scolarisant ces enfants déficients sensoriels et en les aidant à s'intégrer dans la société, le projet

entend donner à long terme de meilleures chances à ces jeunes porteurs d'un handicap visuel de trouver un **travail décent (ODD 8)** et d'échapper ainsi à la pauvreté et à la dépendance auxquelles trop de personnes handicapées sont condamnées. De cette façon, le projet les aide à répondre progressivement à leurs besoins de première nécessité et contribue à **réduire les inégalités économiques (ODD 8)**.

Par ailleurs, la dimension genre est intégrée de façon transversale dans les projets soutenus par SHC à différents niveaux et est mesurée par des indicateurs sexo-spécifiques suivis en interne. L'INEFJA a également mis en place une cellule genre au sein de son institution. De cette façon, ce projet contribue aussi, dans une certaine mesure, à **réduire les inégalités entre les sexes (ODD 10)**.

Objectif spécifique/opérationnel :

Mettre en place une éducation adaptée aux différents types de malvoyance afin que les enfants porteurs de ce handicap bénéficient d'une prise en charge conforme à leurs besoins et deviennent davantage autonomes. In fine, l'objectif à long terme est l'intégration des personnes handicapées visuelles dans la société pour une vie digne et décente.

Concrètement, ce projet repose sur deux dimensions majeures, à savoir :

- **L'identification avec précision du degré de malvoyance des enfants** de l'INEFJA afin de leur apporter les aides optiques et le matériel pédagogique adaptés à leur handicap.
- **La formation de formateurs** en vue du renforcement des capacités des enseignants de l'INEFJA pour leur permettre d'adopter une pédagogie différenciée entre enfants malvoyants et aveugles et renforcer encore davantage la renommée de l'INEFJA en tant que centre de ressources au profit des écoles et autres institutions spécialisées du pays.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- R1 : L'INEFJA dispose des capacités humaines et nécessaires à la prise en charge pédagogique d'enfants malvoyants
- R2 : Les enfants malvoyants disposent de l'équipement adapté à leur handicap et nécessaire à leur scolarisation
- R3 : L'INEFJA a capitalisé l'expérience pilote de prise en charge d'enfants malvoyants

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : frais divers
- 2022 : 6 missions de 6 jours, frais divers
- 2023 : 2 missions de 6 jours, frais divers
- 2024 : 2 missions de 6 jours, frais divers
- 2025 : 2 missions de 11 jours, frais divers

A charge de l'opérateur sénégalais :

- L'INEFJA est placé sous **la tutelle administrative du Ministre chargé de l'Education et la tutelle financière du Ministre chargé des Finances**. Le projet n'intervient donc pas dans le paiement des salaires des enseignants, ni de toute autre personne mobilisée dans le cadre de ce projet.
- L'INEFJA met à la disposition du projet pour les activités tout **le matériel et la logistique nécessaire pour les activités de formation** (salles pour les travaux de groupe, salles de classe, vidéoprojecteur et son personnel subalterne pour l'entretien des locaux par le biais du nettoyage régulier). L'INEFJA se charge également du recrutement des enfants malvoyants.

- Á la suite des précédents projets de formation de formateurs financés par WBI, le Ministre chargé de l'Education a accepté d'affecter **6 enseignants spécialisés** qui avaient été formés dans le cadre des précédents projets au programme d'éducation inclusive décentralisée mis en place depuis 2017 par SHC avec l'INEFJA dans 4 régions du Sénégal.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

- L'action de SHC en matière d'éducation (dans le Sud) bénéficie de l'appui d'**experts bénévoles** qui ont travaillé ou travaillent encore pour le compte d'instituts partenaires de SHC et, à ce titre, ont une expertise spécifique du handicap sensoriel.
- Les **membres du comité cécité** ont activement contribué à la rédaction de ce projet, en étroite concertation avec l'INEFJA. Ils continueront à apporter **leur expertise** durant la mise en œuvre de ce projet.

Autres sources de financement : Des collaborations seront aussi recherchées auprès d'autres organisations pour se procurer des aides optiques gratuitement ou à un tarif préférentiel (auprès du Lions Club, d'ophtalmologues, grâce à la collaboration avec la HE Institut Ilya Prigogine, etc.)

Reconduction

Oui.

PROJET 4 (Programme Enfants et médias)

Renforcement des capacités de la régulation et promotion de la diversité culturelle

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Conseil supérieur de l'Audiovisuel (CSA), représenté par Mr Karim Ibourki, Président et Mr Paul-Eric Mosseray, Directeur de la coopération.

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Ministère de la Femme, de la Famille, du Genre et de la Protection des Enfants

Opérateur sénégalais :

Conseil national de Régulation de l'Audiovisuel (CNRA), représenté par Mme Ndeye Marie Ngom, Secrétaire Exécutif.

Résumé :

Le CNRA entend interagir avec les acteurs des médias et les bénéficiaires des médias de façon dynamique afin de parvenir à une régulation inclusive. A travers des ateliers d'échanges et des journées portes ouvertes pour permettre aux populations, aux acteurs des médias et aux étudiants des écoles de journalisme de comprendre les missions et les contraintes du CNRA. l'organe de régulation travaillera en synergie avec les instances d'autorégulation des professionnels des médias ainsi qu'avec les associations de la société civile.

En parallèle à cette démarche, le CNRA souhaite renforcer ses capacités par le partage de l'expérience de son homologue belge (Wallonie-Bruxelles) - le CSA belge – dans les domaines du monitoring et de la régulation, de la recherche et de la communication. Il s'agira pour l'essentiel d'un programme structuré d'ateliers de formation et de visites d'études dans les thématiques prioritaires définies par le CNRA (diversité sociale et culturelle, protection des enfants et adolescents , ...) ainsi que d'un soutien à l'expertise et au renforcement de l'outil de monitoring des médias, nécessaire à l'exécution du programme de coopération.

Par ailleurs, cette collaboration permettra aussi d'analyser – dans le domaine complémentaire de l'éducation aux médias et à l'information - la possibilité d'assister la Cellule d'Appui à la Protection de l'Enfance (CAPE) qui souhaite renforcer son **projet Sellal Net** qui vise à **vulgariser un Portail de signalement et de retrait d'image en ligne d'abus sexuels sur enfants**.

Contexte :

Dans le contexte d'une offre plurielle, le CNRA, a pour mission de veiller au respect des lois et règlements régissant le secteur de l'audiovisuel, notamment en ce qui concerne :

l'indépendance et la liberté de l'information et de la communication dans le secteur de l'audiovisuel, la préservation des identités culturelles, l'objectivité et l'équilibre dans le traitement de l'information véhiculée par les médias audiovisuels, la sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence dans le contenu des programmes, l'accès équitable des partis politiques, des syndicats et des organisations reconnues de la société civile aux médias audiovisuels dans les conditions fixées par la loi et règlements en

vigueur, la libre et saine concurrence entre les entreprises de communication audiovisuelle.

Objectifs généraux:

OG1 : Atteindre plus d'équité dans les décisions du CNRA

OG2 : Permettre un assainissement du secteur d'audiovisuel

OG3 : Obtenir une meilleure compréhension de l'action de régulation par les populations

Objectif spécifique/opérationnel :

Le projet vise à atteindre une plus grande efficacité de l'action de régulation du secteur de l'audiovisuel concernant tant les médias traditionnels que les nouveaux médias (internet).

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : Plus de protection pour les jeunes publics

R2 : Le respect de la diversité et des minorités

R3 : Libre et saine concurrence dans la chaîne de valeur audiovisuelle

R4 : Une plus grande présence des contenus locaux

Moyens requis :

A charge de WBI :

2021 : 6 missions de 4 jours

2022 : 15 accueils et 5 missions de 4 jours

2023 : 8 missions de 4 jours

2024 : 5 missions de 4 jours

Frais divers (soutien à l'expertise et au renforcement de l'outil de monitoring des programmes audiovisuels).

A charge de l'opérateur sénégalais : dotations dans le budget du CNRA pour le renforcement de son service de monitoring et de son staff.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : dotations dans le budget du CSA pour la coordination, l'administration, l'expertise dispensée lors des visites d'étude à Bruxelles et la visibilité du projet.

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 5.1 (Programme Jeunesse et sport)

Coopération bilatérale dans le domaine du sport

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :
Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur sénégalais :
Ministère des Sports

Opérateur Wallonie-Bruxelles :
Administration générale du sport, ligue francophone d'athlétisme association Wallonie-Bruxelles du basket-ball, ligue francophone Handisport, représenté par Mr Alain Laitat

Opérateur sénégalais :
Ministère des Sports, fédération d'athlétisme, fédération de basket, fédération Paralympique handisport et tout autre domaine d'intérêt comme pour les deux parties, représenté par Madame Marième Kane DIALLO.

Résumé :

Le projet vise à **améliorer les connaissances, les formations et le niveau sportif au Sénégal** des jeunes à fort potentiel, des sportifs de haut niveau, des entraîneurs, des officiels techniques et des cadres du ministère.

Du côté *Wallonie-Bruxelles*, il s'agit d'un projet mené par **l'Administration générale du Sport** et **certaines fédérations sportives agréées** (ligue francophone d'athlétisme association Wallonie-Bruxelles du basket-ball, ligue francophone Handisport). Du côté *sénégalais*, le projet est porté par le **Ministère des Sports** ainsi que **certaines fédérations sportives agréées** (fédération d'athlétisme, fédération de basket, fédération Paralympique handisport et tout autre domaine d'intérêt comme pour les deux parties).

Contexte :

En décembre 2019, lors du sommet de la francophonie à Dakar, le délégué général de la Fédération Wallonie Bruxelles (FWB) au Sénégal a fait part à notre administrateur général de l'intérêt de la République du Sénégal de nouer des coopérations particulières avec la FWB dans le domaine du sport. Cet intérêt fut confirmé par écrit par le ministre des sports sénégalais. L'expertise de la FWB en la matière est déjà avérée auprès de certains pays du sud (implication de l'Administration générale du sport au sein de la Confejes, au sein du conseil d'orientation des jeux de la francophonie, au sein d'un vaste projet mené avec l'APEFE de plantations d'arbres au Burkina Fasso , etc.).

Ce projet de coopération bilatérale avec le Sénégal est une première pour l'administration générale du sport et constitue la juste reconnaissance de leur expertise. De plus, cet accord bilatéral lui permettrait de renforcer sa place au sein de la Francophonie.

Objectif général :

Le projet vise à rendre effective une coopération fructueuse dans le domaine du sport entre les partenaires belges et sénégalais. Il s'inscrit dans les **objectifs de développement durable** numéros : **3** (bien-être et santé), **4** (éducation de qualité), **5** (égalité des sexes), **10** (inégalité réduite), **16** (paix justice et institutions efficaces) et **17** (partenariats pour la réalisation des objectifs).

Objectif spécifique/opérationnel :

L'amélioration des connaissances, des formations et du niveau sportif des bénéficiaires c'est-à-dire les jeunes à fort potentiel, les sportifs de haut niveau, les entraîneurs, les officiels techniques et les cadres du ministère.

Concrètement, deux contextes spécifiques ont été proposés : l'envoi d'experts au Sénégal pour la formation des jeunes et des entraîneurs et l'accueil en FWB de sportifs et d'équipes, vu la qualité des infrastructures sportives belges, en vue de leur préparation pour les jeux olympiques de paris de 2024 et les jeux olympiques de la jeunesse organisés pour la première fois dans un pays africain à Dakar en 2026.

Résultat attendu au terme du programme de travail 2021-2025 :

La mise en œuvre des activités prévues par le programme devrait permettre d'améliorer les connaissances, le niveau de performances et les capacités d'encadrement des bénéficiaires.

Moyens requis :

A charge de WBI :

2021-2023 : Frais divers

A charge de l'opérateur sénégalais :

2021-2023 : A déterminer en début de programmation

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : A déterminer en début de programmation

2021-2023 : A déterminer en début de programmation

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet

Projet 5.2 (Programme Jeunesse et sport)

Formation et accompagnement de jeunes sportifs et précarisés pour l'intégration aux grands clubs et l'insertion professionnelle (Profaj)

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- **FRENDLY FOOT**, représenté par Mr Augustin IZEIDI et Mr Mahamat AROUN
- **ASBL STICS**, représentée par Mr Eric LUNA (Administrateur Délégué)

Partenaires associés :

- **ASBL FETA d'Anderlecht**, représentée par Julien CUXAC (Coordonnateur)
- **L'école des jeunes de l'Union Saint-Gilloise**, représentée par Joël CRAHEY
- **Fan Coaching de Liège**, représenté par Salomon AKTAN

Coordonnateur sénégalais :

Ministère des Sports

Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion

Opérateur sénégalais :

- **PORTEUR DU PROJET : L'académie KN-foot**, représentée par Mr Papa Khaly NIANG (Président Directeur Général et Fondateur de l'institution)
- **Conseil départemental de Fatick**, représenté par Mr Omar SENE (Président du conseil Départemental de Fatick)
- **Commune de Fimela**, représentée par Mr Karim SENE (Maire de la commune de Fimela)

Résumé :

Le projet vise à renforcer la formation et l'accompagnement des jeunes sportifs sénégalais précarisés afin de favoriser leur intégration dans les grands clubs ainsi que leur insertion professionnelle.

Il s'agit d'un projet qui mobilise 4 opérateurs et 3 partenaires associés. Du côté *Wallonie-Bruxelles*, on retrouve en tant qu'opérateur, Friendly Foot et l'ASBL STICS, ainsi que 3 partenaires associés, l'ASBL Feta d'Anderlecht, l'école des jeunes de l'Union Saint-Gilloise et l'association Fan Coaching de Liège. Du côté *sénégalais*, on compte l'académie KN-foot (porteur du projet), le conseil départemental de Fatick et la commune de Fimela.

Contexte :

Le Sénégal dispose d'une fédération de Football affiliée à la FIFA. Deux fois finaliste de la Coupe d'Afrique des Nations, deux participations à la Coupe du Monde, l'équipe nationale du Sénégal fait rêver plusieurs jeunes. Ainsi, pour fixer les jeunes talents et leur permettre d'évoluer plus tard dans de grands clubs, plusieurs initiatives ont été prises au rang desquelles figurent la création de centres de formation (Diambars en 1997, génération foot en 2000, ...).

Malgré leur multiplication rapide, les centres de formation ne peuvent satisfaire la demande trop forte des enfants âgés de 12 à 22 ans intéressés par le binôme « Sports-Etudes ». Au regard du caractère aléatoire et de la brièveté de la carrière d'un footballeur, les parents souhaiteraient de plus en plus que leurs enfants orientés vers le football professionnel puissent avoir un métier pour assurer leur future réintégration sociale.

C'est dans cette optique que l'Académie internationale KN/FOOT est née pour apporter sa contribution à cette forte demande des parents à travers la formation dans les métiers du sport, (arbitrage, entraîneur, moniteur d'éducation sportive, moniteur d'éducation sport collectif etc.) et les métiers agricoles.

Objectifs généraux :

OG1 : Contribuer à **mettre fin au départ désorganisé et dans des conditions précaires de jeunes talents sénégalais** par la formation de footballeurs de haut niveau capables d'intégrer les grands clubs dans le respect de l'éthique et des dispositions des conventions internationales et fédérales.

OG2 : Contribuer à la **réduction de l'émigration clandestine** par la formation technique et professionnelle ainsi que par l'insertion socio-professionnelle de jeunes sénégalais vivants dans la précarité.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Plus spécifiquement, le projet vise à :

OS1 : Former 20 jeunes joueurs de football de haut niveau destinés aux grands clubs chaque année,

OS2 : Assurer l'insertion socio-professionnelle de 40 jeunes sénégalais dans les métiers du sports et agricoles à travers la formation, l'accompagnement et le coaching.

OS3 : Assurer l'insertion de 60 jeunes issus de milieu modeste dans d'autres métiers à travers la ferme KN et d'autres structures

Résultat attendu au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : 60 joueurs de football de haut niveau sont formés et prêts à intégrer des clubs professionnels.

R2 : Ces joueurs de football formés au football ont bénéficié d'une formation technique et professionnelle.

R3 : Ces jeunes vivant dans la précarité ou victimes de maltraitance ont reçu une formation professionnelle.

R4 : Ces jeunes vivant dans la précarité ou victimes de maltraitance ayant reçu une formation professionnelle ont bénéficié d'un accompagnement.

R5 : Ces jeunes ont trouvé une insertion socio-professionnelle à la fin du projet.

R6 : L'équipe d'encadrement pédagogique de l'académie a renforcé ses compétences en matière de gestion et sa capacité à développer un leadership en maitrise de projet d'économie sociale

Moyens requis :

A charge de WBI :

- **2021** : 1 accueil de 5 jours (5 personnes), 1 accueil de 10 jours (10 personnes) et 1 mission de 5 jours (5 personnes)
- **2022** : 1 mission de 7 jours (22 personnes)
- **2023** : 1 mission de 5 jours (6 personnes)
- **2024** : 1 mission de 5 jours (à déterminer)
- **2025** : 1 mission de 5 jours (à déterminer)

Frais divers.

Bourses : chaque année de 2021 à 2025 : bourses de stages professionnels

A charge de l'opérateur sénégalais :

- **KSCI**, en tant PROMOTEUR du projet, s'engage à apporter la contribution suivante :
 - Les locaux administratifs et le mobilier
 - Les locaux d'hébergement et le mobilier
 - Les locaux de formation et le mobilier
 - Le terrain de football en location
 - Les frais de personnel sauf pour le coordonnateur et le consultant belges qui doivent être recrutés.
 - La mise à disposition de la ferme déjà fonctionnelle à condition de trouver un opérateur d'accompagnement

- La mise à disposition de 5 hectares à Mbélacadio pour l'installation de pelouse synthétique
- La mise à disposition des 5 hectares à Toubacouta pour l'extension de la ferme agricole
- La mise à disposition de la salle de musculation, l'infirmierie et la salle de massage
- Assurance des 60 pensionnaires
- Formation des 60 pensionnaires
- Paiement des honoraires des formateurs

- le **Conseil départemental de FATICK** et la **Commune de FIMELA**, vont accompagner le projet en termes :

- D'organisation et de prise en charge des manifestations culturelles comme les jumelages,
- D'accueil et d'hébergement des hôtes,
- De facilitation d'accès aux infrastructures éducatives et sportives,
- D'appui à la formation et à l'accompagnement des jeunes destinés à l'insertion professionnelle.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

- **La Stics asbl :**

- La Stics s'engage à fournir un soutien méthodologique dont le but majeur vise la pérennité et l'autonomie de l'Académie. Cette aide se concrétisera par la mise à disposition d'une panoplie de modules de formation en ligne et d'apports pédagogiques transmis sous forme de séminaires de développement présentiels destinés aux cadres et responsables de l'Académie.
- Des moyens techniques e-learning seront mis en œuvre pour favoriser l'apprentissage des bases méthodologiques et de diagnostic local.
- Le Stics dispose d'un réseau de professionnels compétents sur toutes les dimensions de gestion de projet organisationnel et du développement durable. Cet apport d'expertise pourra être mobilisé de commun accord au cours du projet de coopération en fonction des évolutions du projet de l'Académie et des points de renforcement à apporter.

- **FREENDLY FOOT :**

- Se chargera de la recherche de partenaires, de Clubs de football susceptibles de constituer des points de chute des jeunes joueurs de football formés dans le cadre du Projet.
- Se chargera de l'accueil et de l'accompagnement ainsi que de la mise en relation de jeunes sénégalais lors de leur séjour en Belgique.
- Se chargera, en collaboration avec le service de communication de KN/Foot, de l'édition et de la promotion d'un magazine sportif et de l'émergence.

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

Inclusion sociale/Industries culturelles /Entreprenariat

PROJET 6.1 (Programme Entrepreneuriat féminin)

Tisseuses d'avenir

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Le Distinguo asbl, représentée par Mme Elisabeth Lenoir (Directrice)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Ministère de la Femme, de la Famille et du Genre

Ministère de la Justice

Opérateur sénégalais :

Musée de la Femme Henriette Bathily représenté par

Mme Marie-Pierre Mbaye-Myrick

Résumé :

Ce projet vise à répondre à la violence basée sur le genre par **le renforcement des capacités oratoires, économiques et citoyennes des femmes et des filles du Sénégal**. In fine, le but du dispositif « Tisseuse d'avenir » de faire levier pour un **changement des mentalités** au sein de la société sénégalaise, burkinabé, haïtienne et belge.

Il s'agit d'un projet qui mobilise deux opérateurs (**l'asbl belge Distinguo et le Musée de la Femme Henriette Bathily au Sénégal**) et un partenaire burkinabé qui est la Compagnie **La Colombe**.

Contexte :

« À l'échelle mondiale, la **violence envers les femmes et les filles constitue un véritable fléau**. Durant sa vie, **une femme sur trois connaîtra au moins un épisode de violence**, du simple fait d'être née femme. Pourtant, en plus de porter atteinte à l'intégrité des femmes, les violences (physiques, sexuelles, psychologiques) à leur égard réduisent l'accès des femmes et des filles aux services et aux ressources essentielles, restreignent leur participation à la vie citoyenne et constituent un frein à leur développement et par le fait même à la construction de leur pays. » (*Source site ONU/WOMEN Les femmes et les objectifs de développement durable 2017*).

De plus, il faut savoir qu'en 2020, dans les médias, **la présence de la parole des femmes était seulement de 24%**, ce qui veut dire que la parole des hommes est donc 3 X supérieure à celle des femmes. C'est un biais de représentation qui entraîne des manques et des injustices.

Objectif général :

« Tisseuses d'avenir » a pour **objectif durable principal** d'agir sur **l'ODD N°5** visant l'égalité entre les sexes. Le projet a également un impact sur la réduction des inégalités (**ODD N°10**) en proposant une formation digitale et d'empowerment aux jeunes femmes car le domaine du numérique porteur de développement est pour l'instant à 80% concentré aux mains des hommes.

Ce programme agit à la fois sur la santé et le bien-être des populations et surtout des travailleurs (**ODD N°3**) et par voie de conséquence permet d'accroître les conditions d'un travail décent (**ODD N°8**) et de l'éradication de la pauvreté (**ODD N°1**).

- Cela permet aussi d'agir sur la consolidation de la paix et la justice (**ODD N°16**) et par les synergies mises en place entre les compagnies Sud Sud Nord (Burkina - Sénégal - Belgique) ; permet le renforcement des partenariats pour contribuer à atteindre les objectifs mondiaux (**ODD N°17**) en 2030.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

OS1 : Formation sur les droits et les conditions de vie des femmes : *Adopter des politiques bien conçues et des dispositions législatives applicables en faveur de la promotion de l'égalité des sexes et de l'autonomisation de toutes les femmes et de toutes les filles à tous les niveaux et renforcer celles qui existent.*

OS2 : Atelier d'empowerement par le Théâtre (mobilisation du spectacle « *Celles qui veillent* ») : *Veiller à ce que les femmes participent pleinement et effectivement aux fonctions de direction à tous les niveaux de décision, dans la vie politique, économique et publique, et y accèdent sur un pied d'égalité.*

OS3 : Atelier vidéo sur smartphone (donné par un réalisateur sénégalais recruté au niveau national) : *Renforcer l'utilisation des technologies clefs, en particulier de l'informatique et des communications pour favoriser l'autonomisation des femmes. »*

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : Après la participation au module 1, **la conférence sur les droits humains**, 80% des femmes et des filles participantes ont une connaissance plus claire de ce qui est autorisé dans leur pays à leur égard ; 50 % des participantes ont renforcé leurs capacités à réagir en cas de situation de violence ; 50% des participantes se sentent concernées et prennent part plus facilement au débat de société, 70% ont renforcé leur autonomie par la compréhension plus globale de leurs actions possibles.

R2 : Après la participation au module 2 **l'Atelier théâtre et à la Restitution en public**, 90% des participantes ont amélioré leur confiance en elle pour prendre la parole et la garder, pour occuper une position affirmée ou de meneuse face au groupe, 90% ont développé leurs capacités à se raconter sans honte (parcours de vie), 50% d'entre elles ont renforcé leur capacité d'entrer en négociation sans peur et en ayant identifié les enjeux de ladite négociation.

R3 : Après avoir assisté au Spectacle ***Celles qui veillent*** et à **la Causerie** qui s'en suit, 90% des participantes ont été sensibilisées à la discrimination selon les critères de genre et aux rôles sociaux assignés ; 90% d'entre elles ont amélioré leur propre reconnaissance concernant la valeur sociale et économique qu'elle apporte à la société ; 90% d'entre elles ont éveillé une connaissance de modèles féminins autonomes construits hors patriarcat, 70% ont renforcé leur sentiment d'appartenance avec le Sud et le Nord (partages d'expériences) par la rencontre avec les comédiennes étrangères en provenance d'Haïti, du Burkina Faso et de Belgique.

R4 : après avoir participé au module 3 sur **la formation vidéo et radio sur Smartphone**, 90% des jeunes femmes et filles pourront créer leur propre contenu internet pour affirmer leur présence dans le monde numérique en tant que sujet citoyen, valoriser leurs productions et faire connaître leurs entreprises/travail artistique.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- **2021** : 2 missions de 14 jours, frais divers
- **2022** : 2 missions de 14 jours, frais divers
- **2023** : 2 missions de 14 jours, frais divers
- **2024** : 2 missions de 14 jours, frais divers

A charge de l'opérateur sénégalais :

- Coordination sur la plan national dont Organisation de la tournée du spectacle « *Celles qui*

veillent » au Sénégal (Louga, St Louis, Kaolack, Casamance)

- Organisation de la formation « Tisseuses d'avenirs » dans les locaux du Musée, recrutement des juristes au sein de l'A.J.S, recrutement des femmes sénégalaises organisées en groupement,
- Mise en contact avec des comédiennes sénégalaises et d'une assistante mise en scène (Transcription et Traduction)

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Coordination au niveau Européen
- Rédaction du projet et suivi
- Élaboration du rapport financier et d'activités
- Gestion administrative

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 6.2 (Programme Entrepreneuriat féminin)

INSTITUT MOUSSO

Former un homme, c'est former un individu !

Former une femme, c'est former toute une génération !

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> Wallonie-Bruxelles International (WBI)	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de la Culture
<u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u> Les A.P.A.C.H asbl (Ateliers de productions audiovisuelles coopératifs de la Haute Ecole Libre de Bruxelles), représentés par Sylvie van Ruymbeke	<u>Opérateur sénégalais :</u> Karoninka, représenté par Mme Angèle DIABANG

Résumé :

Les axes prioritaires d'INSTITUT MOUSSO (Mouso = femme en bambara) sont de promouvoir l'éducation pour tous, de développer le leadership féminin à travers les métiers des arts visuels. Cette initiative exclusivement dédiée aux femmes, s'adresse avant tout à des jeunes femmes résidant dans des zones enclavées et/ou rurales, qui n'ont souvent pas accès à un cursus d'enseignement supérieur de qualité. En effet, les participants seront progressivement amenés à mesurer ce qu'implique intellectuellement, moralement et esthétiquement « l'acte de filmer ». Après leur formation les jeunes filles vont entrer dans la vie active et pourraient s'organiser en de petites structures audiovisuelles destinées à traiter les nombreuses questions liées au développement de leur localité. Ce programme aborde les aspects pratiques de la réalisation d'un film. Il répond, en somme, aux questions « Comment faire des films ? » mais aussi « Comment vivre de son art ? ».

Contexte :

Les arts visuels occupent une place significative dans le champ des industries culturelles et créatives (ICC). A ce titre, le cinéma et l'audiovisuel constituent avec la musique un levier de développement économique considérable dans les pays développés. Ils occupent une place très importante dans les stratégies de croissance accélérée des pays émergents. Les ICC sont, du reste, une source importante de création d'emplois et un moyen d'insertion professionnelle en faveur des femmes en l'occurrence les jeunes-filles. Le projet Institut Moussa peut être une alternative par rapport à l'enseignement supérieur classique, et un moyen efficace de lutte contre le chômage endémique qui prévaut dans les zones défavorisées du pays. Des sessions de formation d'une durée de quatre semaines, renouvelées trois fois l'année, seront organisées, dans les territoires les plus enclavés du Sénégal, afin d'y promouvoir le leadership féminin, diversifier les offres de formation professionnelle et encourager l'insertion socioprofessionnelle. Il s'agit à terme de donner à des jeunes femmes l'opportunité de découvrir d'autres secteurs d'activités différents des travaux domestiques, de maraîchage et de transformation.

Objectifs généraux :

- Élargir le champ des horizons à des filles vivant dans une région à risque ;
- Promouvoir l'autonomisation de femmes à travers les métiers de l'audiovisuel ;
- Contribuer à l'émergence d'un leadership féminin plus ancré ;
- Leur donner les outils, les connaissances et la confiance dont elles ont besoin pour raconter leurs histoires à travers l'image ;
- Former des techniciennes mais aussi de futures cinéastes ;
- Participer à la démocratisation de l'accès aux métiers de l'art et de la Culture
- Participer à établir une industrie audiovisuelle et cinématographique autonome dans

la sous-région.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- Donner aux étudiantes de l'Institut d'autres possibilités de carrière que « femme de Ménage » dans les capitales ou seconde épouse ;
- Promouvoir la mixité dans le secteur des arts visuels
- Sensibiliser sur les conséquences des conflits.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

A l'issue de cette formation, les participantes seront en mesure de :

- Comprendre les rudiments de l'écriture d'un scénario documentaire ou fiction ;
- Connaître le processus de fabrication d'un film ;
- Maîtriser les principes de base de la photographie ;
- Entamer l'élaboration d'un projet innovant (professionnel ou d'études), avec l'appui d'un mentor désigné par Karoninka.
- Permettre d'accéder à d'autres carrières liées aux métiers cinématographiques.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021-2025 : 9 accueils, 7 missions chaque année, frais divers

A charge de l'opérateur en WB :

Les A.P.A.C.H mettrons à disposition une multitude d'enseignants issus du monde professionnel et pratiquant encore sur le terrain. Nous sommes prêts à envoyer au Sénégal nos professeurs encadrants, et particulièrement nos enseignantes, qui pourront à la fois transmettre leur expérience (image, son, montage, production, réalisation, écriture...) et à la fois servir de modèles aux jeunes filles.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Karoninka qui est l'initiateur du projet de formation assurera la partie organisationnelle et logistique du projet. Basée au Sénégal, elle sera le principal interlocuteur pour l'Institut Mouso. Karoninka a d'ores et déjà obtenu une confirmation d'accompagnement de la gouvernance, de la mairie et de l'inspection d'académie de Ziguinchor.

Autres sources de financement :

-Afrique Créative, programme d'incubateur piloté par Africalia Belgium et financé par l'AFD.

-Le gouverneur de Ziguinchor, Monsieur Guedj Diouf, soutient Institut Mouso parce que pour lui, une telle école participera à la promotion de la Casamance et du tourisme avec les images des étudiantes et la création d'un site internet pour vulgariser le travail visuel sur des sujets et thèmes locaux.

-La mairie de de Ziguinchor souhaite nous accompagner en octroyant un local pour les formations. Monsieur Abdoulaye Baldé se réjouit de l'implantation d'une telle structure dans sa commune.

-L'inspection d'Académie de Ziguinchor souhaite faire de notre projet une formation certifiante, incluse dans la diversification d'offre de formation au Sénégal.

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 7.1 (Programme Industrie culturelle et créative)

BATAO – Sénégal

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Wallimage, Pôle Wallon de soutien à l'Audiovisuel - Fonds Economique, représenté par Maxime Dechamps

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication / Direction de la Cinématographie représenté par M. Germain Coly, Directeur

Opérateur sénégalais :

Le Centre Yennenga, représenté par Fama Ndiaye

Résumé :

Le projet BATAO Sénégal a pour objectif de structurer et promouvoir le secteur audiovisuel sénégalais, et valoriser le Sénégal comme terre d'accueil, de tournage et de co-production. Le Sénégal offre aux producteurs des conditions idéales de tournage. Cela attire de plus en plus d'acteurs internationaux qui investissent davantage dans des productions locales et coproduisent les projets étrangers. La stratégie de BATAO Sénégal consiste en la création d'une structure locale d'accueil des tournages et la mise en réseau de celui-ci. Parallèlement à cela, le projet visera la promotion des partenariats entre réalisateurs, producteurs et industries créatives.

Contexte :

Le Sénégal bâtit progressivement un environnement propice au développement de l'audiovisuel local, notamment grâce à un réseau internet stable, à la TNT et à la forte présence des smartphones. La chaîne de valeur doit être renforcée par des dispositifs pérennes de soutien à la création, le développement d'infrastructures audiovisuel en matière de production, postproduction et diffusion, la formation et professionnalisation des acteurs de la chaîne de valeurs et la mise en place d'un cadre institutionnel plus incitatif.

De plus en plus de producteurs et d'entreprises du secteur audiovisuel belges francophones souhaitent élargir leur champ de possibilités. Si le cadre législatif évolue, rien n'est encore fait sur le plan opérationnel. Ainsi, la Commission Mixte Permanente 2021-2025, vise la finalisation de l'accord de coproduction entre la Fédération Wallonie-Bruxelles et la république du Sénégal, en répondant à la demande formulée par différents producteurs issus des deux communautés et axé sur l'accueil des tournages, l'aide au développement de projets et la mise en contact d'industries techniques. Le projet BATAO cherche à susciter un triangle vertueux entre la création artistique, la valorisation des territoires et des retombées économiques.

Objectifs généraux :

- Soutenir la croissance et la production cinématographique et audiovisuelle ;
- Conforter l'emploi et la formation et contribuer au développement économique de la filière cinéma et de l'audiovisuel ;
- Contribuer à la valorisation des patrimoines matériels et immatériels sénégalais et wallon
- Participer au renforcement de la chaîne de valeur de l'écosystème audiovisuel
- Dynamiser/redynamiser les structures d'hébergement (hôtels, restaurants) : en favorisant la mise en valeur de lieux répondants aux besoins de tournages, mais aussi d'un tourisme local
- Monitorer en continu nos activités pour pouvoir évaluer la valeur de nos actions.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- Accueil des tournages
- Développement de projets
- Développement de l'industrie cinématographique

-Monitoring

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- Ouverture d'un bureau physique d'accueil des tournages à Dakar
- Création d'un site internet ou d'une partie pour accueillir les bases de données
- Mettre à disposition les informations génériques sur le Sénégal et les conditions de tournage au Sénégal
- Engager une personne à temps plein pour coordonner et exécuter certaines tâches
- Echange de bonnes pratiques
- Organiser la rencontre de porteurs de projets, de producteurs, de techniciens et des industries techniques du Sénégal et de la Belgique francophone dans le cadre d'évènements existants
- Organiser la rencontre et favoriser les synergies entre les industries techniques autour de projets structurants comme Crewbooking ou Moonday
- Chaque année, évaluer les retombés notamment économiques suscités par les projets soutenus par BATAO sur les territoires

Moyens requis :

A charge de WBI :

Frais divers (prestations, équipement, etc..) à fixer sur base annuelle

A charge de l'opérateur en WB :

Wallimage contribuera au projet sur les axes suivants :

- Expérience/Expertise : partage de vécus, proposition d'analyses, de solutions à des problématiques, anticipations.
- Réseaux : promotion et mise en réseau du projet au niveau des institutions internationales, des festivals, des réseaux professionnels et des homologues dans le monde.
- Outils : Wallimage partagera ses outils avec BATAO Sénégal et participera à leur adaptation et leur implication.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Le Centre Yenenga a pour missions la création, la diffusion et la formation cinématographique. Il est bien installé dans l'écosystème audiovisuel au Sénégal et même dans la sous-région et a un réseau important auprès des syndicats de techniciens du cinéma du Sénégal, de la Direction de la Cinématographie et des principaux acteurs culturels locaux et de la sous-région

Autres sources de financement :

Au travers de partenariats avec : Le Festival International du Film Francophone de Namur ; Le Festival Panafricain du Cinéma de Ouagadougou, Le Ouaga Film Lab ; Néon Rouge (Producteur ; Versus Production (Producteur) ; Crewbooking (Entreprise) ; Moonday (Entreprise) ; Africadoc Sénégal ; Dakar Court

Reconduction

Nouveau projet.

Projet 7.2 (Programme Industrie culturelle et créative)

Fotti-cultures - Fabrique d'expériences dans le secteur du film au Sénégal

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :
Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Coordonnateur sénégalais :
Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur Wallonie-Bruxelles :
Talaata asbl (Arts Management Agency),
représenté par Mme France MORIN

Opérateur sénégalais :
Association pour le développement culturel
FOTTI, représenté par Mr Yves-François Preira

Résumé :

Ce projet vise à renforcer la professionnalisation et la mise à l'emploi dans les métiers du cinéma et des arts vivants auprès des professionnels émergents des Régions du Nord du Sénégal (Axe Saint-Louis, Louga, Matam) et du Sud du pays (Axe Sédhiou, Ziguinchor, Kolda).

Le projet va évoluer dans un contexte où il est urgent de transformer les défis en opportunités et de créer de véritables écosystèmes pour l'industrie du film en région.

FOTTI existe pour remédier à la souffrance de jeunes professionnels, femmes et hommes des régions, ayant des difficultés à se former et à trouver un emploi malgré le contexte florissant du marché du film et de l'image au Sénégal. La structure veut contrebalancer la métropolisation ou la concentration des opportunités d'emploi et de formation professionnelle de qualité existant sur Dakar et les alentours en travaillant en régions et en ciblant spécifiquement l'axe nord du pays et la Casamance. Il s'étendra du 1er janvier 2021 au 31 décembre 2025.

Contexte :

Le Sénégal a choisi d'investir dans l'avenir en créant un Fond spécifique pour son cinéma (FOPICA) et en structurant un secteur du film fort et générateur de ressources pour le pays.

Cependant, le déséquilibre entre l'offre de formation, de production et de distribution proposée à Dakar et celle des régions est profond. Ainsi il existe près d'une dizaine d'écoles supérieures privées en cinéma et audiovisuel à Dakar, alors qu'en région, les jeunes professionnels manquent de formateurs expérimentés. Ils sont fréquemment contraints de quitter leur région ou s'ils n'en ont pas les ressources, à pratiquer leur profession sans moyen ni réseau dans un relatif « bricolage ». Le secteur du film tourne en dessous de ses potentialités dans les régions. La récente mise en œuvre d'écosystèmes dans les régions, composés d'initiatives dans les domaines de la formation, de la production ou de la distribution. Le projet FOTTI s'inscrit dans la construction de ces écosystèmes.

Objectifs généraux :

Le projet FOTTI vise à **contribuer à la formation professionnelle et à l'insertion des jeunes des régions dans les métiers du cinéma et de l'audiovisuel**. Les ODD 4, 5 et 8 s'inscrivent pleinement dans le programme 2021-25.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

OS1 : Augmenter les compétences des professionnels émergents des régions du Sénégal en proposant des formations de qualité, adaptées à la réalité des besoins du marché sénégalais

OS2 : Augmenter les opportunités professionnelles des participants des régions

OS3 : Développer l'ouverture des participants au monde et du monde à eux

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : Mise sur le marché de l'emploi de jeunes professionnels compétitifs et au fait des nouveaux enjeux en augmentant leurs compétences artistiques et techniques dans le domaine du cinéma et de l'audiovisuel.

R2 : Adéquation totale de la formation aux besoins de l'industrie du film au Sénégal

R3 : Complémentarité avec les autres structures de l'écosystème local et national

R4 : Rayonnement du savoir-faire d'Arts Management Agency, de l'INSAS et de la communauté

française en général par la contribution au développement de formations au Sénégal.

R5 : Accueil de Sénégalais professionnels du cinéma avec la possibilité d'organiser des rencontres mettant en valeur la richesse de l'interculturel et du pluriculturel qui intéresse les deux pays.

R6 : Echange d'étudiants entre l'INSAS et l'UGB pour leur permettre de mieux se connaître et s'apprécier. Ils pourront ainsi établir entre eux des liens forts, favorisant une meilleure collaboration entre les futurs professionnels du cinéma des deux pays.

R7 : Augmentation des tournages binationaux grâce à une meilleure connaissance mutuelle entre les professionnels des deux pays.

R8 : Contribution à la consolidation et au développement de la francophonie au Sénégal.

R9 : Offrir une formation en cinéma et audiovisuel de qualité conforme aux standards internationaux, qui stimulera l'employabilité des participants aussi bien sur le marché national, régional et international.

R10 : Pourvoir les secteurs du cinéma, de la télévision et du web en artistes et techniciens qualifiés à même d'accompagner les mutations qualitatives que connaissent ces secteurs au Sénégal, et par voie de conséquence contribuer au rayonnement de l'image du Sénégal à l'échelle régionale et internationale.

R11 : Favoriser des synergies dans le secteur de la production audiovisuelle entre le Sénégal et la Belgique (co-production, présence sénégalaise dans des festivals en Belgique...).

Moyens requis :

A charge de WBI :

- Missions de courte durée chaque année du projet
- 4 stages professionnels chaque année du projet

A charge de l'opérateur en WB :

Apport en personnel (communication, recherche de coproducteurs, partenaires financiers et sponsors en Europe et au Sénégal, accompagnement des projets en coordination générale) et expertise de 10 ans dans le domaine.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Apport en personnel (pour : communication, recherche de coproducteurs, partenaires financiers et sponsors en Afrique, accompagnement des projets de formation et des projets).

Autres sources de financement :

Chaque partenaire auront des responsabilités à savoir : Institut National Supérieur des Arts du Spectacle et des Techniques de Diffusion, département cinéma, direction Laurent Gross ; L'Université Gaston Berger (UGB) ; Les sociétés de production (Karoninka Film / Angele Dabang, Talaata production, Keewu production, Cinekap, Marodi, etc) ; Le Fond de Promotion de l'Industrie Cinématographique et Audiovisuelle (FOPI - CA) et la Direction de la cinématographie du Ministère de la Culture du Sénégal ; En Casamance, les centres culturels de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou.

Reconduction

Oui.

Projet 7.3 (Programme Industrie culturelle et créative)

Création d'une structure permanente de réalisation et production de courts métrages d'animation ayant comme objet les Objectifs de Développement

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

CAMERA-ETC asbl, représenté par Jean-Luc Slock (Responsable)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur sénégalais :

MOUSSA INVITE, représenté par Moussa Touré (Directeur)

Résumé :

Le projet vise à **former une quinzaine de réalisateurs à la production de films d'animation** (formation aux techniques de prises de vues, montage et post-production, une formation artistique et à l'art du mouvement et une formation pédagogique à la gestion de groupes). Les formations auront lieu aussi bien à Dakar qu'à Liège (au studio Camera-etc). Les participants seront **recrutés parmi les étudiants des écoles de cinéma de Dakar**. In fine, les porteurs du projet estiment que des **milliers d'enfants et adolescents sénégalais et africains auront potentiellement accès aux films réalisés**.

Il s'agit d'un projet qui mobilise deux opérateurs : **l'asbl belge CAMERA-ETC et l'association sénégalaise MOUSSA INVITE**.

Contexte :

Pour des millions de jeunes africains férus de technologie, la révolution numérique que l'Afrique a entamée depuis plus d'une décennie, présente d'énormes possibilités de développement. Les **technologies de l'information et de la communication (TIC)** permettent à de jeunes entrepreneurs de se créer un meilleur avenir en utilisant les réseaux sociaux principalement à des **fins commerciales**.

L'éducation représente un deuxième secteur d'application de ces nouvelles technologies qui pourrait amener la population africaine vers une meilleure éducation et une meilleure santé. Encore faut-il traiter les contenus des objectifs de développement durable comme les droits de l'enfant, la protection des mineurs, l'équité des genres, la santé, etc...de manière attractive pour les enfants et les jeunes. Et pourquoi ne pas permettre à ces derniers de s'approprier les outils numériques et d'être les réalisateurs de leurs propres productions ?

Objectif général :

La diffusion de productions audiovisuelles adaptées aux nouveaux médias de communication, dont la réalisation locale est une valeur ajoutée, permet de transmettre les objectifs de développement durable au jeune public.

- ➔ Les 17 objectifs définis par les Nations Unies seront traités par des enfants et des jeunes sénégalais à destination de leurs pairs.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- **Former des étudiants** des écoles de cinéma à la réalisation de films d'animation.
- **Créer une structure locale permanente** de production de supports audiovisuels avec l'appui de l'association « Moussa Invite ».
- **Diffuser ces productions** à la télévision nationale, dans les chaînes privées (ITV, 2sTV, Tfm, mais également dans les cinémas (Pathé), lors du festival annuel MOUSSA INVITE et par le biais des diffusions de cinéma numérique ambulant organisées par différentes ONG.

- **Diffuser les productions par les nouveaux moyens de communication** et réseaux sociaux comme Vimeo, Youtube, Vidmate, FB....

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- **2021:** constitution d'un groupe d'une quinzaine de personnes, début des formations. Premier accueil des boursiers en Belgique
- **2022:** Prospection de partenaires potentiels pour l'organisation de stages de réalisation avec le jeune public. Premiers ateliers de réalisation.
- **de 2023 à 2025:** production de courts-métrages d'animation sur les 17 objectifs du développement durable.
- **2025 :** évènement public de présentation des productions.

+ Diffusions régulières en TV et sur les réseaux sociaux des nouveaux médias de communication.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- **2021 :** 1 mission de 7 jours (1 personne) et 1 mission de 14 jours (2 personnes)
- **Chaque année de 2022 à 2025 :** 1 mission de 14 jours (2 personnes)

Bourse : de 2022 à 2025 : 3 bourses par années (stages professionnels)

A charge de l'opérateur sénégalais : /

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : Apport CAMERA-ETC → 29.935,00€

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet

PROJET 7.4 (Programme Industrie culturelle et créative)

La Charge du Rhinocéros : Tisser de nouveaux récits pour de nouveaux futurs

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

La Charge du Rhinocéros asbl, représentée par Mme Marie-Laure Wawrziczny

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur sénégalais :

Centre Culturel Régional de Dakar « Blaise Senghor », représenté par M. AliouKéba Badiane

Résumé :

Le projet porté par le Centre Blaise Senghor et la Charge du Rhinocéros aspire à être un projet structurant : pour le secteur du théâtre au Sénégal, pour une communauté culturelle reliée par l'expression théâtrale à travers le monde, pour une dynamique vivante de construction de la pensée politique et poétique qui fait avancer nos humanités. Il s'articule entre un soutien à une dynamique de réseau décentralisée dans le domaine des arts de la scène au Sénégal et l'émergence de nouveaux rapports de collaboration entre des acteurs et des structures des arts de la scène au Sénégal et en Belgique. Il s'adresse aux acteurs/actrices du secteur théâtral au Sénégal. Ainsi, en s'appuyant sur l'expertise du Conservatoire de Liège et de Théâtre & Public, il s'agira à travers la recherche-formation-capitalisation, de se défaire des idées reçues qui nous amènent à créer « pour », ou qui mettent une frontière entre la création artistique et le travail de production.

Contexte :

Le Sénégal est un terreau de richesses culturelles fécond, traversé par des imaginaires historiques et collectifs que les expressions artistiques activent et diffusent. Il est un des espaces de pensée majeure pour de nouveaux imaginaires en germination : il attire, rassemble et réunit des artistes, des penseurs, des dynamiques venus du monde entier, qui tissent ensemble les possibles futurs. De très nombreux acteurs culturels sont actifs dans le pays et à l'international. Mais Dakar centralise l'essentiel de l'activité culturelle, et le théâtre apparaît comme le parent pauvre des expressions artistiques, face à une dynamique nationale et internationale importante dans le cinéma, la musique et les arts plastiques.

Ainsi, la proposition s'inscrit dans le cadre de la coopération culturelle entre des opérateurs de ce secteur en Belgique et au Sénégal. Elle s'articule entre un soutien à l'éducation et à la formation professionnelle des métiers des arts de la scène, et un renforcement à une dynamique de réseau décentralisé. La vivacité et l'audace des scènes artistiques sur le continent africain sont plus que jamais les ferments de nouveaux imaginaires qui viennent nourrir et construire une « *mondialité décolonisée* »

Objectif général :

OG1 - Contribuer au développement des arts de la scène au Sénégal, en tant que secteur d'activité générateur d'emploi et de source de synergies favorables à un développement durable et équitable.

OG2 - Contribuer au développement des arts de la scène au Sénégal et en Belgique, en tant que source d'épanouissement et de bien être d'une société valorisée dans ses singularités culturelles ;

OG3 - Renforcer une dynamique d'éducation globale par la diffusion d'un texte de haute portée humaniste, et par le soutien à un mode d'expression artistique – le théâtre – qui favorise la construction de pensées critiques.

OG4 - Renforcer la politique de formation professionnelle, des métiers des arts de la scène et particulièrement du théâtre, dans une dynamique favorisant l'échange de pratiques et de mise en réseaux ;

OG5 - Favoriser la parité dans la formation et la promotion des acteurs et actrices du secteur théâtral au Sénégal, et dans la visibilité de leur création ;

OG6 - Contribuer à une transformation des rapports de coopération entre partenaires Européens et Africains, dans une logique de remise en question des schémas hérités des anciens rapports de domination (décoloniser les rapports de coopération).

Objectifs spécifiques/opérationnels :

OS1 - La pensée développée dans le texte *Traces - Discours aux Nations Africaines* de Felwine Sarr, a été diffusé à l'ensemble de la population du Sénégal et a produit des changements de perception, de regards, de comportements.

OS2 - Des professionnels du secteur théâtral ont été renforcés dans leurs métiers, des acteurs de ce secteur ont été professionnalisés.

OS3 - Le secteur théâtral au Sénégal est dynamique, il se développe sous l'impulsion d'un réseau bien identifié et bien relié, et fait l'objet de synergies prometteuses pour l'ensemble du milieu culturel et artistique au Sénégal

OS4 - Le théâtre sénégalais bénéficie d'une reconnaissance au Sénégal et à l'international.

OS5 – Des créations théâtrales sont créées, produites et diffusées en plusieurs lieux du Sénégal; elles se font l'écho de la diversité des territoires; plusieurs d'entre elles ont été pensées et écrites dans une des langues parlées au Sénégal

OS6 - Un programme spécifique de formation aux métiers du théâtre a été conçu et expérimenté, en complémentarité avec les formations dans le domaine culturel du Sénégal.

OS7 - Les structures socio-culturelles du territoire sénégalais ont été renforcées dans leur capacité administrative et de gestion, dans leur capacité de mobilisation des publics, et un apport en équipements a été fourni.

OS8 - Les dynamiques d'échanges et de relations entre opérateurs du secteur théâtral au Sénégal et en Belgique sont fécondes; elles nourrissent un processus commun de renouvellement de la création.

OS9 - Une première édition d'un festival dédié au théâtre s'est déroulé dans une des régions du Sénégal et fait l'objet d'un projet de pérennisation en biennale.

OS10 - La création en espaces publics a favorisé l'émergence de nouvelles écritures théâtrales, interrogeant les rapports acteurs/spectateurs, artistes/habitants, récits/réalités.

OS11 - Des étudiants et des professionnels belges ont été sensibilisés à d'autres réalités du secteur théâtral, et à d'autres écritures, favorisant une ouverture des esprits et des regards.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

Nous présenterons ici les résultats pertinents de chaque objectif spécifique entre autres :

- Des artistes, des étudiants, des collectifs se sont saisis des idées diffusées par le texte *Traces - Discours aux Nations Africaines* et ont produit des créations, et ont stimulé des moments d'échanges et de débat, favorisé le développement de réflexions ;
- Des comédiens/metteurs en scène / scénographes / régisseurs/ producteurs/ diffuseurs ont bénéficié d'une formation dans leurs domaines spécifiques ;
- Des collectifs d'artistes actifs dans plusieurs secteurs se sont structurés de manière durable et créé des œuvres transversales ;
- Un travail de plaidoyer est porté auprès des institutions et des pouvoirs publics par des opérateurs culturels, dont des représentants du secteur théâtral ;
- Des collaborations entre des artistes de théâtre Sénégalais et des opérateurs culturels à travers le monde se sont multipliées ;
- Dans plusieurs régions du Sénégal, des initiatives de promotion et de diffusion d'œuvres théâtrales sénégalaises se multiplient ;
- L'expérimentation d'un programme de recherche et formation en théâtre a permis la création d'un référentiel pédagogique approuvé par les autorités compétentes, ouvrant la voie à une formation adaptée aux besoins et pérennisée dans le temps ;

- De nouveaux types d'actions de mobilisation du public ont été mis en place dans plusieurs espaces culturels du Sénégal ;
- Des créations théâtrales Belges et Sénégalaises apportent un point de vue, une réflexion, un renouvellement de pensée sur des enjeux de société Belges et/ou Sénégalais ;
- Le succès du Gaindé Festival a motivé sa pérennisation et la projection d'une 2e édition en 2027 ;
- Les perceptions des populations sénégalaises sur le théâtre, les métiers qui y sont reliés, ou sur les artistes en général, ont évolué ;
- Des rencontres entre des opérateurs et des étudiants belges et sénégalais dans le secteur théâtral ont donné lieu à des échanges enrichissants.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 6 missions au Sénégal
- 2022 : 2 missions au Sénégal, 1 mission au Burkina-Faso et 1 bourse en W-B
- 2023 : 5 missions au Sénégal et 1 bourse en W-B
- 2024 : 3 missions et 1 bourse au Sénégal - 1 bourse et 1 module de formation en W-B
- 2025 : 2 missions et 1 bourse au Sénégal et 1 bourse en W-B

A charge de l'opérateur en WB :

Financement et coordination de la première tournée de ***Traces- Discours aux Nations Africaines*** ; Formation d'un régisseur/technicien pour la seconde tournée du spectacle ; Coordination et aide logistique ; Aide à la recherche de financements complémentaires ; Partage et mobilisation du réseau de La Charge aux niveaux national/international (production, diffusion, formations, créations...) ; Mise en relation avec les partenaires institutionnels issus de la FWB et internationaux ; Accompagnement des boursiers sénégalais lors des formations dispensées en Belgique ; Accueil de stagiaires à La Charge ; Partage de l'expertise de La Charge sur le processus créatif (à la demande des créateurs sénégalais et belges) ; Promotion et soutien à la communication du projet

A charge de l'opérateur sénégalais :

Coordination du projet à Dakar et en régions ; Force de propositions stratégiques au développement du projet ; Identification des groupes cibles, de formateurs expérimentés et de tout partenaires pertinents ; Accompagnement des artistes sénégalais et belges lors des formations dispensées au Sénégal ; Mise à disposition d'espaces de formation, de création et de diffusion ; Aide à la recherche de financements complémentaires ; Accompagnement de la seconde tournée de ***Traces- Discours aux Nations Africaines*** dans les régions ; Coordination de la tournée de la version en wolof du ***Traces- Discours aux Nations Africaines*** ; Partage et mobilisation du réseau de Centre Culturel Senghor aux niveaux national/international (production, diffusion, formations, créations...) ; En charge des relations institutionnelles (Ministères, pouvoirs publics territoriaux...) ; Conception de la communication et promotion du projet .

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 7.5 (Programme Industrie culturelle et créative)

Partenariat numérique Belgique – Sénégal : AFRIKIKK.

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

KIKK (asbl), représenté par Marie DU CHASTEL

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur sénégalais :

- Ker Thioissane (ONG), représenté par Marion Louisgrand SYLLA (personne de contact)
- WIAS (entreprise individuelle), représenté par Delphine BUYSSE

Résumé :

Ce projet **vis** à renforcer les capacités des artistes sénégalais dans les techniques du numérique à travers l'organisation d'ateliers, de formations et d'événements destinés à des jeunes sénégalais de disciplines variées (**graphistes, graphes, codeurs, développeurs, électroniciens, ...**). In fine, l'objectif est de montrer l'importance de l'Afrique dans **l'ère du numérique** et ainsi déconstruire certains stéréotypes.

Il s'agit d'un projet qui mobilise **trois opérateurs**. Du côté *Wallonie-bruxelles*, l'**asbl KIKK**. Du côté *sénégalais*, l'**ONG Ker Thioissane** et l'**entreprise WIAS**. De plus, **plusieurs partenariats** sont envisagés, notamment avec : le Dakar Institute of technology, le Beursschouwburg, la Haute Ecole Albert jacquard, l'Ecole Supérieure des Art Saint-Luc à Liège, ...

Contexte :

Le Sénégal est l'un des premiers pays d'Afrique à organiser une biennale d'Art contemporain. Il joue un rôle de précurseur et de modèle en la matière, de pôle et plaque tournante pour l'Art contemporain en Afrique de l'Ouest et dans toute l'Afrique, comme en témoignent sa scène artistique florissante (artistes, production et initiatives), les nombreux acteurs culturels et articles sur le sujet. Berceau du panafricanisme, le contexte actuel l'inscrit dans des réalités et des mouvements de pensées : la réappropriation des savoirs, la récupération des objets d'art, l'ouverture du Musée des Civilisations noires. Pourtant, aujourd'hui encore, quoique les artistes bénéficient d'un statut depuis le 30 décembre 2020, ils ne jouissent pas d'une bonne réputation populaire et les formations en art ou aux métiers de l'art sont peu nombreuses, très onéreuses et trop larges. Il n'existe que peu de formations spécifiques et techniques.

En matière de projet, l'offre est grande pour peu de financements. De nombreux projets externes arrivent avec de grandes ambitions, notamment en terme de visibilité, avec des idées précises de ce qui est bon pour l'Afrique sans prêter attention à ce qui a déjà été fait et au principe d'habilité à survivre, de renforcement et d'autonomisation.

Objectifs généraux :

- Mettre à la portée de tous l'art, la culture et la création numérique → ODD Unesco : **la culture dans le CDD – accès équitable pour les plus vulnérables**
- Favoriser l'écoute et créer de la cohésion entre les acteurs culturels par un travail collaboratif sur un projet commun → ODD Unesco : **soutenir les systèmes de gouvernance durable de la culture – participation de la société civile**

- Créer des ponts entre les arts, les cultures, sciences et technologies → ODD Unesco : **soutenir les systèmes de gouvernance durable de la culture – soutien des cultures numériques**
- Mélanger les publics.
- Rassembler et créer des échanges entre les cultures via la création numérique → ODD Unesco : **échanges équilibrés – échange internationaux de services culturels**
- Sensibiliser le public à de nouvelles formes d'expressions artistiques et contribuer à leur appréciation artistique.
- Questionner l'éthique et les usages des nouvelles technologies

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- **Organiser des échanges durables entre l'Afrique et l'Europe** sur les thématiques du digital ;
- **Faire découvrir les talents émergents du digital africain** et de la diaspora en Europe, augmenter leur visibilité à l'étranger et les possibilités d'échanges ;
- Créer l'opportunité, pour des artistes du continent africain et de la diaspora, d'**exposer dans un festival international** ;
- **Favoriser la mobilité des artistes** (ODD Unesco : échanges équilibrés – mobilité des artistes et professionnels de la culture) ;
- **Favoriser la production d'œuvres** ;
- **Augmenter et diversifier les publics du KIKK** ;
- **Montrer que les partenaires sont ouverts** aux tendances du marché de l'art contemporain ;
- **Transmettre des savoirs originaux et alternatifs** adaptés à la demande au Sénégal ;
- **Soutenir les artistes et les acteurs culturels** en les accompagnant, en les conseillant, en les incitant, en les promouvant et créer de nouvelles possibilités de collaboration en matière de sensibilisation, de transmission et les projets de réflexion ;
- **Engager le dialogue avec les communautés** en suscitant la curiosité.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- **Au niveau des artistes** : la motivation, la participation, l'engagement, la visibilité, le relais, la formation, la maîtrise de nouveaux formats et l'innovation ont été renforcés
- **Au niveau des partenaires** : la motivation, l'engagement, la visibilité et le relais ont été renforcés.
- **Au niveau du public** : la curiosité, la connaissance et le partage ont été renforcés
- **Au niveau de la presse** : la curiosité/intérêt et le relais (motivation à promouvoir) ont été renforcés

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : frais divers liés à l'organisation des événements, ateliers, formation
- 2022 : frais divers liés à l'organisation des événements, ateliers, formation

A charge de l'opérateur sénégalais : /

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : /

Autres sources de financement :

- Institut français de Dakar - frais de lancement WIAS
- Africalia - production et diffusion d'artistes pour le KIKK 10 :

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 7.6 (Programme Industrie culturelle et créative)
Projet d'appui à la professionnalisation et l'autonomisation économique du village touristique du Festival de Folklore et Percussion (FESFOP) de LOUGA

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

-Commune d'Hastière, représenté par M. Claude BULTOT

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Culture et de la Communication

Opérateur sénégalais :

- Festival International de Folklore et de Percussions (FESFOP) de Louga, représenté par M. Babacar SARR

Résumé :

Le présent projet vise en particulier à : rendre la culture et la formation économiquement supportables et durables ; assurer la professionnalisation et l'autonomisation économique des différents acteurs du Village touristique du FESFOP considéré comme l'un des principaux leviers de mieux-être et d'ouverture internationale de la population lougatoise. Cette approche intégrée se traduira par des interventions dans les aspects suivants : la réhabilitation du Village touristique ; la radio comme outil communautaire d'animation et de communication sociétale ; la construction d'un « Centre d'incubation » ; les formations et le soutien au développement local ; l'électrification solaire des restaurants, de l'infrastructure de logement, de la salle polyvalente, de l'espace muséal, de la réception et du bureau du gérant ; l'organisation du Festival du Folklore et des Percussions qui se tient annuellement ; l'organisation des Rencontres Internationales de la Francophonie Abdou Diouf (RIFAD) qui se tiennent tous les deux ans. Chacun de ces domaines d'intervention participe, en parfaite synergie, à une dynamique génératrice d'emplois, de culture, d'animation sociétale et d'attractivité touristique.

Contexte :

Le Sénégal a décidé depuis 2014 d'adopter un nouveau modèle de développement, à travers une stratégie qui vise l'émergence dans la solidarité à l'horizon 2035. Cette stratégie constitue le référentiel de la politique économique et sociale sur les moyen et long termes.

La région de Louga étant présentée comme l'un des principaux foyers d'émigration du Sénégal. Les migrants originaires de la région représentent 7,6 % du nombre total d'expatriés sénégalais à travers le monde.

Dans le cadre du PSE (Plan Sénégal Emergent), l'accent est mis sur : l'amélioration de l'accès au crédit pour les porteurs de projets culturels, la promotion de la formation artistique, le renforcement de l'implication des privés dans la promotion culturelle, la promotion du statut des artistes, des droits de la propriété intellectuelle et artistique et la lutte contre la piraterie. La région de Louga présente les caractéristiques d'un espace où la culture joue encore un rôle très important dans le vécu quotidien de sa population.

Le FESFOP, porteur lougatois du présent projet, s'efforce inlassablement et depuis des années en partenariat avec la Province de Namur de concrétiser en particulier au travers de projets structurants suivants tels que le Village touristique du FESFOP comme véritable moteur et pôle régional de toute cette approche. Ce partenariat sera prolongé grâce à l'implication de la Commune d'Hastière.

Objectifs généraux :

Le développement intégré et durable du Village touristique du FESFOP.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Afin d'atteindre cet objectif général au sein du Village Touristique du FESFOP, il est prévu de

développer différents projets visant à :

- Consolider et étendre les activités actuelles et futures ;
- Poursuivre l'échange d'expériences et d'expertises des opérateurs culturels et touristiques ;
- Veiller à consolider les formations dans des domaines spécifiques ;
- Améliorer qualitativement les équipements et infrastructures nécessaires ;
- Générer de la valeur ajoutée et de l'emploi durable localement ;
- Assurer la rentabilité et, à terme, l'autonomie technico-financière du Village Touristique.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- L'ensemble des infrastructures du Village Touristique du FESFOP seront couvertes en énergie solaire photovoltaïque
- Les espaces seront rénovés (3 locaux)
- La conservation et la gestion adéquates du matériel de la régie sons et lumières avec espace de formation pour les techniciens seront désormais assurées ;
- Les 5 et 6èmes RIFAD seront organisées à Louga (en 2022 et 2024) ;
- Les techniciens en régie sons et lumières, les ouvriers et ouvrières agricoles (en horticulture et arboriculture, ...) seront formés ;
- 20 techniciens de maintenance seront formés dont 12 hommes et 8 femmes ;
- Un centre d'incubation sera mis en place au service, notamment, des acteurs culturels ;
- Un studio d'enregistrement de leurs œuvres sera mis à leur disposition afin d'encourager la création à Louga
- 160 Jeunes (80 garçons et 80 filles) collégiens et lycéens de Louga seront formés à l'éducation citoyenne et civique, par la culture de la diversité, de la solidarité, du vivre-ensemble, de l'amour et la protection de la nature ;
- 50 responsables jeunes et 50 femmes informés et formés pour mieux sensibiliser les populations scolaires et civiles sur la pandémie COVID-19 et les autres maladies infectieuses (avec distribution de masques et gels, ...).

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : Missions de 10 jours à Dakar
- 2022 : Missions de 10 jours en Wallonie-Bruxelles
- Bourse pour un stage professionnel, en Belgique, de l'Administrateur du FESFOP

A charge de l'opérateur en WB :

La commune d'Hastière s'engage à pérenniser ce qui a déjà été mis en place lors du partenariat avec la commune de Louga et sa région et qui mérite l'énergie nécessaire pour ne pas s'arrêter au milieu du gué. Egalement à mettre tout en œuvre pour la réussite du projet en y affectant le personnel nécessaire et en sollicitant les services culturels, de la jeunesse et de l'environnement.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Assure la gestion administrative et prend en charge le fonctionnement du projet à concurrence de 9.092 €.

Autres sources de financement :

Articulation éventuelle avec des programmes et/ou des financements bi ou multilatéraux :

- Commune de Turin – Italie : 7.000 € ;
- Etat du Sénégal (Ministère de la Culture) : 5.000 € ;

Et, éventuellement, une participation de :

- ASBL Africalia Belgium ;
- ONG Défi Belgique Afrique (DBA) ;
- Organisation Internationale de la Francophonie (OIF) ;
- Commune de Louga.

Reconduction

Oui.

PROJET 8.1 (Programme formation professionnelle)

Co-développement de formations innovantes dans le domaine agro-alimentaire

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Le Forem, Office wallon de l'Emploi et de la Formation professionnelle représenté par Mme Marie-Kristine Vanbockestael, Administratrice générale et Mr Berenger Dufromont

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle et de l'Artisanat

Opérateur sénégalais :

Office national de formation professionnelle (ONFP), représenté par le Dr Souleymane Soumare, Directeur général

Résumé :

Ce projet vise à permettre aux centres de formation et de compétence du Forem d'apporter un soutien à l'Office National de Formation Professionnelle du Sénégal (ONFP) en vue de co-construire de nouveaux outils de formation adaptés aux métiers du secteur agro-alimentaire qui permettront également aux centres wallons de faire évoluer leurs propres pratiques et outils de formation, notamment dans une perspective d'accompagnement à distance.

Contexte :

Au vu de l'accroissement de sa population et de la transformation des modes de vie, il importe que le Sénégal tende davantage vers l'indépendance alimentaire. Pourtant, le gaspillage, la négligence et le manque de technicité génèrent encore de nombreuses pertes (30% pour les céréales) entre la récolte et son utilisation par le consommateur. L'agro-alimentaire a le triple avantage de régler le problème des pertes post-récoltes, de jouer un rôle essentiel dans la diversification des produits et de valoriser les produits agricoles locaux, ce qui, finalement, améliore la nutrition des ménages. Il a également été démontré que le développement du secteur agro-alimentaire avait pour avantages de favoriser la sécurité alimentaire, l'inclusion des femmes, la lutte contre le changement climatique, la croissance de la valeur ajoutée et la création d'emplois. De nouveaux emplois pour lesquels il conviendra de préparer une main d'œuvre qualifiée.

Il importe donc de veiller à faire évoluer les programmes de formation dans ce sens et à ce que les compétences des formateurs et des stagiaires soient mises à jour pour répondre au mieux aux nouveaux besoins du secteur de l'agro-alimentaire.

Objectifs généraux :

OG1 : contribuer à garantir l'indépendance alimentaire des sénégalais via le renforcement de la filière agro-alimentaire en accordant une attention particulière au développement durable et à la gestion responsable de l'eau ;

OG2 : contribuer au développement et au renforcement de la filière de formation aux métiers de l'agro-alimentaire au Sénégal.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

L'employabilité des futurs acteurs du secteur agro-alimentaire a été significativement et durablement renforcée via une amélioration et une mise à jour de la filière de formation du secteur au sein de l'ONFP.

Résultats stratégiques attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

RS1 : L'offre de formation et de compétences de la filière « Agro-alimentaire » développée au sein

de l'ONFP est en adéquation avec les besoins actuels et l'évolution prévue du secteur ;

RS2 : Les compétences pédagogiques des formateurs de l'ONFP de la filière « Agro-alimentaire » ont été renforcées et adaptées aux évolutions pédagogiques et didactiques ;

RS3 : Les compétences techniques des formateurs de l'ONFP de la filière « Agro-alimentaire » ont été renforcées et adaptées aux évolutions du secteur ;

RS4 : Les formations de la filière « Agro-alimentaire » développées sont mises en œuvre dans les centres de formation de l'ONFP ;

RS5 : Les formations de la filière « Agro-alimentaire » développées sont évaluées et des actions correctrices éventuelles sont préconisées.

Moyens sollicités :

A charge de WBI :

2021 : 4 accueils de 8 jours, 8 missions de 8 jours, frais divers

2022 : 4 accueils de 8 jours, 8 missions de 8 jours, frais divers

2023 : 4 accueils de 8 jours, 8 missions de 8 jours, frais divers

2024 : 4 accueils de 8 jours, 8 missions de 8 jours, frais divers

2025 : 4 accueils de 8 jours, 8 missions de 8 jours, frais divers

A charge de l'opérateur WB :

Mise à disposition de ressources humaines, infrastructures et matériel.

A charge du partenaire :

Mise à disposition de ressources humaines, infrastructures et matériel.

Reconduction :

Nouveau projet.

PROJET 8.2 (Programme formation professionnelle)

Formation des étudiants et jeunes leaders en création et gestion durable d'entreprises dans les domaines de l'agriculture, de l'élevage et de l'alimentation

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateurs Wallonie-Bruxelles :

Université de Liège (ULG)-Gembloux Agro-Bio Tech, représenté par le Professeur Philippe LEBAILLY

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de l'enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI).

Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion

Opérateur sénégalais :

École Supérieure des Sciences Agricoles et de l'Alimentation – Université Amadou Mahtar MBOW

Résumé :

Ce projet en partenariat avec l'ULG permettra aux jeunes entrepreneurs actifs de renforcer leurs acquis dans le domaine de l'entrepreneuriat. Il vise ainsi le renforcement des capacités des enseignants des universités partenaires dans les domaines de l'économie rurale, du management des entreprises agricoles et alimentaires, et en études de marché. Ce projet porte sur le partage des expériences et bonnes pratiques entre enseignants à travers des missions, ateliers et stages. Il appuie la formation des étudiants dans les domaines de l'économie agricole et rurale, du montage et pilotage de projets, de recherche de financements, d'études de marché et de suivi évaluation. Il soutient les jeunes entrepreneurs et groupements de femmes, et d'autres producteurs de la zone des Niayes du Sénégal, à travers des formations à la carte dans les domaines cités précédemment, prenant en compte des besoins spécifiques. Enfin, il aide les jeunes startups de la zone des Niayes, évoluant dans l'agroalimentaire, dans la recherche de financements en les encourage à développer leur propre business, proposant des formations à la carte et un Master spécialisé pour la durabilité des activités du projet.

Contexte :

Le Sénégal a une population très jeune. En effet, la moitié de la population du pays a moins de 18 ans. Par rapport à cette situation, le gouvernement sénégalais est confronté à des défis majeurs parmi lesquels, la formation de ces jeunes, mais aussi, la création d'emplois pour ces derniers une fois le diplôme acquis. Cependant, malgré des efforts soutenus de recrutement dans la fonction publique, le taux de chômage du pays reste très préoccupant (48%, **Rapport octobre 2020 de l'Organisation Internationale du Travail**). Ainsi seul l'auto-emploi à travers l'entrepreneuriat serait une solution à ce problème. Toutefois, il doit être accompagné par une solide formation dont la finalité sera de doter les jeunes d'aptitudes leur permettant d'identifier très tôt leur projet professionnel personnel, de pouvoir monter des projets finançables par les bailleurs (ONG, banques). C'est dans ce contexte que notre collaboration avec l'Université de Liège prend toute son importance car permettant à nos étudiants de l'Ecole Supérieure des Sciences Agricoles et de l'Alimentation (ES2A), d'intégrer dans leur cursus universitaire, des unités d'enseignement en sciences économiques les préparant concrètement à la création et à la gestion d'entreprises agricoles.

Objectif général :

Transfert de compétences en matière de formation en économie et gestion orienté vers l'entreprise afin d'améliorer la qualité de l'enseignement et l'employabilité des diplômés au travers de différents outils pédagogiques et d'actions susceptibles d'accroître l'entrepreneuriat chez les jeunes.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- La maîtrise des outils comptables et de gestion par les étudiants afin d'être capables d'élaborer un plan d'affaire détaillé pour un projet de création d'entreprise susceptible d'être financé
- Le renforcement des capacités d'analyse et de prospective en matière de soutien aux entreprises privées et de l'entrepreneuriat durable par le renforcement des échanges
- élaborer au travers d'un programme original de formation en économie et gestion un cadre d'analyse qui puisse définir les conditions spécifiques d'intégration des différentes préoccupations des entreprises agricoles et rurales, en tenant compte des attentes formulées par celles-ci en matière d'emploi dans les dynamiques des transformations
- augmenter la capacité d'enseignement et de recherche de l'institution partenaire sénégalaise dans le domaine du partenariat public-privé et de l'entrepreneuriat en général.
- améliorer les formations en gestion à l'Université de Hué qui se rapproche des standards internationaux de qualité des universités et qui s'inscrit dans une dynamique d'échanges avec les entreprises du secteur agricole.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- Formation des étudiants et des jeunes leaders à l'entrepreneuriat dans le secteur agricole ;
- Renforcement de connaissances des autorités académiques et des enseignants de l'ES2A et de l'Université de Liège à travers des échanges bilatéraux entre les deux universités ;
- Mise en place de filières porteuses mêlant le développement durable, l'économie rurale, l'entrepreneuriat et le secteur l'agriculture et l'élevage.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 3 accueils de 10 jours, 2 missions de 10 jours
- 2022 : 3 accueils de 10 jours, 2 missions de 10 jours
- 2023 : 1 mission de 10 jours
- 2024 : 1 mission de 10 jours
- 2025 : 2 missions de 10 jours
- Deux bourses de stage professionnel (2 mois) en première année du projet

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

Encadrement et gestion du projet ; Mise à disposition des experts pour les formations ; Accueil des enseignants et des autorités de l'ES2A ; Echange de chercheurs

A charge de l'opérateur sénégalais :

- Prendre en charge les salaires des enseignants de l'ES2A par l'Etat du Sénégal ;
- Fournir la logistique comprenant les salles de cours, les bus et les frais de déplacement des étudiants ;
- Communiquer les résultats obtenus et partager les bonnes pratiques avec les partenaires ;
- Faciliter la rencontre avec les autorités en charge de l'éducation et de la formation professionnelle.

Autres sources de financement :

Aucun

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 8.3 (Programme formation professionnelle) *Création de structures de soutien à l'entrepreneuriat*

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Centre IFAPME Liège-Huy-Verviers ASBL, Centre de formation professionnelle Anne-Sophie Joskin, représenté par Mr Jacques Rogister

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion

Ministère de l'Elevage et des Productions animales

Opérateur sénégalais :

Institut de Technologie Alimentaire (ITA), représenté par Mr Fallou SARR

Résumé :

Ce projet vise l'entrepreneuriat en plein essor au Sénégal et mérite d'être accompagné au mieux. Il sera donc question de faire une analyse technique de la situation, la mise en place du projet et des supports pédagogiques. Aussi, un groupe de formateurs experts seront formés sur les matières qui touchent l'entrepreneuriat et la pédagogie nécessaire à la transmission des compétences.

Le but aussi est de démultiplier ce projet auprès d'autres organisations (ANPEJ, Entrepreneuriat féminin) « Projet bis ».

Par ailleurs, ce projet sera aussi l'occasion de mettre en place le *Projet d'Appui à la valorisation des produits avicoles et à l'Insertion des femmes et des Jeunes dans la Chaîne de Valeur Avicole* en collaboration avec l'ITA et sous l'égide du Ministère de l'Elevage et des Productions animales avec un partenaire belge à identifier.

Contexte :

L'entrepreneuriat au Sénégal devient question très importante car c'est un moteur puissant de développement économique d'un pays et une alternative à l'emploi salarié. Ainsi un encadrement des travailleurs ou chômeurs devenant indépendants est nécessaire afin qu'ils aient une réelle volonté de créer leur propre entreprise. Il faudrait donner l'envie à chaque personne de prendre des risques, de créer et de devenir responsable afin d'aller de l'avant. Il faut également armer l'entrepreneur d'outils de gestion solides tels que le marketing, plan d'affaires, finances, législation, gestion de soi, gestion des équipes, stratégie... Dans cette optique, le Centre IFAPME a développé des systèmes pédagogiques à l'entrepreneuriat par ses formations de candidats chefs d'entreprises et de soutien par son service d'aide à la création d'entreprise. Ainsi, ce projet vise à emmener un éclairage sur les pratiques en Belgique et d'accompagner l'ITA dans le développement de la formation et de l'accompagnement à l'entrepreneuriat.

Objectifs généraux :

OG1 : Augmenter les compétences des professeurs

OG2 : Améliorer l'accompagnement en matière de pédagogie de l'entrepreneuriat et voir des jeunes se lancer dans la création de leur propre entreprise.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

Les objectifs spécifiques sont d'augmenter le nombre de jeunes qui créent leur entreprise tout en les pérennisant avec un impact positif en terme de réduction du taux de chômage

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : Les besoins de l'ITA sont définis

R2 : Les enseignants et accompagnateurs sont formés

R3 : Des structures sont mises en place

R4 : Des outils pédagogiques sont développés

R5 : Des jeunes ont mis en place des projets de création d'entreprise

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : Missions de 7jours en Wallonie-Bruxelles et 7jours à Dakar
- 2022 : Missions de 7 jours à Dakar
- 2023 : Missions de 7jours en Wallonie-Bruxelles et 7jours à Dakar
- 2024 : Missions de 7jours à Dakar

Pour le « projet bis » :

- 2023 : Missions de 7jours à Dakar
- 2024 : Missions de 7jours à Dakar
- 2025 : Missions de 7jours en Wallonie-Bruxelles et 7jours à Dakar

A charge de l'opérateur en WB :

Le Centre IFAPME assure la coordination du projet en Belgique : organisation des missions, choix et accompagnement des experts, des accueils, recherche et veille, développement d'outils. L'opérateur se chargera également de communiquer et d'assurer le suivi des bénéficiaires par des webinaires et de la formation à distance.

A charge de l'opérateur sénégalais :

Le Centre ITA assure la coordination du projet au Sénégal : accueil des experts belges,, mise à disposition de bureau, de salle de cours, assure le transport local... Il contribue aux échanges d'expertise, au développement commun des cours et outils de formation.

Autres sources de financement :

RAS

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 8.4 (Programme formation professionnelle)

Préparer des Equipes Multidisciplinaires et Internationales à l'Entrepreneuriat dans le Digital au Sénégal

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> Wallonie-Bruxelles Internationale (WBI)	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de l'Emploi, de la Formation professionnelle, de l'Apprentissage et de l'Insertion Ministère de l'Economie numérique et des Télécommunications
<u>Opérateurs Wallonie-Bruxelles :</u> - Université de Liège / Promoteur HEC Liège, représenté par Dr. Samedi HENG - ONG ECLOSIO, représenté par Ndiaga DIATTA, référent Entrepreneuriat	<u>Opérateur sénégalais :</u> - SUPDECO Sénégal, représenté par Papa DIALLO - Pace University, New York, USA, représenté par Dr. Christelle Scharff, Professeur, Seidenberg School of Computer Science and Information Systems

Résumé :

Ce projet se focalise sur le développement de capacités en entrepreneuriat digital. Spécifiquement, le programme est composé de formations préalables conduites en ligne suivies par les hackathons où des équipes distribuées multidisciplinaires créent des solutions digitales. En effet, des contacts avec l'écosystème tech et entrepreneurial sont établis tout au long du projet, qui s'étend sur deux régions du Sénégal (Dakar et Thiès) où Supdeco a des campus. Le projet intègre également un volet recherche en Social Software Engineering. Egalement des cours en ligne de préparation ciblés ainsi que la réalisation de projets réels (solutions digitales pour résoudre des problèmes de la société) vont permettre à des équipes diverses d'améliorer leurs compétences et leur employabilité. Ils vont être plus compétitifs sur le marché du travail.

Contexte :

Dans le questionnaire annuel de PwC de 2019, 65% des PDG africains (55% des PDG dans le monde) ont déclaré que la pénurie de compétences les empêchait d'innover efficacement. Pour y parvenir, l'Afrique doit élargir son vivier d'employés hautement qualifiés en STEM (sciences, technologie, ingénierie et mathématiques) ainsi qu'en compétences soft skills non cognitives

Objectifs généraux :

Il s'agira de contribuer à l'objectif 8 des ODDs, c'est-à-dire « travail décent et croissance économique ». Ce projet vise le renforcement des capacités des jeunes sénégalais pour les préparer à être des acteurs du digital en tant qu'entrepreneur ou sur le marché du travail.

Objectifs spécifiques :

- Contribuer à renforcer les connaissances multidisciplinaires et les « soft skills » des étudiants pour les préparer au monde professionnel ;
- Contribuer à comprendre les besoins digitaux des populations du Sénégal par des actions de terrains pour permettre aux étudiants de proposer des solutions adaptées, et considérer l'entrepreneuriat et la création de startups comme opportunité et débouché générateur

d'emploi.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- Former des étudiants qui ont des compétences multidisciplinaires-digital, entrepreneuriat et gestion
- Former des étudiants qui savent travailler productivement dans des équipes distribuées
- Former des étudiants qui pourront mettre en avant leur expérience « locale et globale » et les projets réalisés lors d'entretiens d'embauche, ou pour créer leur propre startup
- Permettre aux étudiants belges et américains de considérer l'entrepreneuriat social comme une opportunité
- Permettre aux étudiants sénégalais de créer des startups (3 pendant le projet) et de bénéficier de support / coaching
- Développer un ensemble de ressources en digital, gestion et entrepreneuriat sous la licence Creative Commons pour engager une communauté autour du programme
- Publier nos résultats de recherche en entrepreneuriat et Social Software Engineering à des conférences locales et internationales
- Intégrer nos pratiques et modules de cours dans les enseignements de nos institutions respectives
- Travailler avec Supdeco et son incubateur pour établir une relation de longue durée et fournir des expériences internationales à ses participants
- Apprendre les uns des autres et générer des recommandations pour des projets multidisciplinaires qui impliquent des acteurs du nord et du sud (Accompagnement de six solutions vers la concrétisation d'un projet économique)

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 3 missions de 14 jours, frais divers
- 2022 : 3 missions de 14 jours, frais divers
- 2023 : 3 accueils et 7 missions de 14 jours, frais divers
- 3 bourses de stages professionnels de 3 mois (1stage /an)

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

L'Université de Liège assurera l'encadrement du projet et mettra à disposition les ressources humaines nécessaires au bon déroulement du projet. Dr Samedi Heng sera un formateur et chercheur, et l'université va s'en charger

A charge de l'opérateur sénégalais :

Supdeco met à notre disposition l'infrastructure nécessaire pour la bonne organisation des activités : étudiants, personnel, salles (certaines avec ordinateurs) avec accès Internet, etc.

Autres sources de financement :

Pace University va prendre en charge Dr. Christelle Scharff et les 18 étudiants de Pace University.

Reconduction

Nouveau projet.

Axe Eau/Alimentation-santé

PROJET 9.1 (programme de gestion durable des ressources en eau) :
Appui à la gestion durable des ressources en eau pour l'AEP et l'agriculture dans la grande côte du Sénégal (GDRE-GC)

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> Wallonie-Bruxelles International (WBI) <u>Opérateurs Wallonie-Bruxelles :</u> 1- Université de Liège (URS), Dép. des sciences et gestion de l'environnement, représenté par le Professeur Bernard Tychon 2- Université de Liège (UEE)-Hydrogéologie et Géologie de l'environnement, représenté par Serges Brouyère 3- Société Wallonne des Eaux (SWDE), représenté par Minazola Miantuadi 4- SPW D'GARNE Département de l'environnement et de l'eau, représenté par Johan Derouane	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de l'enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) Ministère de l'Eau et de l'Assainissement <u>Opérateur sénégalais :</u> 1- Ecole Nationale Supérieure d'Agriculture, Université de Thiès, Département Génie Rural, représenté par Magatte Wade 2- Direction de la Gestion et de la Planification des Ressources en eau (DGPRE), représenté par Niokhor NDOUR 3- Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC), représenté par Alioune Badara Diop
---	---

Résumé :
Ce projet cherchera à contribuer à l'opérationnalisation des politiques sectorielles de GIRE et de dégradation des ressources en eau notamment dans un contexte de climat changeant et de dégradation, assez avancée des milieux naturels et ce faisant pour l'atteinte des objectifs du Plan Sénégal Emergent (PSE) d'une part et d'autre part, pour permettre au Sénégal d'honorer ses engagements nationaux et internationaux des Objectifs de Développement Durable (ODD) et des accords de Paris. A noter aussi le Sénégal accueillera à Dakar en 2022 l'important Forum mondial sur l'eau.

Contexte :
Le Gouvernement du Sénégal a inscrit toute sa politique actuelle de développement socio-économique, dans une trajectoire de développement durable, à travers le Plan Sénégal Emergent (PSE) et le Programme de Renforcement et l'Accélération de la Cadence de l'Agriculture Sénégalaise (PRACAS), et en ratifiant les conventions et accords sur les changements climatiques. Il s'est ainsi résolument engagé dans la préservation de l'environnement et des ressources en eau, en particulier. Ainsi, la maîtrise de l'eau est devenue une priorité nationale avec l'élaboration de Plans de Gestion des Ressources en Eau (PGRE) pour l'ensemble du pays, à l'échelle des sous-UGP (Unité de Gestion et de Planification).

Objectif général :
Mise en œuvre d'un Programme de Gestion Intégrée et optimale des Ressources en Eau de l'écosystème côtiers des Niayes et de la réserve d'eau douce de Bango, conformément aux engagements du Sénégal dans les Contributions Déterminées au niveau National (CDN).

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- Renforcer la connaissance quantitative et qualitative sur les eaux souterraines des Niayes et sur les eaux de surface de la réserve de Bango des services techniques de la DGPRE et de l'OLAC dans la maîtrise des outils de gestion/protection des ressources en eau souterraine ;
- Renforcer les actions de recherche développement dans le domaine des eaux souterraines et de

surface de ses usages et de l'estimation spatialisée des paramètres clefs du bilan hydrique dans un contexte de péjoration et détérioration du climat.

- Appuyer la gouvernance locale de l'eau des sites du projet en évaluant le cadre de planification actuelle, en définissant les périmètres de protection/source de pollution, de conflits et opérationnalisant les dispositions prévues dans le nouveau code de l'eau,
- Promouvoir les bonnes pratiques de gestion, au niveau bassin versant et parcellaire (pratiques hydroagricoles) pour une préservation qualitative et quantitative des ressources en eau ;
- Accompagner la DGPRE et l'OLAC dans l'exécution des Plans de Gestion des Ressources en Eau (PGRE) et la mise en place d'un espace d'échanges (comités de concertation) sur l'eau au niveau local intégrant les acteurs institutionnels et locaux.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

R1 : La connaissance sur les eaux souterraines des Niayes et sur les eaux de surface de la réserve de Bango des services techniques de la DGPRE et de l'OLAC est renforcée

R2 : Les ressources en eau souterraines des Niayes et de surface de la réserve de Bango sont caractérisées, et cartographiées.

R3 : Les acquis et les activités du projet GIRE Niayes dans l'amélioration de gestion/protection/ planification des ressources en eau souterraine sont consolidés et pérennisés : mettre à la disposition de la DGPRE et de l'OLAC les outils de gestion et d'optimisation de l'eau d'irrigation ;

R4 : Les actions de recherche développement dans le domaine des eaux souterraines et de ses usages et de l'estimation spatialisée des facteurs dynamiques liés au climat : paramètres du bilan hydrique sont renforcées.

R5 : Un bilan-diagnostic des prélèvements, pollutions et conflits d'usage sur la réserve d'eau douce Bango est réalisé, le périmètre de protection est délimité et géolocalisé ;

R6 : La gouvernance locale de l'eau est renforcée et les acteurs locaux sont sensibilisés et formés sur les enjeux des changements climatiques, les bonnes pratiques de gestion des ressources en eau et l'amélioration des pratiques hydro-agricoles ;

R7 : L'exécution des Plans de Gestion des Ressources en Eau (PGRE) est effective et les comités locaux de concertation sur l'eau sont renforcés au niveau local.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- Missions de 7 jours en Wallonie-Bruxelles et 7 jours à Dakar chaque année
- 2 bourses de cotutelles à partir de 2022 (36 et 48 mensualités) ;
- 4 bourses de spécialisation de 2 mois/bourse à partir de 2022 (8 mensualités).

A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :

Apports en nature en ressources humaines pour fournir du soutien administratif et scientifique

A charge de l'opérateur sénégalais :

Apports en nature en ressources humaines : gestion administrative du projet, désignation des points focaux attachés aux activités du projet et encadrement des activités de terrain par la DGPRE, l'OLAG et l'ENSA

Autres sources de financement : /

Reconduction

Oui.

PROJET 9.2 (Programme de gestion durable des ressources en eau)
Recherche-action pour protéger le lac de Guiers contre la pollution des pesticides d'origine agricole

<u>Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :</u> Wallonie-Bruxelles International (WBI) <u>Opérateur Wallonie-Bruxelles :</u> - Université catholique de Louvain (UCL), Earth and Life Institute, représenté par Pr. C. BRAGARD (Président de l'institut) et Pr. Marnik VANCLOOSTER (porte-parole) - Société wallonne de distribution d'eau (SWDE), représentée par Minazola MIANTUADI (responsable projet internationaux)	<u>Coordonnateur sénégalais :</u> Ministère de l'enseignement supérieur de la Recherche et de l'Innovation (MESRI) Ministère de l'Eau et de l'Assainissement <u>Opérateur sénégalais :</u> - Université Cheikh Anta Diop (UCAD) à Dakar, Faculté des Sciences et Techniques, Département Géologie, représenté par Pr. Serigne FAYE - Office des Lacs et Cours d'Eau (OLAC), représenté par Alioune Badara DIOP (Directeur Général)
---	---

Résumé :
 Ce projet vise à **consolider les bases scientifiques pour une gestion plus durable des pesticides d'origine agricole dans les zones agricoles d'alimentation du lac de Guiers**, couplée à un volet de **renforcement des capacités des opérateurs de production de l'eau en matière d'analyse et diagnostique**. Il s'agit donc d'un projet qui s'inscrit principalement dans l'**axe prioritaire « filière agroalimentaire »** (accent mis sur la gestion durable des ressources naturelles). Il s'inscrit, également, dans une moindre mesure, dans l'axe « aide à la jeunesse » (volet éducation) étant donné que le projet vient en appui à **l'étude doctorale de Alousseynou Bah (doctorat en cotutelle UCAD et UCLouvain)**.

Ce projet mobilise la collaboration de **quatre opérateurs** : A) du côté Wallonie-Bruxelles, on compte 1) une université belge francophone – l'UCL et 2) la Société wallonne de distribution d'eau (SWDE). B) Du côté sénégalais, on compte 1) une université sénégalaise – l'UCAD et 2) l'Office des lacs et Cours d'Eau (OLAC). Notons qu'il est envisagé de lier le projet présenté ici au projet proposé par l'Université de Liège « Gestion Intégrée et optimale des Ressources en Eau de l'écosystème côtiers des Niayes et de la réserve d'eau douce de Bango ».

Contexte :
 Le lac de Guiers est situé dans la région nord du Sénégal, à 250 km de Dakar. Il constitue un réservoir de 650.106 m³ d'eau douce et est alimenté à partir du fleuve Sénégal par le canal de Taouey (50Km). Il contribue à hauteur de **40 % à l'approvisionnement en eau potable de Dakar**. Il est important de souligner la zone de la vallée du fleuve Sénégal et le bassin du lac de Guiers ont subi une **forte mutation** induite par le **développement de l'agriculture** du fait de la disponibilité des eaux de surface et des sols arables. Mais malheureusement, le Sénégal dispose actuellement de peu **d'informations sur l'utilisation des pesticides dans la région** et sur l'exposition du lac de Guiers. Le projet vise donc à consolider les bases de données afin d'être en mesure de mieux protéger le lac de Guiers contre la détérioration de la qualité des ressources en eau, des sols, des produits horticoles et des écosystèmes aquatiques.

Notons, par ailleurs, qu'il s'agit d'un projet qui vient en complément d'un projet en cours intitulé « Unlocking resilient benefits from African water resources » financé par United Kingdom sous la houlette de 8 ARUA Water Centre of Excellence (CoE).

Objectif général :

Améliorer la gestion des pesticides agricoles dans le bassin du lac de Guiers afin de minimiser leurs impacts sur les milieux aquatiques et sur les producteurs → contribution à l'**ODD 6** (eau propre et assainissement). Le projet est également en cohérence avec **ODD3** (Bonne santé et bien-être) ; **ODD15** (Vie terrestre) et **ODD17** (Partenariats pour la réalisation des objectifs).

Objectifs spécifiques/opérationnels :

- **OS1** : Évaluer la typologie des pesticides utilisés par référence aux types d'agricultures (irriguée, décrue et pluviale) et mesurer le degré d'exposition des milieux aquatiques (eaux de surface, eaux de la nappe aquifère, sédiments)
- **OS2** : Caractériser l'état de la qualité chimique des eaux du lac, des eaux de drainage et des sédiments ; c.-à-d., caractériser la typologie et concentrations des résidus dans ces milieux ; caractériser la typologie et concentrations des résidus dans les organismes vivants du lac (poissons)
- **OS3** : Concevoir, implémenter et valider un modèle dynamique permettant d'évaluer les expositions vers les producteurs et les milieux aquatiques pour différents scénarios futurs.
- **OS4** : Contribuer aux renforcements des capacités des acteurs scientifiques, institutionnels et locaux.

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- **R1** : L'usage des pesticides agricoles dans le bassin du lac de Guiers est caractérisé, ainsi que les impacts de l'usage des pesticides agricoles sur les milieux aquatiques (eau de surface, eau souterraine, sédiment, poisson) du bassin du lac de Guiers.
- **R2** : Les impacts de l'usage des pesticides agricoles sur l'exposition des producteurs sont caractérisés.
- **R3** : Le modèle de simulation dynamique de l'exposition des milieux aquatiques et de producteurs par rapport aux pesticides est implémenté, validé et opérationnel.
- **R4** : Les capacités des divers acteurs (scientifiques, institutionnels et locaux) sont renforcées et la population est sensibilisée par rapport à la problématique des pesticides.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 2 accueils de 7 jours et 2 missions de 7 jours
- 2022 : 2 accueils de 7 jours et 1 mission de 7 jours
- 2023 : 2 accueils de 7 jours et 2 missions de 7 jours

1 doctorat en alternance

Autres : 16 mensualités de bourse de doctorat au Sénégal, déplacements locaux, support aux frais d'analyse, frais généraux

A charge des opérateurs Wallonie-Bruxelles :

- UCLouvain offre 24 mensualités de bourse de doctorat en Belgique.
- UCLouvain accueille et organise le programme des missions S/N.
- UCLouvain assure l'encadrement scientifique du doctorant lors de son séjour en Belgique.
- SWDE assure la réalisation des analyses d'échantillons d'eau au tarif préférentiel accordé aux opérateurs publics wallons.
- SWDE assure l'accueil du doctorant au sein de laboratoire pour son appropriation des techniques d'analyses mise en œuvre dans le cadre du projet.

A charge des opérateurs sénégalais :

- Apports en nature en ressources humaines : gestion administrative du projet, désignation des points focaux attachés aux activités du projet et encadrement des activités de terrain.
- L'OLAC et l'UCAD réalisera l'organisation du projet au Sénégal et identifiera les personnes, structures et groupes cibles.
- UCAD assure l'encadrement scientifique du doctorant à Dakar.
- UCAD assure l'encadrement scientifique des mémorants sur les thématiques spécifiques du projet.
- UCAD met à disposition du projet un matériel de terrain de base (GPS, enregistreur de niveau d'eau et un ensemble d'instruments pour les paramètres physico-chimique UCAD met à disposition du projet son laboratoire d'hydrochimie pour l'analyse des ions majeurs et de quelques ions mineurs (Chromatographie ionique DIONEX, Spectromètre d'absorption atomique AAS, Spectrophotomètre, Radiomètre laser).
- UCAD met à disposition du projet l'école doctorale EDEQUE pour la tenue des réunions, des séminaires et un bureau de travail au doctorant durant son séjour à Dakar.
- Le projet ARUA Water Centre of Excellence (CoE) (RESBEN/Cap Build) fournit déjà une bonne base de données outils au projet de recherche en cours sur les thèmes relatifs à la gouvernance inclusive de l'eau, à la sensibilisation et aux renforcements des capacités des acteurs.

Autres sources de financement : /**Reconduction**

Nouveau projet.

PROJET 10.1 (Programme nutrition-santé)

Réseau pour la nutrition et la santé au Sénégal (Réseau FAGARU)

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

- Université de Liège (ULG)-Faculté de médecine vétérinaire, représenté par le Prof Nicolas Antoine-MOUSSIAUX
- Université Libre de Bruxelles (ULB)-Ecole de santé publique, représenté par le Prof Philippe DONNEN
- ECLOSIO, représenté par Sophie Pascal

Coordonnateur sénégalais :

- Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement rural
- Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Opérateur sénégalais :

- Institut de Recherche en Santé, de surveillance épidémiologique et de formation (IRESSEF), représenté par le Dr Badara Cissé
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA), représenté par le Dr Younouss Camara

Résumé :

Le projet consiste en la mise en réseau d'acteurs pour la capitalisation des savoirs et des expériences et la mise en synergie des moyens d'actions. Dans l'objectif de renforcer mutuellement ces acteurs dans leur capacité d'action et de valorisation de leurs atouts.

Contexte :

Au regard des objectifs de la FAO liés à la notion de **systèmes alimentaires durables** donc le rôle clé est l'alimentation dans la santé des humains et de leur environnement, du programme « Agriculture for Nutrition and Health » du CGIAR et de l'axe 2 du Plan Sénégal Emergent (PSE) qui est la promotion du capital humain, la protection sociale et le développement durable, ces derniers mettent en lien et visent ainsi à éliminer la faim et à améliorer l'état nutritionnel des personnes vulnérables.

Objectif général :

Le projet contribue à **améliorer la situation nutritionnelle des enfants et des femmes** conformément au deuxième objectif des ODD et à l'axe 2 du PSE, et à promouvoir la santé conformément au troisième des ODD.

Objectifs spécifiques/opérationnels :

OS1 : **Créer des synergies entre acteurs de la sécurité alimentaire et de la santé** pour la capitalisation des savoirs et des expériences et le renforcement mutuel des moyens d'actions de chacun

Résultats stratégiques attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

RS1 : Mise en place d'un réseau fonctionnel d'acteurs disposant de premiers moyens à gérer collectivement pour développer des actions de synergie ;

RS2 : Mise en place des modes de communication et concertation des acteurs ;

RS3 : Renforcement de capacités des acteurs à travailler en synergie ;

RS4 : Cadastre des synergies potentielles et identification des synergies prioritaires ;

RS5 : Réalisation de synergies prioritaires.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- 2021 : 1 accueil de 14 jours, 1 mission de 7 jours, frais divers
- 2022 : Frais divers
- 2023 : 2 accueils de 7 jours, 1 mission de 7 jours
- 2024 : 2 accueils et 2 missions de 7 jours
- 2025 : Frais divers
- 9 mensualités de bourse de recherches au bénéfice des chercheurs des instituts de recherche (ISRA, IRESSEF) et des universités à raison de trois mois par séjour/ an
- 6 mensualités de bourse de stage professionnel pour renforcer les compétences des bénéficiaires du projet
- 12 mensualités de bourse de spécialisation. Cette bourse est destinée à la réalisation d'un mémoire de master sur la thématique des actions collectives pour résoudre un problème de santé publique.
- **A charge de l'opérateur en Wallonie-Bruxelles :**
 - Les porteurs académiques (opérateurs 1 et 2) alloueront en moyenne ensemble 20 h par mois au suivi et à l'animation du projet.
 - Le temps d'encadrement des stagiaires qui sera partagé entre les partenaires académiques et Eclasio.
 - Matériels de pédagogie pour adultes et matériels d'animation d'ateliers d'intelligence collective développés par les partenaires de FWB dans le cadre de masters, certificats et autres actions de terrain.

A charge de l'opérateur sénégalais : Mise à la disposition du projet de la logistique (véhicules, bureaux et autres équipements) et du personnel.

Autres sources de financement :

- Les bénéficiaires du projet : ONGs, collectivités territoriales... mettrons à la disposition du projet leur personnel pour la réalisation des activités de terrains (ateliers, enquêtes...)

Reconduction

Nouveau projet.

PROJET 10.2 (Programme nutrition-santé)

Des politiques de santé plus pertinentes et appropriées par la population sénégalaise

Coordonnateur Wallonie-Bruxelles :

Wallonie-Bruxelles International (WBI)

Opérateur Wallonie-Bruxelles :

Centre de recherche « Politiques et systèmes de santé – Santé internationale », Ecole de santé publique (ESP), Université libre de Bruxelles (ULB), représentée par Elisabeth Paul (chargé de cours)

Coordonnateur sénégalais :

Ministère de la Santé et de l'Action sociale

Opérateur sénégalais :

Institut de Santé et Développement (ISED), Université Cheikh Anta DIOP (UCAD), représenté par Pr. Adama FAYE (Directeur)

Résumé :

Le projet vise à intégrer les besoins et perceptions de la population sénégalaise dans les politiques de santé à travers la réalisation de deux enquêtes nationales qui seront exécutées via la plateforme nationale de sondage.

Contexte :

Le Sénégal s'est engagé dans la voie de la couverture santé universelle à travers d'une part une extension des services de santé et d'autre part, la mise en œuvre d'une politique de protection contre les risques financiers liés aux soins de santé, appelée « **Couverture maladie universelle (CMU)** ». Comme la plupart des pays d'Afrique, **les maladies non transmissibles (MNT)** font peser un fardeau croissant sur la santé des populations sénégalaises. Le **Ministère de la Santé et de l'Action sociale (MSAS)** a développé un **Plan Stratégique de Lutte contre les MNT** qui défend une approche intégrée et multisectorielle et fait de la prévention des facteurs de risque une priorité nationale. Outre les quatre MNT principales identifiées par l'OMS (maladies cardio-vasculaires, cancers, diabète, affections respiratoires chroniques), le Sénégal a fait le choix d'y ajouter la drépanocytose, l'hémophilie et la maladie rénale chronique.

Par ailleurs, notons que dans le cadre de la crise du Covid-19, l'ISED/UCAD a mis sur pied une **plateforme nationale de sondage** des populations sur les questions de santé, qui comporte un échantillon représentatif et stratifié de la population sénégalaise.

Objectif général :

Les objectifs généraux de ce projet sont :

OG1 : Améliorer la pertinence et de l'acceptabilité des mesures de mise en œuvre de la politique nationale de couverture santé universelle et de lutte contre la COVID-19 au Sénégal ;

OG2 : Améliorer la qualité de la prévention et de la prise en charge des MNT ;

OG3 : Intégrer les besoins et préoccupations des populations dans les mécanismes de couverture du risque maladie.

Globalement, ce projet s'inscrit dans **l'ODD 3 (santé et bien-être)** », travers un appui à l'élaboration de politiques fondées sur les preuves.

Objectifs spécifique/opérationnel :

L'objectif spécifique de ce projet est formulé comme suit : **Intégrer les besoins et perceptions de la**

population dans les politiques de lutte contre les MNT et de CMU au Sénégal.

Concrètement, le projet vise :

- **La réalisation de deux enquêtes nationales sont réalisées à travers la plateforme représentative de la population :** (i) une sur les facteurs de risque et les mesures préventives acceptables par la population ; (ii) une sur l'acceptabilité du design des mécanismes de CMU et le consentement à payer pour les soins de santé & l'assurance-santé. (=output)
- **Effet de la réalisation :** Le MSAS dispose, grâce aux 2 enquêtes réalisées, de **recommandations concrètes et fondées sur les preuves** (perceptions de la population) pour améliorer les mesures de mise en œuvre des deux volets de sa politique de couverture santé universelle (qualité des services et CMU). (= outcome)

Résultats attendus au terme du programme de travail 2021-2025 :

- Les personnes intégrées dans la plateforme de sondage seront conscientisées en matière de MNT et d'assurance santé, et se verront offrir l'opportunité de proposer des améliorations à leur politique de santé pour une meilleure appropriation ;
- La Direction de lutte contre les MNT du MSAS formulera des mesures plus adaptées de prévention et de prise en charge des MNT ;
- L'Agence de la CMU formulera des paquets de couverture / assurance-santé plus adaptés aux attentes de la population ;
- Les partenaires belges (Enabel, ONG, Apefe, mutuelles, universités etc.) actifs dans le secteur santé auront une meilleure connaissance des perceptions de la population sénégalaise sur ces questions et pourront les intégrer pour améliorer leurs pratiques.

Moyens requis :

A charge de WBI :

- **2021 :** 1 mission de 1 semaine

Frais divers : Sondages (2), enquêtes qualitatives (2), assistant de recherche, digitalisation, organisation ateliers, frais de diffusion, frais administratifs

A charge de l'opérateur sénégalais : : La contribution intellectuelle de A. Faye et V. Ridde, les frais d'enquête et d'analyse ainsi que de transfert des connaissances.

A charge de l'opérateur Wallonie-Bruxelles : La contribution intellectuelle d'E. Paul, ses frais d'équipement et de fonctionnement pour l'analyse des données en Belgique.

Autres sources de financement : /

Reconduction

Nouveau projet

Annexe 4

Coopération bilatérale indirecte

Pour la Coopération bilatérale indirecte, le soutien de la FWB s'est porté globalement sur 15 projets en cours, pour un montant de 353.519€, et celui de la Wallonie à 6 projets en cours, pour un montant de 283.032€, soit un soutien cumulé de 636.551€ pour 21 projets menés actuellement par des OSC/ONG, asbl, pouvoir local ayant pour objectifs d'assurer l'égalité des sexes, de sensibiliser aux problématiques climatiques, de freiner l'émigration, de permettre l'éducation de toutes, de faire valoir les droits des travailleur(euse)s tout en garantissant le bien-être et la santé, la sécurité alimentaire, et l'agriculture durable. De ces 21 projets en cours, 15 ont été lancés au titre du budget 2020, à raison de 11 soutenus par la FWB, pour un montant de 299.538€, et 4 soutenus par la Wallonie, pour un montant de 135.166€.

Francophonie

Au niveau des Institutions de la Francophonie, le soutien de la Wallonie et de la FWB a concerné :

- La CONFEJES/PPEJ (Wallonie) : 15 projets de création de microentreprises : 35.307,00 €
- L'AIMF (Wallonie) :
 - Renforcement de la Couveuse d'Entreprise pour la Promotion de l'Emploi par la Micro-entreprise (CEPEM) de la Ville de Dakar avec intégration d'une réponse d'urgence à la Covid-19 : 120.000,00 €
 - Plan de prévention et de lutte contre la COVID – 19 : 67.000,00 €
- Et l'Université Senghor (FWB) : octroi de 7 bourses de Master : 21.000,00 €

APEFE

L'APEFE est le centre d'expertise en matière de coopération au développement des Gouvernements de la Wallonie et de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est aussi un acteur institutionnel de la coopération non gouvernementale du Royaume de Belgique. En 2021, l'APEFE clôturera deux programmes importants menés depuis 2017 consacrés respectivement au développement de l'entrepreneuriat féminin (Jiggen Ni Tamit) et au déploiement du programme IFADEM (Initiative francophone pour la formation à distance des maîtres) en partenariat avec l'OIF et l'AUF. En 2021, elle soumettra aussi au financement de l'Etat fédéral Belge deux nouveaux programmes pour la période 2022-2026. Le premier donnera une suite au programme d'appui à l'entrepreneuriat féminin et le deuxième continuera à appuyer une nouvelle phase du programme IFADEM. Par ailleurs l'APEFE restera attentive à toute opportunité de développer des projets de développement sur financement d'autres bailleurs internationaux (UE, BAD, Banque mondiale...) en partenariat

avec des institutions sénégalaises. Le projet Défi, mis en oeuvre par la Chambre de Commerce, d'Industrie et d'Agriculture de Dakar (CCIAD) et l'APEFE dans le cadre du programme européen Archipelago, est un exemple actuel d'une telle action.

Annexe 5

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

DISPOSITIONS GENERALES ET FINANCIERES

Modalités d'intervention dans le cadre d'une bourse (minimum 1 mois) pour le Sénégal (pays de coopération prioritaire)

a) Bourses de spécialisation (2ème cycle)

- a. Montant mensuel de la bourse : 1002.03 € pour les étudiants qui disposent déjà d'un master et de 821.69 € pour les étudiants qui disposent d'un baccalauréat et entament un premier master ;
- b. Frais d'inscription ;
- c. Frais de voyage A/R ;
- d. Frais d'excédent de bagages (frais de retour, forfait versé au retour définitif) à justifier à concurrence de 247,89 euros ;
- e. Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et responsabilité civile ;
- f. Frais de déplacement et ou de matériel didactique à justifier à concurrence de 250 euros /an ;
- g. Frais d'installation à justifier à concurrence de 123,95 euros si le séjour dépasse 6 mois ;
- h. Le cas échéant, remboursement de 185,92 euros pour des frais de travail de fin d'études et de 619,73€ pour des frais de thèse;
- i. Le cas échéant, pour les pays de coopération prioritaire : indemnités mensuelles de charge de famille: conjoint : 210€, enfant : 105€ si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et 73.75 € si la famille reste dans le pays d'origine.
- j. Aide au logement en FWB d'un montant de maximum 400 €.

b) Bourses de doctorats

b 1) Bourse de doctorat à temps plein dans une université FWB ou « en alternance » (3ème cycle débouchant sur un seul diplôme FWB)

- a. Montant mensuel de la bourse pour les séjours en Fédération Wallonie-Bruxelles : 1002.03 € ;
- b. Montant mensuel de la bourse pour les séjours de recherche dans le pays d'origine : 500€ ;
- c. Frais d'inscription ;
- d. Frais de voyage A/R ;
- e. Frais d'excédent de bagages (frais de retour, forfait versé au retour définitif) à justifier à concurrence de 247,89 euros ;
- f. Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et responsabilité civile ;
- g. Frais de déplacement et ou de matériel didactique à justifier à concurrence de 250 euros /an ;

- h. Frais d'installation à justifier à concurrence de 123,95 euros (somme unique et forfaitaire à l'arrivée) ;
- i. Le cas échéant, remboursement de 619,73€ pour des frais de thèse ;
- k. Le cas échéant, pour les pays de coopération prioritaire : indemnités mensuelles de charge de famille : conjoint : 210€, enfant : 105€ si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et 73.75 € si la famille reste dans le pays d'origine.;
- j. Aide au logement en FWB d'un montant de maximum 400 €.

b 2) Bourse de doctorat en cotutelle (3^{ème} cycle) débouchant sur un double diplôme ou un diplôme conjoint

- a. Frais de voyage aller-retour du boursier ;
- b. Frais d'excédent de bagages payés lors de l'émission du billet d'avion retour définitif, si nécessaire à concurrence de 247,89 € (pour les bourses de 12 mois).
- c. Montant mensuel de la bourse pour les séjours en Fédération Wallonie-Bruxelles : 1180.01 € ;
- d. Montant mensuel de la bourse lors des séjours de recherche dans le pays d'origine : 304.17 € (si non perception d'un salaire ou une bourse local à justifier);
- e. Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (Remboursement des frais médicaux en cas de maladies ou accidents graves à l'exception des pathologies chroniques) et responsabilité civile;
- f. Indemnités mensuelles de charge de famille : conjoint : 210€, enfant : 105 € si ceux-ci séjournent avec le boursier en Belgique et 73.75 € si la famille reste dans le pays d'origine ;
- g. Frais de participation à des colloques : 250 € (montant maximal sur base de justificatifs);
- h. Frais d'installation : 564,25 € (montant maximal sur base de justificatifs) ;
- i. Frais didactiques (montant maximal sur base de justificatifs) : 354.39 € par an ;
- j. Frais de terrain (montant maximal sur base de justificatifs) : 1500 € par an (Université du Sud);
- k. Frais d'encadrement (montant maximal sur base de justificatifs : 1500 € par an (Université du Nord) ;
- l. Frais d'impression de la thèse : 619,73 € (montant maximal sur base de justificatifs).
- m. Aide au logement en FWB d'un montant de maximum 400 €.

c) Bourses SUD/SUD (Tout type de bourse)

- a. Montant mensuel minimal de la bourse : 265 €. Ce montant variera en fonction du pays d'accueil où se rendra le candidat ;

- b. Frais de voyage aller/retour du boursier de son pays d'origine au pays des études payés par la Délégation WB ou le Bureau Wallonie Bruxelles ;
- c. Frais d'inscription à examiner au cas par cas. Ces frais seront payés par la Délégation WB ou le Bureau Wallonie Bruxelles ;
- d. Sous réserve de l'accord du siège, participation aux frais de souscription par le boursier à une assurance soins de santé et de rapatriement ;
- e. Le cas échéant, frais d'impression de travail de fin d'études à concurrence de 100 € à justifier;
- f. Matériel didactique : à concurrence de 100 € à justifier pour une bourse de 8 mois et plus ;
- g. Prise en charge de frais de terrain à justifier pour un montant maximum de 700 € ;
- h. Frais divers et imprévus à concurrence de 250 € à justifier. Ce type de coût comprend les frais de visa éventuel, les frais occasionnés à l'arrivée (nuitées d'hôtel, matériel d'équipement, ...).

d) Bourses de recherche (dans le cadre d'un 2^{ème} ou 3^{ème} cycle)

- a. Montant mensuel de la bourse : 1002,3 €;
- b. Frais d'inscription, le cas échéant;
- c. Frais de voyage ;
- d. Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et responsabilité civile ;
- e. Frais de déplacement locaux ou de matériel didactique à concurrence de 24,79 €/mois à justifier.
- f. Aide au logement en FWB d'un montant de maximum 400 €.

e) Bourses de stage professionnel (Hors AKDT) pour une durée minimale de 1 mois à maximum 3 mois)

- a. Montant mensuel de la bourse : 1.113,68 € ;
- b. Frais de voyage ;
- c. Assurance en soins de santé de type subrogation de mutuelle (en fonction du pays) et en responsabilité civile ;
- d. Frais de logement à concurrence de 800 € maximum par mois à justifier ;
- e. Frais de déplacement professionnel à concurrence de 80 €/mois à justifier ;
- f. Frais de formation au cas par cas.

Remarques très importantes :

- 1) Une assurance « soins de santé » de type subrogation de mutuelle est souscrite par WBI au bénéfice de chaque boursier auprès d'une société d'assurance privée. Elle est

seule habilitée à décider de l'éligibilité des soins susceptibles d'être remboursés. Elle exclut certaines pathologies.

- 2) Une assurance Responsabilité civile est souscrite au bénéfice de chaque boursier avec une franchise à charge du boursier.
- 3) Une assurance Rapatriement est souscrite au cas par cas pour chaque boursier.
- 4) La recherche d'un logement est idéalement réalisée par le boursier. Le cas échéant, WBI ou le promoteur du projet peuvent l'y aider. Les frais de logement – dans la limite fixée – sont intégrés dans la mensualité pour permettre au boursier de s'acquitter du loyer sur base de pièces justificatives probantes.

Missions de courte durée (14 jours maximum)

Séjour en Belgique

Wallonie-Bruxelles assumera :

- Les frais de déplacement international a/r (y compris un transfert en train)
- Les frais de logement pour un montant maximum à justifier de 110 euros par jour
- Les frais de séjour pour un montant maximum de 54 euros par jour

Séjour au Sénégal

Dans le cadre des missions, Wallonie-Bruxelles octroiera une indemnité journalière maximale de 60 euros et des frais de logement (petit déjeuner compris) pour un montant maximum de 80 euros ainsi et la prise en charge des frais de déplacement international (y compris un transfert par train)

L'indemnité de séjour sera réduite de moitié si la personne bénéficie également dans le cadre de la mission d'une prise en charge de frais d'expertise ou de formation, d'un cachet ou d'une intervention dans son salaire par Wallonie-Bruxelles

Les Parties seront avisées deux mois à l'avance, des missions prévues sur leur territoire dans le cadre du programme